

# *Revue française d'histoire du livre*

N° 142 – Nouvelle série



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES  
DE GUYENNE  
Bibliothèque de Bordeaux  
7, rue Corps-Franc-Pommiès  
F-33075 BORDEAUX CEDEX  
[www.rfhl.org](http://www.rfhl.org)



LIBRAIRIE DROZ  
11, rue Massot  
CH – 1211 GENÈVE 12  
[www.droz.org](http://www.droz.org)



# Sommaire

## I. Études

Dossier : La vie intellectuelle en Aquitaine au temps de Montaigne et au début du xvii <sup>e</sup> siècle : vie du livre, bibliothèques et collections privées Études réunies par Evelien Chayes et Violaine Giacomotto-Charra	
Evelien CHAYES et Violaine GIACOMOTTO-CHARRA :	
Avant-propos .....	9
Jean BALSAMO : Pour une histoire intellectuelle de Bordeaux « au temps de Montaigne » .....	17
Delphine TRÉBOSC : « En veuë de tout le monde » : le caractère public des collections d'antiques dans les villes méridionales, des derniers Valois à Henri IV .....	49
Evelien CHAYES : Confronter les librairies bordelaises. Quelle place pour une boutique réformée (1550-1571) ? .....	67
Alicia C. MONTOYA : La dispersion du livre aquitain en Europe : lecteurs et bibliothèques privées (1665-1830) .....	79

## Miscellanées

Marco CONTI : Normes d'écriture et exigences administratives. La <i>Summa totius artis notariae</i> de Rolandino Passaggeri et les registres comptables (Bologne, fin xiii <sup>e</sup> siècle-début xv <sup>e</sup> siècle).....	107
Catherine VOLPILHAC-AUGER : Montesquieu et M <sup>me</sup> de Lambert : une année en manuscrits (1726) .....	123
Jean-Pierre MÉRIC : Chateaubriand, Vigny et le trappiste de Saint-Aubin de Médoc.....	151
Émile VAN BALBERGHE : Le Bouillon du <i>Mendiant ingrat</i> de Léon Bloy .....	177
Olivier BESSARD-BANQUY : Les débuts de la maison POL .....	193

## II. Variétés

André GALLET : Un fameux exemplaire d'*Essais* 1625 ..... 241

## III. Comptes rendus

Guillaume Berthon, *Bibliographie critique des éditions de Clément Marot* [R. JIMENES]; Rémi Jimenes, *Geoffroy Tory de Bourges* [V. GIACOMOTTO-CHARRA]; Michel Servet, *Apologie contre Leonhart Fuchs*, éd. et trad. J. Dupèbe [V. G.-C.]; Thomas Guillemin, *Ex Bibliotheca. Les livres retrouvés de l'Académie réformée de Saumur* [É. SUIRE]; Marie-Pierre Litaudon, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu* [Fl. BUTTAY]; Wallace Kirsop, *Censorship in the Ancient Régime* [F. HENRYOT]; Philippe Martin, « *Varyations* » [É. S.]; Claire Madl, Petr Píša et Michael Wögerbauer, *Buchwesen in Böhmen 1749-1848* [H. LECLERC]; Susanne Greilich et Hans-Jürgen Lüsebrink, *Écrire l'encyclopédisme du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* [F. H.]; Isabelle Antonutti, *Figures de bibliothécaires* [G. FLAMERIE de LACHAPELLE]; Fabienne Henryot, *La Fabrique du patrimoine écrit* [A.-Cl. VOLONGO] ..... 248

## IV. Actes de la Société des Bibliophiles de Guyenne

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du 21 novembre 2020 ..... 274



**I**  
**ÉTUDES**



LA VIE INTELLECTUELLE EN AQUITAINE  
AU TEMPS DE MONTAIGNE  
ET AU DÉBUT DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
VIE DU LIVRE, BIBLIOTHÈQUES  
ET COLLECTIONS PRIVÉES

Études réunies par Evelien Chayes  
et Violaine Giacomotto-Charra



## Evelien CHAYES et Violaine GIACOMOTTO-CHARRA\*

(evelienchayes@gmail.com et Violaine.Giacomotto@u-bordeaux-montaigne.fr)

### Avant-propos\*\*

Si Montaigne est emblématique de la vie culturelle à Bordeaux, ainsi que son imprimeur Simon Millanges ou le collectionneur d'antiquités Florimond de Ræmond, il nous manque encore une connaissance de l'ensemble de la vie intellectuelle de la ville et de sa région à cette époque. Restent à étudier de nombreuses figures locales, plus ou moins connues (l'œuvre d'Élie Vinet, par exemple, appelle encore d'amples travaux) et leurs publications, les liens de sociabilité et de partage intellectuel tissés dans la région comme avec le reste du royaume ou de l'Europe, la réalité de la vie culturelle locale, mais aussi les relations de concurrence ou de complémentarité de Bordeaux avec les autres villes du grand Sud-Ouest, et, si l'on considère la région, ses rapports politico-intellectuels complexes avec Paris, son dynamisme, sa cohérence, ainsi que ses apports et son appartenance à un monde humaniste européen.

Si l'on sait qu'au début du xvi<sup>e</sup> siècle, l'Université de Bordeaux n'avait pas bonne réputation auprès des humanistes (en 1532, Rabelais fait dire à Pantagruel, au cours de son tour de France des universités, qu'à Bordeaux, « ne trouva grand exercice, sinon des guabariers jouans aux luettes sur la grave », ce qui vaut peut-être mieux que Toulouse, plus sérieuse mais qui fait « brûler [ses] régents tout vifs comme harengs saurets »<sup>1</sup>), la ville devient cependant rapidement un lieu où l'on peut recevoir une éducation parmi les meilleures de France. Le Collège de Guyenne, fondé en 1533, est, selon les mots mêmes de Montaigne (qui n'en est pas moins critique) « tres-florissant pour lors, et le meilleur de France » et son principal de l'époque, André de Gouvéa, « comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand

---

\* Centre Montaigne (Université Bordeaux Montaigne).

\*\* Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT-CNRS, UPR 841) et de l'Institut de Recherche Montesquieu (IRM – EA 7434).

<sup>1</sup> *Pantagruel*, chap. V, éd. J. Céard, G. Defaux et M. Simonin, Paris, Librairie générale française, 1994, p. 325.

principal de France »<sup>2</sup>. C'est un établissement où enseignent des « régents » humanistes et/ou aristotéliens de renom (Élie Vinet, Georges Buchanan, Mathurin Cordier, Nicolas de Grouchy, André et Antoine de Gouvéa, Robert Balfour, Marc-Antoine Muret, etc.) dont nous avons souvent conservé les œuvres variées. La ville est aussi un carrefour culturel, où se rencontrent les intellectuels venant de Paris ou de province, où se pratiquent l'échange de livres et la conversation, non seulement à propos de la politique et de la religion, mais aussi des lettres, de la philosophie et des goûts musicaux. La région compte de nombreux intellectuels et écrivains, Brantôme, La Boétie, Pierre de Brach ou, moins connu, le dramaturge d'origine bordelaise Jean François Grossombre de Chantelouve<sup>3</sup>, et certaines grandes figures de la noblesse ou du monde ecclésiastique ont laissé des publications parfois originales, comme le *Commentaire au Pimandre* de François de Foix Candale<sup>4</sup>. Plusieurs sont aussi des traducteurs<sup>5</sup>. Les conseillers au parlement ou juristes locaux (Scipion Duplex et son *Cours de philosophie*<sup>6</sup>, Jean de Champaignac et sa *Physique françoise* ou son *Traicté de l'immortalité de l'âme* tous deux publiés chez Millanges, Florimond de Ræmond encore, le proluxe Gabriel de Lurbe, Geoffroy de Malvyn et sa *Gallia gemens*) ont à leur actif une production intellectuelle qui fut parfois un vrai succès de librairie et, dans les cas de Duplex ou de Ræmond, joua un rôle national.

Par ailleurs, le livre se répand dans Bordeaux grâce à la production d'un ensemble d'imprimeurs (les Millanges, mais

---

<sup>2</sup> *Essais*, I, 26, éd. Villey-Saulnier, Paris, PUF, [1965] 1988, p. 175 et 176.

<sup>3</sup> Il est l'auteur de la *Tragedie de Pharaon et autres œuvres poétiques*, Paris, N. Bonfons, 1577 et de *La Tragedie de feu Gaspar de Colligni, jadis amiral de France contenant ce qui advint à Paris le 24 aoust 1572*, [s.l.], [s.n.] [1575].

<sup>4</sup> *Le Pimandre de Mercure Trismegiste de la philosophie Chrestienne, Cognoissance du verbe divin, et de l'excellence des œuvres de Dieu, traduit de l'exemplaire Grec, avec collation de tres-amplis commentaires, par Francois Monsieur de Foix, de la famille de Candalle, Captal de Buchs, etc. Evesque d'Ayre, etc.*, Bordeaux, Millanges, 1579.

<sup>5</sup> Voir par exemple Florimond de Ræmond, *De la couronne du soldat, traduit du latin de Q. Septim. Tertullian*, Bordeaux, Millanges, 1594 et voir dans le domaine scientifique les traductions et commentaires d'Élie Vinet (traduction de la *Sphère* du pseudo-Proclus et scolies latines sur celle de Sacrobosco), ou la traduction d'Hippocrate, du grec en latin, par le médecin Étienne Maniald (*Hippocratis Coi, Chirurgia, nunc primvm Græce restituta, Latinitate donata, et commentariis illustrata*, Paris, Libert, 1619).

<sup>6</sup> Duplex eut une carrière éditoriale entièrement parisienne, chez les Sonnius et ses successeurs, et le *Corps de philosophie* tiré de la mise en recueil de ses œuvres fut publié par de nombreux imprimeurs une fois les privilèges échus.

aussi les La Court, Chappuis, Sudraut) jointe à l'importation de textes, interdits parfois, dont un cercle restreint de familles (nobles, avocats, notaires ou conseillers au parlement) a constitué des bibliothèques considérables. Les imprimeurs-libraires bordelais, ainsi, publient des livres à portée locale, les ouvrages des auteurs et savants de la région, mais aussi des œuvres venues de plus loin. Un fonds comme celui de Simon Millanges permet de scruter la vie intellectuelle bordelaise et aquitaine et l'intérêt qu'on y porte à ce qui s'écrit ailleurs. Il propose par exemple un ensemble de textes médicaux, qui compte les œuvres de médecins bordelais, comme Pierre Pichot (dont Montaigne possédait un exemplaire du *De animorum natura*<sup>7</sup>), ou Étienne Maniald, professeur de médecine à l'Université et médecin de la ville, mais aussi *Les Erreurs populaires* de Laurent Joubert. Quant à Étienne Maniald, justement, il publie aussi bien une traduction du *De morbo Gallico* (Paris, 1563) de Guillaume Rondelet<sup>8</sup>, assurant ainsi l'entrée de Rondelet dans le catalogue bordelais, qu'un texte étroitement lié à sa pratique locale, le récit d'une naissance prodigieuse survenue à Gradignan (aujourd'hui aux portes de l'Université Bordeaux Montaigne) en août 1595<sup>9</sup>. On trouve également dans le catalogue de Millanges, à côté des commentaires sur Aristote de l'universitaire d'origine écossaise Robert Balfour, professeur au Collège de Guyenne, qui attendent toujours une étude<sup>10</sup>, certains textes de Florimond de Ræmond<sup>11</sup>,

<sup>7</sup> *De animorum natura, morbis, vitiis, noxis, horumque curatione, ac medela, ratione medica ac philosophica*, 1574 ; il est également l'auteur d'un *De rheumatismo, catharrho variisque a cerebro destillationibus, et horum curatione libellus*, 1577.

<sup>8</sup> *Traité de vérole par M. Guillaume Rondelet, lecteur ordinaire en medecine a Montpellier Traduit en Francois, et remis au net par Etienne Maniald professeur de medecine, en l'Université de Bourdeaux*, 1576.

<sup>9</sup> *De partu prodigioso, qui visus est in agro Gradiniano juxta Burdigalam Anno M.D.X.CV mense Augusto Stephani Manialdi in eandem historiam observatio*, 1616. La traduction de ce texte, établie par Anne Bouscharain, est disponible sur le site du Centre Montaigne : <https://centre-montaigne.huma-num.fr/publications-en-ligne/les-traductions-de-l-atelier/traduction-du-de-partu-prodigioso.html>. Pour une présentation rapide de ce cas, voir Anne BOUSCHARAIN et Violaine GIACOMOTTO-CHARRA, « Naissance prodigieuse », *L'Actualité Nouvelle Aquitaine* 132, 2021, p. 39-40.

<sup>10</sup> *Commentarii in Organum Logicum Aristotelis*, 1616 ; *Commentariorum in lib. Arist. de Philosophia, tomus secundus, quo post Organum logicum quæcumque in libris Ethicorum occurrunt difficulta dilucide explicantur*, 1620.

<sup>11</sup> En particulier *L'Erreur populaire de la papesse Jane*, 1587.

d'importantes éditions de textes antiques<sup>12</sup>, et des œuvres de nombreux érudits ou poètes du grand Sud-Ouest, connus, comme Pierre Charron (*De la sagesse*, en 1601), Guillaume du Bartas et sa *Muse Chrestienne* ou, moins illustres, comme Guillaume Monnier, poète limougeaud qui écrivait de la poésie néolatine<sup>13</sup>, et Gérard-Marie Imbert et ses *Sonets exoteriques*<sup>14</sup>, qui laissent apparaître un important réseau de relations humanistes avec les poètes et les érudits parisiens, sans compter, bien sûr, la première édition des *Essais*. On y trouve encore un ouvrage érudit du juriste d'origine toulousaine Arnaud du Ferrier<sup>15</sup>, le *Compendium in communem artem disserendi* du maître parisien Jacques Charpentier et tout un ensemble de textes juridiques, notamment des lettres patentes et des recueils de coutumes et d'arrêts des cours souveraines, ou des recueils de coutumes locales et d'arrêts du Parlement. Le catalogue *Around Montaigne. A Group of Books reflecting the Intellectual Life of Bordeaux in the Time of Montaigne*<sup>16</sup> donne un aperçu de cette importante variété intellectuelle, tandis que la récente numérisation par la bibliothèque municipale de son fonds d'ouvrages imprimés par Simon Millanges permet un accès facile et cohérent aux œuvres sorties des presses de l'imprimeur-libraire bordelais<sup>17</sup>.

Les textes eux-mêmes, par ailleurs, éclairent les réseaux de clientèle, d'amitié et de sociabilité, à travers le jeu des dédicaces (dont les dédicaces à des dames, comme Jacqueline de Montbron, belle-sœur de Brantôme), les recueils collectifs (comme le *Tombeau* de Montluc dans lequel figurent des vers de Geoffroy de

---

<sup>12</sup> *Somnium Scipionis, ex libro sexto de Republica Marci Tullii Ciceronis*, Elia Vineto Santone interprete, 1579; *Pup. Virgillii Maronis Georgicon liber II*, 1612; *M. T. Ciceronis, De natura deorum ad M. Brutum. Liber II*, 1612.

<sup>13</sup> *Martialis Monerii Lemovicis Epigrammata. Elegiæ, et odæ*, Millanges, 1573.

<sup>14</sup> *Première partie des sonnets exoteriques*, Bordeaux, Millanges, 1578. Ils ont été réédités par Philippe Tamizey de Larroque, en 1872, à Paris, chez C. Gaudin. Voir aussi Philippe TAMIZEY de LARROQUE, et Léonce COUTURE, *Trois Poètes condomois du XVI<sup>e</sup> siècle : études biographiques et littéraires sur Jean du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert*, Paris, Lefebvre, 1877.

<sup>15</sup> *Deux Opuscules qui est tout ce qui se trouve d'Athenagore Philosophe Grec, Chrestien, contenant Une Apologie pour les Chrestiens, aux Empereurs Antonin et Commode, Et un traité de la Resurrection des morts : l'un et l'autre mis nouvellement de Grec en François, avec quelques observations, par Arnaud Du Ferrier I. C.*, 1577.

<sup>16</sup> Londres, Bernard Quaritch, 2005.

<sup>17</sup> <http://bibliotheque.bordeaux.fr/in/le-patrimoine/bibliotheque-numerique>.

Malvyn et de deux autres conseillers au parlement, Émmanuel du Mirail et Pierre de Termes, de Florimond de Ræmond, du médecin Étienne Maniald, de Martial Monnier ou de Pierre de Brach), ou par les mentions explicites de ces relations, rencontres ou correspondances, chez Gérard-Marie Imbert, nous le disions, ou par exemple chez Pierre de Brach, qui évoque ses liens familiaux avec Florimond de Ræmond et Guillaume du Bartas, auxquels s'ajoute un nouveau venu dans la vie locale, Jacques Peletier du Mans :

[...]  
 Ceux qu'icy j'attends a disner.  
 C'est Raimond, un autre moi-mesme,  
 Salluste, que j'aime, et qui m'aime  
 C'est Peletier, en l'amitié  
 Duquel aussi je suis lié  
 Par une nouvelle alliance,  
 Nouvele estant sa connoissance<sup>18</sup>.

Le dossier ici présenté est issu d'un projet de recherche fondé sur le constat que la figure de Montaigne a concentré les recherches des philologues, des spécialistes de littérature, des historiens et des philosophes, et sans doute un peu écrasé de son aura le monde qui l'entoure (à l'exception peut-être de La Boétie), ainsi que le reste de la vie culturelle bordelaise à l'époque, pourtant très riche. Or l'auteur des *Essais* est aussi le fruit de son milieu, et une meilleure connaissance des divers aspects de la vie intellectuelle et culturelle locale profiterait aux études montaniennes comme à l'histoire de la ville et de sa région, dont elle permettrait de mieux connaître des aspects demeurés dans l'ombre, ou sur lesquels les recherches ont besoin d'être renouvelées. Ceux-ci touchent aussi bien au rôle et au statut de la ville, lieu où affluent des textes venus de l'extérieur, lieu de croisements, d'échanges et de production, qu'aux ouvrages sortis des presses des imprimeurs bordelais, à leurs auteurs et à leurs lecteurs. Il convient de même de s'intéresser aux contemporains de Montaigne et à leur production littéraire ou intellectuelle, à l'organisation de la vie culturelle et à la circulation de l'information et du savoir, à la nature exacte des bibliothèques des contemporains de Montaigne, à leur envergure

<sup>18</sup> *Les Poemes de Pierre de Brach Bourdelois. Divisés en trois livres*, Bordeaux, Millanges, 1576.

et leur situation dans la ville, à la production du savoir et à l'éventuelle spécificité de l'université bordelaise dans le domaine du droit et de la médecine... Des interrogations similaires concernent les collections d'art, d'antiquités notamment, très en vogue à cette époque. Par ailleurs, les derniers travaux d'envergure sur le Collège de Guyenne remontent au XIX<sup>e</sup> siècle (Ernest Gaullieur en 1874) : la pédagogie du collège et ses méthodes, l'identité et la pensée des professeurs, les œuvres pédagogiques et scientifiques qu'ils ont laissées, ainsi que la place des mathématiques ou celle d'une philosophie aristotélicienne de bon niveau méritent des études<sup>19</sup>. Enfin, malgré le travail colossal accompli par Louis Desgraves, il manque encore des travaux sur les imprimeurs-libraires bordelais, en particulier sur ce qui motivait leurs choix éditoriaux et la constitution intellectuelle de leurs catalogues. On pourrait également mieux étudier la manière dont le milieu bordelais construit son rapport au passé, à la culture de la ville et de la région et à ses grands hommes, à travers le travail historique et archéologique fourni par Élie Vinet<sup>20</sup> [Fig. 1], et la place qu'il fait au poète Ausone<sup>21</sup>, ou par Gabriel de Lurbe<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> On pense en particulier à l'œuvre d'Élie Vinet, très variée, dont ce recueil de textes dont le titre est tout un programme : *Maison champêtre et agriculture [...] divisée en cinq parties. La première est l'arpenterie et vraye manière d'arpenter [...] Pour facilement cognoistre la hauteur du Soleil et des Estoilles, des montagnes, hautes Tours, Chasteaux et maisons : Et la Hrologiographie, ou manière de faire Quadrans et Solaires. Plus est amplement monstre la façon d'embellir les Iardins, les entretenir [...] Avec le Iardin medicinal et la façon d'user de la vertu des herbes et plantes*, Paris, chez Robert Foüet, 1607. Dans un tout autre genre et pour un tout autre public : *Les Declinaisons de tous noms et verbes latins, reguliers et autres. D'avantage l'entiere Conjugaison du verbe François, avecque son exposition Latine. Plus la maniere d'instruire les enfans, et la table du livre*. Par M. Elie Vinet Sainctongeois. Le tout reveu, corrigé et augmenté en ceste derniere impression, Millanges, 1610.

<sup>20</sup> *L'Antiquité de Bourdeaus, et de Bourg, présentée au roi Charle neufiesme, le treziesme jour du mois d'Avril, l'an mille cinq cens soixante et cinq, a Bourdeaus, et lhors premierement publiée, mais depuis reveuë et augmentée, et a ceste autre impression enrichie de plusieurs figures*, Millanges, 1574 ; mais aussi *L'Antiquité de Bordeaux et celle d'Angoulême*.

<sup>21</sup> *Ausonii Burdigalensis opera commentariis illustrata, per Eliam Vinetum, Santonum*, Bordeaux, Millanges, 1584.

<sup>22</sup> *De Illustribus Aquitaniae viris, Constantino magno usque ad nostra tempora, libellus. Auctore Gab. Lurbeo, I. C. Procuratore et Syndico civitatis Burdigalensis*, Bordeaux, Millanges, 1591 ; *Garumna, Aurigera, Tarnis, Oldus, Durannius, Aturrus et Carantonus. Cum onomastico Gallico omnium Aquitaniae urbium, additis è regione latinis nominibus, quae apud antiquos scriptores leguntur*, Bordeaux, Millanges, 1593 ; *Discours sur les antiquitez trouvees pres le prieuré S. Martin les Bourdeaus*, Bordeaux, S. Millanges, 1594.

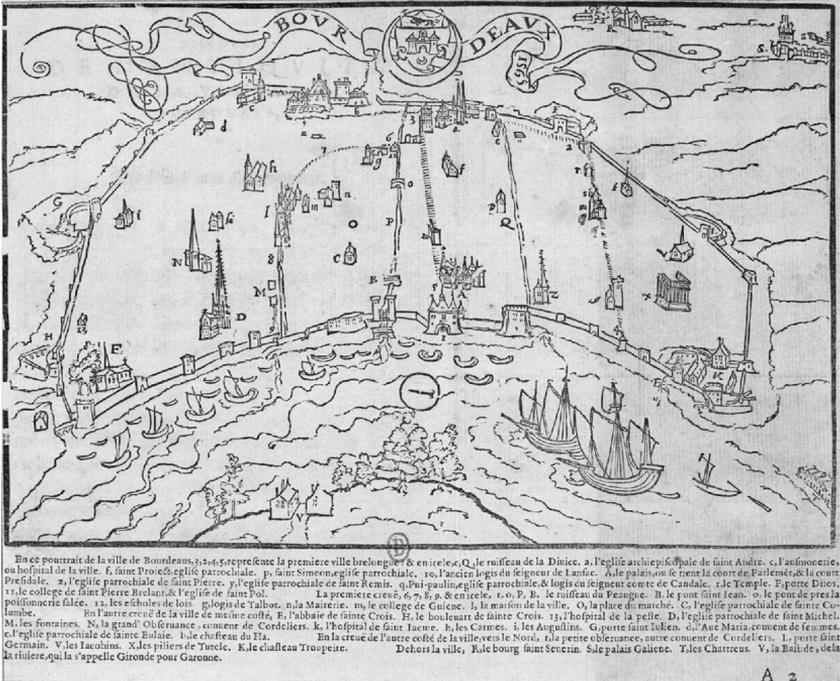


Fig. 1. **Élie Vinet, *Antiquite de Bourdeaux* – plan de la ville (1574).**  
[Bibliothèque de l'INHA]

Des travaux importants mais encore dispersés témoignent de l'intérêt que suscitent depuis des années ces thèmes, comme ces figures restées pour certaines marginales. Le numéro que la revue des *Montaigne studies* a consacré en 2001 à *La Familia de Montaigne* a ouvert de nombreuses pistes<sup>23</sup>, et l'on peut citer également l'article qu'Alain Legros a consacré à « La vie et l'œuvre d'un médecin contemporain de Montaigne, Pierre Pichot »<sup>24</sup> ou celui que Richard Cooper a consacré aux travaux d'Élie Vinet<sup>25</sup>. Plus récemment, le travail d'Aurélie Plaut a montré qu'il était possible de retrouver la trace de certaines collections (ici, celle de Florimond

<sup>23</sup> XIII, 1-2, 2001. Voir en particulier, pour le Collège de Guyenne, l'article de Rosanna GORRIS CAMOS sur André de Gouvéa, et celui de Philip FORD sur Buchanan.

<sup>24</sup> *Revue française d'histoire du livre* 92-93, 1996, p. 361-374.

<sup>25</sup> « Histoire et archéologie de la Gascogne antique au XVI<sup>e</sup> siècle », dans C. MAGNIEN-SIMONIN et D. BOLHER, *Méthodes et écritures de l'Histoire*, Genève, Droz, 2005, p. 143-166.

de Ræmond<sup>26</sup>) à travers les descriptions que l'on en conserve, et Evelien Chayes donne un aperçu significatif des informations qui dorment encore dans les archives bordelaises ou de ce que l'on peut tirer de l'analyse des *ex libris* des ouvrages conservés à la bibliothèque municipale dans un article consacré aux « Bibliothèques bordelaises à l'époque de Montaigne »<sup>27</sup>.

Les articles qui suivent constituent le début d'un dossier sur le sujet, dans le cadre de ce qui devait être initialement un cycle de journées d'étude. La pandémie a empêché la tenue des deux premières journées, consacrées à la vie du livre en Aquitaine et aux bibliothèques et collections d'art ou d'antiquités. L'accès aux collections et le travail en bibliothèque ayant également été entravé, toutes les communications prévues n'ont pu être transformées en articles, mais ce premier dossier, grâce à une riche et longue introduction et à quelques études de cas, nous permettra d'engager malgré tout le travail, qui doit se poursuivre entre 2022 et 2024.

---

<sup>26</sup> « L'hôtel particulier et la collection d'antiques de Florimond de Raemond (1540 ?-1601) : un exemple du parâtre bordelais à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle », *Apparence(s)* 3, 2009 [<https://journals.openedition.org/apparences/1122>]; Jean-François FOURNIER, « L'hôtel de Raymond, rue du Temple à Bordeaux : une représentation inédite », *Revue archéologique de Bordeaux* 105, 2014, p. 237-240.

<sup>27</sup> *Revue française d'histoire du livre* 138, 2017, p. 53-77.

**Jean BALSAMO\***

(jean.balsamo@univ-reims.fr)

## **Pour une histoire intellectuelle de Bordeaux « au temps de Montaigne »**

RÉSUMÉ. – L’historiographie intellectuelle des villes dites « de province » s’est profondément renouvelée dans ses enjeux et par ses méthodes. Bénéficiant de l’apport de l’histoire du livre et d’un répertoire exhaustif de la production imprimée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, elle décrit le cadre institutionnel dans lequel s’est déployée l’activité lettrée et savante, établit la prosopographie de ses acteurs, écrivains, professeurs, érudits, mécènes et protecteurs, analyse les œuvres produites pour estimer leur importance et leur singularité, en relation aux modèles communs et aux savoirs généraux. Pour caractériser un moment de l’histoire intellectuelle de Bordeaux, le choix du « temps de Montaigne » définit, plus qu’un simple cadre chronologique, une difficile problématique : donner à comprendre les conditions qui ont permis le chef-d’œuvre bordelais que constituent les *Essais*, tout en se libérant de la centralité de Montaigne, pour mettre en lumière les différentes cultures à l’œuvre à Bordeaux, entre 1530 et 1620.

ABSTRACT. – The stakes and methods that have long determined the historiography of intellectual life in French provincial towns have undergone far-reaching transformations, especially in the fields of book-history and bibliography. Those disciplines, with the comprehensive overview of sixteenth- and seventeenth-century book-production they generated, now enable us to delineate the institutional framework within which literary and scholarly activities thrived, to write a prosopography of intellectual life’s agents (writers, scholars, university professors and patrons), to analyse their works and value their importance and singularity. When we define this remarkable period of Bordeaux’s intellectual life as the “Time of Montaigne”, we do not only predicate chronological demarcations but we also engage in a complex debate: how to understand the local circumstances in which took shape such a masterpiece as the *Essais*, while highlighting various other forms of culture that existed in Bordeaux during the period 1530-1620, without being overwhelmed by Montaigne’s centrality.

L’histoire des villes dites « de province », en particulier leur histoire intellectuelle, a longtemps été négligée. Cette négligence révèle les formes et les enjeux généraux du grand récit national français, dans lequel tout ce qui semblait ressortir à une dimension provinciale a été écarté ou minoré au profit de la célébration de l’État et de ceux qui l’ont dirigé<sup>1</sup>. Une telle situation tient à trois séries de raisons complémentaires. D’une part, à la différence de

---

\* Université de Reims.

<sup>1</sup> Sur le « provincial » comme objet historique, voir Alain CORBIN, « Paris – Province », dans Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. 2, p. 2851-2888.

l'Italie, de l'Allemagne et des Pays-Bas, des pays de forte et longue tradition identitaire urbaine, l'histoire politique de la France a été marquée dans la longue durée par un processus de centralisation du pouvoir autour du monarque, de la cour, d'une capitale, en une dynamique conflictuelle qui conduisit à la subordination et à la dévalorisation des instances locales. La politique des rois a été systématiquement hostile non pas aux provinces en tant que possessions soumises à leur souveraineté, mais aux villes, à leurs privilèges et à leurs libertés. L'épisode de la Ligue a toujours été présenté dans un sens négatif, en faveur de Henri IV et dans la perspective téléologique de la victoire de la monarchie ; il peut aussi être interprété comme une manifestation de résistance urbaine, au même titre que l'aura été plus tard la Commune. Ce processus de subordination a occulté la mémoire locale, quand celle-ci n'a pas été faussée pour servir à la constitution de l'identité nationale<sup>2</sup>.

D'autre part, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, loin d'être seulement un lieu de pouvoir, la cour et la capitale, qui elles-mêmes ne se recoupaient pas, ont été les lieux de concentration de l'activité intellectuelle et artistique la plus brillante et la plus novatrice. Faire l'histoire de celle-ci, en France, revenait à la rattacher à ces lieux, la cour et son siège, Fontainebleau, Paris et, ponctuellement, quelques cités que des circonstances particulières avaient fait le siège provisoire d'une cour (Tours, sous Henri III<sup>3</sup>, Agen, lors du séjour de Marguerite de Valois<sup>4</sup>). Mais dans ces cas particuliers, les villes restaient considérées dans leur rôle de capitales administratives ou intellectuelles, et non pas en tant que municipalité. Les études littéraires, centrées autour des œuvres des grands auteurs, des écrivains de cour ou venus faire carrière à la cour, le plus souvent sans attaches avec une ville particulière, réservaient peu de place à l'histoire littéraire des villes, considérées comme le lieu d'activité

---

<sup>2</sup> Voir Myriam YARDÉNI, « Histoire de villes, histoire de provinces et naissance d'une identité française au xvi<sup>e</sup> siècle », *Journal des Savants*, janvier-juin 1993, p. 111-134.

<sup>3</sup> Voir Laurence AUGEREAU, « Le mécénat royal à Tours, capitale provisoire du Royaume, 1589 », dans Isabelle de CONIHOUT et alii, *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, PUPS, 2005, p. 213-226.

<sup>4</sup> Voir Lucile BOURACHOT, « Agen et Marguerite de Valois, reine de Navarre », dans Madeleine LAZARD et Jean CUBELIER de BEYNAC (dir.), *Marguerite de France [sic] reine de Navarre et son temps*, Agen, Centre Matteo Bandello, 1994, p. 61-81.

de *minores* qui n'avaient pas réussi, et occasion, au mieux, de l'évocation condescendante d'un contexte « provincial »<sup>5</sup>.

Enfin, cette situation, et le partage qu'elle a imposé selon un mode de plus en plus tranché, a marqué l'activité savante elle-même. Elle a conduit à un autre partage, entre la recherche universitaire et l'érudition locale, à qui était comme concédée une histoire que la première ne prenait pas en charge. Pendant longtemps, l'histoire des villes, diluée dans une histoire régionale plus vaste qui en faisait disparaître la spécificité sous le voile du folklore et du particularisme régional, a été ainsi réservée aux historiens et aux érudits locaux. Ses résultats sont publiés le plus souvent dans des revues difficiles d'accès ou des brochures confidentielles. Pourtant, même si ces travaux ont été souvent inégaux et fragmentaires, leur apport a été considérable. Mais le savoir accumulé par des générations de chercheurs a connu une énorme déperdition, faute d'une institution capable de lui donner sens, d'en assurer la continuité et de le mettre en valeur. L'université, de ce point de vue, n'a pas joué son rôle. Or l'institution universitaire en tant qu'institution urbaine a elle-même été un des lieux où se sont opposés le pouvoir central et les institutions municipales. Détruite par la Révolution, l'ancienne Université n'a pas été restaurée dans ses formes et ses privilèges, mais réorganisée suivant un modèle uniforme et centralisé, sans autonomie et sans mémoire de ses origines, à l'exception parfois d'une identité corporatiste, celles des écoles de droit ou de médecine. Ce n'est pas un hasard s'il n'y a pas de tradition française d'histoire des universités, en tant qu'objet d'étude institutionnel. Les quelques ouvrages consacrés à cette histoire restent lacunaires et peu détaillés, quand ils ne reposent pas sur des partis pris idéologiques nés d'anciennes représentations polémiques, conduisant à ne considérer les universités que comme des bastions conservateurs. Or l'histoire intellectuelle des villes et l'histoire de leurs universités et des collèges qui leur étaient liés se recouvrent en grande partie, à Poitiers, à Orléans, à Montpellier, à Caen, à Reims, à Toulouse, à Bordeaux en particulier, où l'université avait été fondée en 1441 et où l'activité intellectuelle trouvait un lieu d'excellence au sein du Collège de Guyenne<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Pierre de NOLHAC, « Quelques provinciaux amis de la Pléiade », *Revue des études historiques* 87, 1921, p. 28-36.

<sup>6</sup> Ernest GAULLIEUR, *Histoire du Collège de Guyenne*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874.

En dépit de cet héritage défavorable, depuis cinquante ans, cette histoire urbaine a progressé, dans le cadre des transformations du champ et des méthodes historiques, mais aussi en lien aux enjeux politiques de la régionalisation et aux transferts de compétence qu'elle implique. Les historiens, français et surtout étrangers, ont consacré de nombreux travaux à l'histoire des villes sous l'Ancien Régime. L'histoire des arts a fait l'objet de recherches spécifiques, dont les résultats font l'objet d'une diffusion et d'une valorisation patrimoniale, sous forme d'inventaires systématiques et d'expositions pluridisciplinaires. C'est probablement par ce biais que l'histoire des villes a connu récemment ses progrès les plus significatifs, qu'illustre l'exemple lyonnais<sup>7</sup>. On ajoutera l'histoire du livre. Dans ce domaine, le rapport très inégal en chiffres entre la production de Paris, capitale de l'édition française, et la production en province, a même pu faire d'une situation marginale un avantage. Pendant longtemps, la production provinciale a été connue des seuls bibliophiles, qui valorisaient sa rareté. Or c'est précisément celle-ci qui en a fait un objet d'étude maîtrisable et somme toute bien connu aujourd'hui. Là encore, l'exemple de Lyon a pu servir de modèle. Au contraire du livre parisien dont le catalogue, établi sur la base des travaux de Philippe Renouard, reste inachevé, la production provinciale a été recensée et décrite dans son ensemble. On connaît tout ou presque tout ce qui a été imprimé en France, hors de Paris, au xv<sup>e</sup>, au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle : à Lyon, mais aussi à Poitiers, à Reims, et à Bordeaux en particulier, où Simon Millanges a exercé un véritable monopole régional pendant près d'un demi-siècle<sup>8</sup>.

Sur ces bases, on pourra concevoir une histoire intellectuelle, fondée à la fois sur l'inventaire et le recensement de la production éditoriale, sur l'analyse détaillée des œuvres, sur la prosopographie de ses acteurs, écrivains, lettrés, professeurs, étudiants, érudits, mais aussi mécènes et protecteurs, sur la description des cadres institutionnels dans lesquels s'est déployée leur activité, parmi lesquels les collèges, les parlements, les couvents jouèrent un rôle déterminant.

---

<sup>7</sup> Voir Ludmila VIRASSAMYNAÏKEN (dir.), *Arts et humanisme. Lyon Renaissance*, Lyon Musée des Beaux-Arts, 2015-2016, Paris, Somogy Éditions d'Art, 2015.

<sup>8</sup> LOUIS DESGRAVES, *Bibliographie bordelaise: bibliographie des ouvrages imprimés à Bordeaux au xvi<sup>e</sup> siècle et par Simon Millanges, 1572-1623*, Baden Baden, Koerner, 1971 ; PAUL ROUDIÉ, « L'imprimerie et la librairie Millanges en 1624 », *Revue française d'histoire du livre* 39, 1983, p. 73-88.

Tous ces éléments permettent de reconstituer une activité, dont la périodisation peut et doit être précisée, pour une interprétation élargie, qui conduira à la fois à inscrire les œuvres littéraires, scientifiques et artistiques dans l'ensemble des formes de la vie intellectuelle de l'époque et de son mouvement, pour en souligner les apports, les réserves ou les retards, mais aussi à s'interroger sur leur singularité et leur spécificité, porteuses d'une éventuelle identité culturelle locale, identifiable, à l'intérieur de modèles communs et de cadres généraux. Cette approche permettra en particulier d'évaluer et d'apprécier des formes originales de réception<sup>9</sup>.

### 1. Bordeaux « à l'époque de Montaigne »

C'est dans cette perspective d'histoire urbaine que l'on pourra examiner le cas de Bordeaux. Celui-ci demande, pour être compris dans ses aspects singuliers, à ne pas être élargi à une histoire régionale, celle de la Guyenne ou l'Aquitaine, voire à un anachronique « grand Sud-Ouest ». Célébrée dès l'Antiquité par un de ses fils, Ausone, fière de son histoire<sup>10</sup>, de sa richesse et de ses institutions municipales<sup>11</sup>, Bordeaux était à la fois un port ouvert sur un horizon maritime et anglais, et une capitale économique et administrative, centre d'attraction attirant les élites venues de plus loin, du Massif central et du Périgord. La cité, tardivement rattachée au royaume (1453), avait une forte identité municipale. La mémoire de celle-ci fut entretenue et recomposée au cours du xvi<sup>e</sup> siècle par deux initiatives, d'une part, l'édition des œuvres d'Ausone commandée par les autorités municipales à Élie Vinet, et d'autre part l'écriture d'une chronique urbaine régulièrement réactualisée, dans laquelle l'histoire intellectuelle avait déjà sa place. En 1591, Gabriel de Lurbe publia chez Simon Millanges un *De illustribus Aquitanis viris libellus*<sup>12</sup>. Cette histoire, dont l'éclat allait être

---

<sup>9</sup> Cette question a été bien problématisée par Régine REYNOLDS-CORNELL, dans son compte rendu de Nathalie DAUVOIS (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1489-1596)*, Paris, Champion, 2004 (*Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 70, 2008, p. 246-253).

<sup>10</sup> Camille JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, Bordeaux, Gounouilhou, 1887.

<sup>11</sup> Laurent COSTE, *Messieurs de Bordeaux. Pouvoirs et hommes de pouvoir à l'hôtel de ville (1548-1789)*, Bordeaux, 2006 ; Id., *Élites municipales françaises. Dictionnaire prosopographique. Les jurats de Bordeaux de 1550 à 1798*, Bordeaux, 2008.

<sup>12</sup> Chicago, Newberry Library (Case E 43937-528). L'ouvrage est accompagné de pièces liminaires de Pierre de Lurbe et Étienne Maniald. Il est aussi à Bordeaux, numérisé sur le site de la Bibliothèque virtuelle Séléne de Mériadeck.

renforcé par le prestige de deux grands écrivains, Montaigne et plus tard Montesquieu, fut prolongée et mise en valeur au XIX<sup>e</sup> siècle, éclairée par une activité locale d'érudition et de bibliophilie<sup>13</sup>, relayée par une Académie, des sociétés savantes, des revues. L'histoire intellectuelle de Bordeaux a fait l'objet d'études nombreuses mais dispersées. Une des premières tâches de l'historien sera d'en faire l'inventaire.

À Bordeaux plus qu'ailleurs, et au Parlement en particulier<sup>14</sup>, s'est exercée la dynamique conflictuelle entre cette identité municipale et le pouvoir central, dont les événements de 1548 ont été un des points culminants<sup>15</sup>, à l'origine d'un long traumatisme, que renouvelèrent les guerres de religion et plus tard l'épisode girondin. Ce traumatisme a eu pour conséquence un double mouvement de déculturation et de ressentiment<sup>16</sup>. On pourra en lire une lointaine expression dans le cadre même des études consacrées à Montaigne, qui se sont développées comme le lieu d'une affirmation identitaire bordelaise. Ces études ont été préparées par plus d'un siècle de débats autour de l'exemplaire de l'édition des *Essais* (Paris, L'Angelier, 1588) annoté par l'écrivain, conservé à Bordeaux, d'abord connu comme « manuscrit de Montaigne » puis appelé de façon significative « Exemplaire de Bordeaux »<sup>17</sup>. Elles ont connu leur premier couronnement en 1906, avec le grand projet d'une « édition municipale » des *Essais*, destinée à célébrer un auteur bordelais, qui lui-même avait été maire de la cité, en mettant en valeur un objet spécifiquement bordelais, à qui l'on accordait à cette

---

<sup>13</sup> Voir en particulier le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Ernest Labadie*, Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 1918, décrivant 4.154 lots, ainsi que les collections de Reinhold Dezeimeris (1914), Meaudre de Lapouyade (1922), Ph.-L. Bordes de Fortage (1924-1927).

<sup>14</sup> Outre l'ouvrage classique de G.B.F. BOSCHERON DES PORTES, *Le Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression (1451-1790)*, Bordeaux, Ch. Lefebvre, 1877, voir Grégory CHAMPEAUD, *Le Parlement de Bordeaux et les paix de religion (1563-1600)*, Bouloc, Éditions d'Albret, 2008 ; Bertrand FAVREAU (dir.), *Le Parlement de Bordeaux, 1462-2012. 550 ans d'histoire du Parlement et du Barreau de Bordeaux*, Bordeaux, Chawan, 2014.

<sup>15</sup> Stéphane Claude GIGON, *La Révolte de la Gabelle en Guyenne (1548-1549)*, Paris, Champion, 1905.

<sup>16</sup> Voir Laurent COSTE, « La révolte de 1548 et la naissance de l'image d'une ville rebelle », dans Émilie CHAMPION et alii (dir), *L'Aquitaine révoltée*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 2014, p. 69-81.

<sup>17</sup> Voir Paul COURTEAULT, « L'exemplaire de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne* 9, 1940, p. 54-56.

occasion son appellation définitive. Cette nouvelle édition prenait le contre-pied d'une tradition éditoriale longue de trois siècles, fondée sur le texte de l'édition posthume (Paris, L'Angelier, 1595), édité par la scrupuleuse Marie de Gournay, qu'avait portée à son terme la rigoureuse édition savante procurée par Ernest Courbet et Charles Royer, publiée à Paris entre 1872 et 1900<sup>18</sup>. On lira dans ce sens l'épître adressée par Henri de La Ville de Mirmont au maire de Bordeaux Alfred Daney, qui ouvre le premier tome de l'édition et qui associe l'Université à la Municipalité sous une même devise prise d'Ausone : « *diligo Burdigalam* »<sup>19</sup>. Dans ce contexte, la personnalité et l'œuvre de Montaigne ont pris une portée emblématique. La carrière municipale de Montaigne, son nom et le prestige intellectuel entourant son œuvre pouvaient servir de catalyseur à certaines initiatives publiques.

En 1864, Reinhold Dezeimeris avait commencé sa carrière savante par un ouvrage pionnier qui reste une référence pour l'étude de la vie intellectuelle à Bordeaux. Il plaçait celle-ci, de façon générale, dans le cadre de la « Renaissance des lettres », une renaissance tardive liée à la fondation d'un collège, en 1533, dans une ville de négociants, sans véritable tradition lettrée, devenue siège d'un parlement<sup>20</sup>. Cette étude précédait le développement des études montaignistes, dont Dezeimeris fut lui-même un des promoteurs, en publiant des *Recherches sur la recension du texte posthume des Essais de Montaigne* (1866). La question principale que pose l'étude de la vie intellectuelle à Bordeaux est ainsi précisément celle de ce que l'on pourrait appeler la « centralité » de Montaigne qui conduit à évoquer cette vie intellectuelle en la définissant par rapport à lui. Il s'agit d'une question de méthode, qui porte aussi sur l'objet même de cette recherche.

Si la référence à Montaigne peut paraître arbitraire, elle a pour elle une longue tradition. La première prosopographie des lettrés bordelais faisait déjà de l'auteur des *Essais* la figure centrale de

---

<sup>18</sup> Sur le débat critique et ses enjeux, voir Jean BALSAMO, « EB vs 95 : un débat bien français pour une question mal posée », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne* 56, 2012-2, p. 269-286.

<sup>19</sup> *Les Essais de Montaigne publiés d'après l'exemplaire de Bordeaux sous les auspices de la commission des Archives municipales*, Bordeaux, Imprimerie nouvelle F. Pech, 1906, p. vii.

<sup>20</sup> Reinhold DEZEIMERIS, *De la Renaissance des lettres à Bordeaux au xvi<sup>e</sup> siècle, discours de réception prononcé à l'Académie de Bordeaux le 17 décembre 1863*, Bordeaux, Gounouillhou, 1864.

la vie intellectuelle à Bordeaux. En 1584, dans sa *Bibliothèque*, François de La Croix du Maine citait les noms d'une vingtaine d'entre eux, de Guillaume Vincent et Jean du Bois, actifs vers 1480, à ses contemporains, Pierre de Brach et Du Bartas. Dans cet ensemble, Montaigne occupait une place privilégiée, que confirmait la longueur de la notice qui lui était dédiée<sup>21</sup>. En mentionnant avec éloge les membres de la famille La Chassaingne, cette même notice renvoyait à celle, également développée, de Pressac, le beau-frère de Montaigne, qui avait probablement été à l'origine de l'information du bibliographe. Dès lors, le prestige de l'auteur des *Essais* donna son éclat rétrospectif à la vie intellectuelle bordelaise. La référence à Montaigne et à son œuvre a permis de rendre cette évocation plus concrète que lorsqu'elle était formulée en relation à la Renaissance, une notion encore utilisée par Dezeimeris, mais aujourd'hui discutée, et plus évocatrice qu'une simple datation. Celle-ci serait du reste difficile à délimiter : le xvi<sup>e</sup> siècle de façon générale, les années 1532-1592, 1550-1600, 1500-1650 ? Le « temps de Montaigne » correspond à la génération des Bordelais nés vers 1530, morts vers 1600, il peut s'élargir en amont aux maîtres qui les ont formés, actifs vers 1550, et en aval, à leurs héritiers immédiats jusque vers 1620. Ce cadre chronologique lié aux hommes, est aussi plus pertinent qu'une périodisation politique, celle des règnes, ceux des derniers Valois ou celui de Henri IV, qui conduirait à minorer la nature conflictuelle de ces règnes, à Bordeaux même, révoltée contre le pouvoir royal sous Henri II, hostile au protestant Henri de Navarre, gouverneur de Guyenne<sup>22</sup>. Au contraire d'autres cités, Bordeaux n'a pas été le siège d'une cour princière et n'a pas vu son activité intellectuelle se développer en relation à celle-ci. Même si l'on évoque parfois de façon impropre une « cour de Guyenne »<sup>23</sup>, Bordeaux n'était pas la résidence du roi de Navarre, qui se trouvait à Nérac et à Pau<sup>24</sup>. En revanche, la cité

---

<sup>21</sup> François de LA CROIX DU MAINE, *Premier volume de la Bibliothèque*, Paris, L'Angelier, 1584, p. 328-329.

<sup>22</sup> François GEBELIN, *Le Gouvernement du Maréchal de Matignon en Guyenne pendant les premières années du règne de Henri IV (1589-1594)*, Bordeaux, Mounastre-Picamillh, 1912.

<sup>23</sup> Voir Richard COOPER, « Marguerite de Valois en Gascogne », dans M. LAZARD et J. CUBELIER de BEYNAC (dir.), *Marguerite de France*, op. cit. [n. 4], p. 108-132, ici, p. 110.

<sup>24</sup> Voir *La Cour de Nérac au temps de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois*, Cahiers d'Aubigné 24, 2012.

a accueilli des souverains, Charles IX, Marguerite de Valois et des grands personnages ; elle fut aussi le siège d'une chambre de justice qui réunit à Bordeaux pendant quelques mois en 1582 l'élite de la Grande robe parisienne. Certains de ces événements publics suscitérent une production littéraire et artistique. L'entrée de Charles IX fut ainsi l'occasion d'une brève efflorescence poétique, qu'illustrèrent Étienne de Cruseau<sup>25</sup>, auteur d'une *Chronique* de la cité<sup>26</sup>, Maurice Marcis, Martin Thomas<sup>27</sup>. En revanche, la chambre de justice, active dans son domaine de compétence, et dont il reste le discours de l'avocat du roi Antoine Loisel dédié à Montaigne<sup>28</sup>, un hommage assez important pour que Vinet en indique la bonne réception par le dédicataire<sup>29</sup>, ne suscita pas la même activité sociale et lettrée que la réunion des Grand jours à Poitiers quelques années plus tôt, faute peut-être d'un cadre social féminin et bourgeois, capable de l'accueillir et de jouer un rôle analogue au salon des dames des Roches.

La question liminaire devrait ainsi nous conduire à nous demander si le fait d'invoquer le nom de Montaigne pour déterminer une période de l'histoire intellectuelle a une efficacité heuristique pour comprendre une spécificité bordelaise, dans sa culture lettrée, ses pratiques savantes, son interprétation et sa réception de la culture de son temps, et dans quelle mesure Montaigne peut être considéré comme son représentant autorisé<sup>30</sup>. Or la relation de Montaigne avec Bordeaux demande elle-même à être précisée, aussi bien sa relation effective que sa relation

---

<sup>25</sup> Sur le poète, voir Jean Paul BARBIER-MUELLER, *Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2015-2020, t. III, p. 372-374.

<sup>26</sup> Étienne de CRUSEAU, *Chronique*, éd. Jules DELPIT, Bordeaux, Gounouilhou, 1879.

<sup>27</sup> *L'Entrée du Roy à Bordeaux, avecques les carmes latins qui luy ont esté presentés et au chancelier*, Paris, Th. Richard, 1565 ; voir Paul COURTEAULT, *Geoffroy de Malvyn magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, Paris, Champion, 1907, p. 63.

<sup>28</sup> Antoine LOISEL, « Bordeaux II », remontrance du 22 août 1582, dédiée à Montaigne, d'Agen, le 1<sup>er</sup> novembre 1582, dans *De l'œil des rois et de la justice*, Paris, L'Angelier, 1595, f. K3v. Le texte avait paru pour la première fois en 1584 (Paris, Le Mangnier).

<sup>29</sup> Lettre de Vinet à Pithou, du 26 novembre 1583, citée dans Louis DESGRAVES, *Élie Vinet humaniste de Bordeaux (1509-1587). Vie, bibliographie, correspondance, bibliothèque*, Genève, Droz, 1977, p. 148-149.

<sup>30</sup> C'est le parti du catalogue *Around Montaigne. A Group of Books reflecting the Intellectual Life of Bordeaux in the Time of Montaigne*, Londres, Bernard Quaritch, 2005.

intellectuelle et symbolique<sup>31</sup>. Bien que fils d'un notable, descendant d'une longue lignée de négociants et de bourgeois de Bordeaux, Montaigne est né en Périgord, un « pays sauvage »<sup>32</sup>, il exerça en qualité de magistrat à la Cour des Aides de Périgueux<sup>33</sup>, et, en 1584, il acquit la bourgeoisie de Libourne. Dans les *Essais*, il consacra un chapitre bien connu à sa nomination à la mairie de Bordeaux, mais il fit aussi des allusions, non dépourvues d'ironie, à son identité et à sa carrière périgourdines :

Nous sommes Chrestiens à mesme tiltre que nous sommes ou Perigordins ou Allemans<sup>34</sup>.

Et toute à l'opposite de l'autre, m'aymeroï à l'avanture mieux, deuxiesme ou troisieme à Perigueux, que premier à Paris<sup>35</sup>.

La page de titre de la deuxième édition des *Essais*, publiée en 1582 par Simon Millanges, précise qu'il était « Maire et Gouverneur de Bourdeaus ». Pourtant lui-même ne se qualifiait pas de « Bordelais » ou de « gentilhomme Bordelais » sur le titre de ses ouvrages, au contraire d'un Pierre de Brach, d'un François de Chantelouve ou d'un Jean de Castaigne, « Bourdelois », auteur d'un sonnet encomiastique adressé à Olivier de Magny<sup>36</sup>. Dans le même temps, Pierre de Brach désignait François Moncaut comme « Poète Bourdelois »<sup>37</sup>. En ce qui concerne Montaigne, parmi les livres de sa bibliothèque, on ne trouve la mention « *Michael Eyquemius Montanus Burdigalensis* » ou « *Michael Montanus Burdigalensis 1551* » que sur deux volumes achetés durant sa jeunesse, un exemplaire des œuvres de Térence (1537), où elle

---

<sup>31</sup> Voir Bruno ROGER-VASSELIN (dir.) *Montaigne et sa région*, *Bulletin de la Société internationale des Amis de Montaigne* (VIII<sup>e</sup> série) 48, 2008/2.

<sup>32</sup> *Les Essais*, III, 5, éd. Jean BALSAMO et alii, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2017<sup>s</sup> [2007<sup>1</sup>], p. 918.

<sup>33</sup> Voir Denise BÈGE-SEURIN, « Michel Eyquem de Montaigne, général-conseiller à la cour des Aides de Périgueux », dans *Montaigne et sa région*, *op. cit.* [n. 31], p. 271-283.

<sup>34</sup> *Les Essais*, II, 12, éd. cit., p. 466.

<sup>35</sup> *Ibid.*, III, 7, p. 961.

<sup>36</sup> Jean de CASTAIGNE, « Des verdz cheveux de la belle Daphnée... », dans Olivier de MAGNY, *Les Amours*, Paris, Sertenas, 1553, f. A8 ; le même recueil contient une ode de Magny à Castaigne, « Icy je ne publie pas... », f. 31<sup>v</sup>°-32, dans laquelle le poète célèbre le « parler riche et facond » de son ami.

<sup>37</sup> Pierre de BRACH, *Les Poemes*, Bordeaux, S. Millanges, 1576, f. 174.

est complétée par la mention « *huius possessor 1549 ætatis anno prope 16.* »<sup>38</sup>, ainsi que sur un exemplaire de l'*Histoire* de Denys d'Halicarnasse<sup>39</sup>. Montaigne n'apposait pas systématiquement cette mention sur les autres livres de cette période, et il n'en fit plus usage sur ceux qu'il acquit plus tard, tout comme il abandonna le patronyme Eyquem, trop lié à son milieu municipal, pour ne garder que son nom noble, celui de la seigneurie. Ce choix dépassait probablement le cas personnel de Montaigne, en révélant, à l'origine de son projet littéraire, une série de conflits plus généraux : une tension sociale entre une assise bourgeoise et une ambition nobiliaire, une tension politique entre un contexte local et les promesses d'une carrière plus ambitieuse, une tension culturelle entre l'érudition humaniste, en latin, celle du collège et du Parlement, et une expression mondaine et de cour, en langue vernaculaire, valorisant l'histoire et la poésie, combinant la fiction narrative à la philosophie morale. Les *Essais*, dont l'édition complète (1588) ne portait plus que le nom du seigneur de Montaigne, sans mention à une identité bordelaise, assumaient l'ensemble de cette culture complexe et de ses contradictions.

La référence à Montaigne apparaît ainsi moins comme une justification et comme un cadre *a priori* que comme une problématique, dans son histoire et ses implications. Si on l'accepte, elle conduira à examiner de façon plus précise, en premier lieu, l'œuvre même et la personnalité de celui-ci, pour les comprendre selon les enjeux lettrés, mais aussi politiques auxquels elles ont été confrontées, pour les inscrire dans les réseaux qui leur donnent sens. L'étude de la vie intellectuelle à Bordeaux devrait d'abord nous permettre de mieux comprendre Montaigne et les *Essais*. Inversement, leur lumière conduit aussi à éclairer plus ou moins distinctement d'autres personnages bordelais et d'autres œuvres élaborées à Bordeaux, en relation à lui : Étienne de La Boétie ; Élie Vinet, avec en arrière plan le Collège de Guyenne, ses élèves, ses régents, ses principaux, parmi lesquels son successeur Jacques Peletier du Mans, ainsi que d'autres personnages de son entourage immédiat, le président Jacques Benoît de Lagebaston son protecteur, ou le médecin Martial Deschamps, son intermédiaire malhonnête

---

<sup>38</sup> Voir Barbara PISTILLI et Marco SGATTONI, *La Biblioteca di Montaigne*, Pise, Edizioni della Normale, 2014, p. 88.

<sup>39</sup> *Ibid.*, n° 26.

auprès des libraires parisiens<sup>40</sup> ; l'imprimeur Millanges, à qui Montaigne confia les deux premières éditions de ses *Essais* ; Geoffroy de La Chassaigne, *souldan* de Pressac, porteur de la riche tradition savante de la belle-famille de Montaigne<sup>41</sup> ; Pierre de Brach<sup>42</sup> ; le médecin Pierre Pichot<sup>43</sup> ; Florimond de Ræmond<sup>44</sup> ; Gabriel de Lurbe<sup>45</sup> ; Pierre de Lancre<sup>46</sup> ; Geoffroy Malvyn. À la liste de ces personnages, on ajoutera le président d'Espagnet, qui facilita l'accès de Marie de Gournay auprès des Dames de Montaigne et qui, plus tard, acquit une partie des livres de l'écrivain, et Pierre Charron, qui n'était pas bordelais<sup>47</sup>. On conserve un livre portant mention d'un ex-dono de Montaigne à Charron<sup>48</sup>, ainsi qu'un exemplaire du traité des *Trois vérités* (1595), véritable *association copy*, qui réunit un auteur, le « Parisien » Charron, l'imprimeur Millanges, et un lecteur, Florimond de Ræmond, qui y

---

<sup>40</sup> Henri de LA VILLE DE MIRMONT, « L'histoire tragique et miraculeuse de Martial Deschamps », *Revue historique de Bordeaux* 4, 1911, p. 361-384.

<sup>41</sup> Jean BALSAMO, « Deux gentilshommes "nécessiteux d'honneur" : Montaigne et Pressac », *Montaigne Studies* 13, 2001, p. 141-175.

<sup>42</sup> À l'exception d'une thèse non publiée de J. DAWKINS, *La Fortune et l'œuvre d'un poète bordelais de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : P. de Brach (1547 ?-1605)*, University of Nottingham, 1969, il n'existe pas d'étude d'ensemble de l'œuvre du poète. Celui-ci est connu surtout pour ses relations avec Montaigne, qui demandent à être précisées. Sur l'œuvre poétique, voir les notices de J. P. BARBIER-MUELLER, *Ma Bibliothèque poétique*, t. IV, Genève, 2000, vol. 1, p. 312-324, et *Dictionnaire des poètes français*, *op. cit.* [n. 25], t. II, p. 786-790. Voir également Grégory CHAMPEAUD, « "Des temps si pervers". Pierre de Brach et Bordeaux au temps des guerres civiles », dans Concetta CAVALLINI et Véronique FERRER (dir.), *Pierre de Brach, Poésie, théâtre, traduction*, Fasano, Schena Editore, 2018, p. 27-47.

<sup>43</sup> Voir Alain LEGROS, « La vie et l'œuvre d'un médecin contemporain de Montaigne : Pierre Pichot », *Revue française d'histoire du livre* 92-93, 1996, p. 361-374.

<sup>44</sup> Raymond DARRICAUD, « La vie et l'œuvre d'un parlementaire aquitain. Florimond de Ræmond (1540-1601) », *Revue française d'histoire du livre* 1, 1971, p. 109-128 ; Gérard MORISSE, « Sur les traces de Florimond de Ræmond (Agen 1540-Bordeaux 1601) », *Revue française d'histoire du livre* 122-125, 2004, p. 121-146.

<sup>45</sup> Voir Catherine MAGNIEN-SIMONIN, « Un Bordelais convaincu : le procureur syndic Gabriel de Lurbe (1538-1613) », dans *Mélanges offerts à Anne-Marie Cocula*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, t. II, p. 857-867.

<sup>46</sup> Antoine Arnaud COMUNAY, *Le Conseiller Pierre de Lancre*, Agen, Lamy, 1890.

<sup>47</sup> Voir Alfred SOMAN, « Pierre Charron : a reevaluation », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 32, 1970, p. 57-79 ; Michel ADAM, *Études sur Pierre Charron*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1991.

<sup>48</sup> Bernardino OCHINO, *La Disputa*, Bâle, 1561 ; voir B. PISTILLI & M. SGATTONI, *La Biblioteca di Montaigne*, *op. cit.* [n. 38], n° 64.

avait apposé sa marque d'appartenance<sup>49</sup>. Mais, liés à Montaigne, tous ces personnages demandent aussi à être libérés de la tutelle de Montaigne et à être étudiés pour eux-mêmes. La Boétie, lié par des attaches familiales à d'autres membres du Parlement, était une personnalité reconnue avant sa rencontre avec son illustre ami. Son *Discours de la servitude volontaire*, qui exprimait l'idéologie sénatoriale des milieux de Robe, circulait déjà au sein de ceux-ci avant que Montaigne en eût pris connaissance, et sa diffusion posthume auprès des « Malcontens » a échappé à Montaigne<sup>50</sup>. Sa réputation s'est prolongée indépendamment de lui : Florimond de Ræmond cite encore des vers de La Boétie dans l'épître adressée à Malvyn de Cessac, qui ouvre sa traduction de *La Couronne du soldat de Tertullien*, publiée à la suite de *L'Anti-Christ* (Millanges, 1594) ; ils confirment la portée de son nom, un mot de passe ou un symbole d'amitié, liant certains membres du Parlement. De son côté, habituellement considérée comme un sous-produit des *Essais*, une simple mise en forme systématique du scepticisme de Montaigne, *La Sagesse* de Charron était en réalité un ouvrage philosophique original, composé par un clerc, dans une perspective de théologie morale.

Par sa stature, Montaigne risque d'être l'arbre qui cache la forêt. Dans cette histoire intellectuelle, ce qui est antérieur à Montaigne ou ce qui semble être moins directement lié à lui n'a été souvent qu'esquissé : la tradition romaine redécouverte par les antiquaires bordelais, l'activité lettrée du Parlement, la production littéraire publique, liée à l'entrée de Charles IX, dont Philippe Desan a montré les implications politiques et littéraires qu'en tira Montaigne lui-même<sup>51</sup>, et surtout l'importante production religieuse de toute nature, qui concentra une grande partie des initiatives éditoriales et qui constitua l'aspect le plus marquant

---

<sup>49</sup> Catalogue de la librairie Camille Sourget n° 19, Paris, 2016, p. 40-41, n° 11 [[https://camillesourget.com/wp-content/uploads/2016/03/Catalogue-19-DEF\\_WEB.pdf](https://camillesourget.com/wp-content/uploads/2016/03/Catalogue-19-DEF_WEB.pdf), consulté le 31.03.2021]. Un autre exemplaire, présentant un autre état du titre, différenciant par le fleuron, portant un *ex-dono* du Président de Massol, a figuré dans le catalogue de la Librairie Sourget, Chartres, XXIV, 2002, n° 61. L'édition originale du traité avait été publiée sans nom d'auteur chez Millanges en 1593.

<sup>50</sup> Voir John O'BRIEN (dir.), *La Première Circulation de la Servitude volontaire en France et au-delà*, Paris, Champion, 2019 ; Jean BALSAMO, « La Servitude volontaire à l'usage des "Malcontens" : La Vive description de la tyrannie (Reims, 1577) », *ibid.*, p. 231-252.

<sup>51</sup> Philippe DESAN, *Montaigne. Une biographie politique*, Paris, Odile Jacob, 2014, p. 180-187.

et le plus durable de la vie intellectuelle bordelaise de l'époque. L'éclairage porté sur Montaigne et sur son œuvre ne devrait pas conduire à laisser dans l'obscurité d'autres aspects de cette vie intellectuelle, chaque fois qu'elle ne le concerne pas directement, ou qu'elle risque de remettre en question les interprétations habituelles de son rôle et de sa prééminence. Les formes théâtrales à Bordeaux ont été étudiées<sup>52</sup> ; elles ne se limitent pas à l'évocation par Montaigne des représentations données dans le cadre du Collège de Guyenne et auxquelles il avait pris part : « J'ai soustenu les premiers personnages, ès tragedies latines de Bucanan, de Guerente, et de Muret, qui se representoient en nostre college de Guienne avec dignité »<sup>53</sup>. Les tragédies de François de Chantelouve, « Gentilhomme bourdelois », ont fait l'objet d'une édition moderne<sup>54</sup>. On ignore si Montaigne et le chevalier de Malte lié aux Guises se sont rencontrés. L'avis au lecteur qui ouvre le recueil de celui-ci célèbre lui aussi, comme Montaigne dans ses *Essais*, une culture noble, qui trouve le lieu de son épanouissement au sein d'une bibliothèque. Cet argument rhétorique exprime une conception des lettres partagée par les deux auteurs, comme par les autres gentilshommes lettrés bordelais.

## 2. La leçon des livres

Montaigne lui-même suggère d'examiner les choses de biais pour mieux les comprendre : « chaque choses a plusieurs biais et plusieurs lustres »<sup>55</sup>. L'histoire du livre, en tant que forme privilégiée de l'activité lettrée, offrira un de ces biais pour comprendre la vie intellectuelle à Bordeaux, en y intégrant l'œuvre de Montaigne sans faire de celle-ci le point de référence. L'activité typographique a été lente à se développer à Bordeaux. Le premier livre, *Nenia de passione dominica*, n'y fut imprimé que vers 1513-1516,

---

<sup>52</sup> Voir Charles MAZOUER, « Théâtre et société à Bordeaux jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Yves GIRAUD (dir.), *La Vie théâtrale dans les provinces du Midi*, Tübingen – Paris, G. Narr Verlag, 1980, p. 73-87.

<sup>53</sup> *Les Essais*, éd. cit., I, 25, p. 184.

<sup>54</sup> François de CHANTELOUVE, *Tragédie de feu Gaspard de Coligny ; Pharaon*, éd. Lisa WOLFFE et Marian MEIJER, *La Tragédie à l'époque d'Henri III*, « Théâtre français de la Renaissance », II<sup>e</sup> série, vol. 1, Florence – Paris, Olschki – PUF, 1999, p. 151-216. Sur le personnage, voir J. P. BARBIER-MUELLER, *Dictionnaire des poètes français, op. cit.* [n. 25], t. III, 114-123.

<sup>55</sup> *Les Essais*, éd. cit., I, 37, p. 241.

par Gaspard Philippe, un artisan venu de Paris<sup>56</sup>. Jusqu'à l'installation de Simon Millanges, en 1572, seuls quelques imprimeurs modestes y exercèrent leur activité : François Morpain et sa veuve (1542-1570), Guillaume Boulanger, Pierre de Ladime, chez qui Vinet fit paraître son *Antiquité de Saintes* en 1571. La plus grande partie de la production lettrée bordelaise n'était pas publiée sur place. L'édition originale des *Antiquités de Bordeaux*, manifeste fondateur de l'identité culturelle bordelaise, avait elle-même été imprimée à Poitiers, par Enguilbert de Marnef, en 1565, dans le cadre d'un projet plus ambitieux qui prévoyait une description des antiquités de Poitiers<sup>57</sup>. Ce n'est qu'en 1574, alors que Millanges avait commencé son activité, que Vinet put faire imprimer à Bordeaux la seconde édition de son ouvrage<sup>58</sup>. C'est à Paris, chez Frédéric Morel, l'imprimeur-libraire au service de la Grande robe, que Montaigne publia, en 1571, le recueil des œuvres françaises et latines de La Boétie<sup>59</sup>. C'est aussi à Paris, l'année suivante, qu'Étienne de La Maisonneuve fit paraître son roman *Gériléon d'Angleterre*, plusieurs fois réédité, et que furent publiées les tragédies de Chantelouve, en 1576, par un religieux de Libourne, qui proposait au lecteur d'y retrouver « les joyeux devis des Muses, les gaillards assauts du mascaret sur les rivières bordelaises »<sup>60</sup>.

L'activité typographique de Millanges avait été inaugurée en 1572, par un ouvrage de Vinet, le *Narbonensium votum*. Dans un avis au lecteur souvent cité, l'imprimeur justifiait l'installation de son officine à Bordeaux dans le but d'y imprimer les livres « *praesertim, qui viderentur esse omnibus hujus urbis et*

---

<sup>56</sup> Voir Louis DESGRAVES, « L'imprimerie bordelaise et les collèges de Bordeaux », dans Henri-Jean MARTIN et alii (dir.), *Le Livre dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Promodis, 1988, p. 133-142.

<sup>57</sup> Voir Paul COURTEAULT, « Élie Vinet et ses travaux d'antiquités locales », *Bulletin du Bibliophile*, 1907, p. 335-351 ; Frédérique LEMERLE, « Les villes de France à la Renaissance : entre antiquité et modernité », *Seizième siècle* 9, 2013, p. 37-45, en part. p. 40-41.

<sup>58</sup> Un exemplaire réunissant *L'Antiquité de Bourdeaux* (1565), *L'Antiquité de Bourdeaux et de Bourg* (1574), *L'Antiquité de Saintes et Barbezieus* (Bordeaux, Millanges, 1584) et *Engoulesme* (Poitiers, 1567), ayant appartenu à J.-A. de Thou, a figuré dans la vente Pottière-Sperry, *Michel de Montaigne et son temps*, Paris, Sotheby's, 2003, n° 142.

<sup>59</sup> Voir Philippe DESAN, « La Boétie et ses deux éditeurs : Frédéric Morel et Montaigne », dans Denis BJAÏ et François ROUGET (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et leurs libraires*, Genève, Droz, 2015, p. 485-507.

<sup>60</sup> G. VIGERIUS, épître liminaire, dans Fr. de CHANTELOUVE, *Tragédie de Pharaon et autres œuvres poétiques*, Paris, N. Bonfons [1577], éd. cit., p. 165-166.

*regionis pueris magis utiles* »<sup>61</sup>. Millanges laissa plus de six cents ouvrages, parmi lesquels, si les *Essais*, publiés en 1580 et en 1582, sont les plus connus, la perle rare qui a fait rêver des générations d'érudits et de bibliophiles depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle est un ouvrage de La Boétie, *l'Historique description du solitaire et sauvage pays de Medoc*, qui n'a pas été retrouvé<sup>62</sup>. Millanges s'imposa pendant plus de quarante ans comme le grand imprimeur bordelais, apprécié pour la qualité de son travail, que les *Essais* n'illustrent qu'imparfaitement, au contraire d'autres ouvrages plus soignés. Dans sa notice consacrée au médecin Laurent Joubert, un auteur que Montaigne avait lu et qu'il utilisa dans ses *Essais*, La Croix du Maine célèbre les « for[t] beaux caractères » des impressions de Millanges. Le travail du typographe bordelais répondait à un standard de qualité assez élevé pour que François de Foix-Candale fit imprimer par lui sa traduction et son commentaire du *Pimandre*, et que Jacques-Auguste de Thou, présent à Bordeaux à l'occasion de la Chambre de justice, eût recours à lui, à la suggestion de Vinet, pour l'impression d'un traité de fauconnerie, le *Ieracosophon*.

La plus grande partie de la production de Millanges était constituée de pièces officielles et d'ouvrages scolaires, à l'usage du collège de Guyenne puis du collège des jésuites. L'imprimeur, allant au-delà des besoins scolaires, concentra aussi la plus grande partie de l'activité lettrée bordelaise originale. Il imprima en particulier les éditions d'Ausone, auxquelles Vinet avait consacré un travail de trente ans et qui connurent une diffusion européenne. Il publia aussi de la poésie, à deux moments distincts, entre 1573 et 1584, autour de Pierre de Brach, dont les *Poemes*, publiés en 1576 auraient dû faire l'objet d'une seconde édition<sup>63</sup>, puis au début du siècle suivant, dans un nouveau contexte spirituel marqué par la réforme catholique. On doit encore à ses presses la *Mariade* (1605) d'Antoine de La Pujade, alors que *La Muse catholique* (1614) du sieur de La Croix-Maron, ancien militaire au service du duc d'Épernon puis conseiller au Parlement, était publiée chez

---

<sup>61</sup> Cité par Louis DESGRAVES, « Avant-propos et autres textes de l'imprimeur Simon Millanges », *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 1969, p. 165-166.

<sup>62</sup> Voir Michel SIMONIN, « Les papiers de La Boétie, Thomas de Montaigne et l'édition de la chorographie du Médoc », *L'Encre et la lumière*, Genève, Droz, 2004, p. 457-488.

<sup>63</sup> Jasmine DAWKINS, « Les manuscrits de Pierre de Brach », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 32, 1970, p. 95-106.

Jacques Marcan<sup>64</sup>. Millanges fut également le maître d'œuvre d'une longue suite d'ouvrages religieux, de la littérature de spiritualité et surtout des ouvrages de controverse et d'apologétique, ainsi le traité polémique de Florimond de Ræmond, *l'Erreur populaire de la papesse Jane*, dont l'édition originale fut publiée en 1587, en un volume in-4° orné de la rare marque *au tombeau*<sup>65</sup>. Dix ans plus tôt, la traduction des *Opuscules* d'Athenagoras (1577) par Arnaud du Ferrier, ambassadeur à Venise, que Montaigne allait retrouver lors de son voyage en Italie<sup>66</sup>, avait donné à Millanges l'occasion d'un argument publicitaire. Dans l'avis au lecteur, il pouvait se réclamer de l'« autorité de trèsdoctes personnes », qui lui faisaient l'honneur de lui adresser, de pays éloignés, « leurs beaux écrits pour les imprimer »<sup>67</sup>. Il produisit aussi une importante série de publications des jésuites, parmi lesquels, la *Vita Ignatii Loiolæ qui Societatem Iesu fundavit* (1589) du P. Maffei. Entre 1608 et 1614, il fit paraître, la grande collection des *Histoires des choses plus mémorables*, un recueil de lettres des missions jésuites édité par le P. du Jarric<sup>68</sup>. En revanche, l'« Imprimeur de M. le cardinal de Sourdis » était le modeste Arnaud du Brel, chez qui le P. Henri Castella, un religieux toulousain, établi à Bordeaux en qualité de « confesseur des Dames religieuses », fit paraître son *Sainct voyage de Hierusalem et Mont Sinay* (1603), dédié au président Henri de Nesmond<sup>69</sup>.

En dépit de leur variété et de leur intérêt, il n'est pas sûr toutefois que toutes les publications de Millanges aient été régies par

---

<sup>64</sup> Un exemplaire portant deux pièces autographes de l'auteur a figuré dans la vente Moura, 1923, n° 315.

<sup>65</sup> Florimond de Ræmond, *Erreur populaire de la papesse Jane*, Bordeaux, Millanges, 1587. Le titre porte dans l'adresse la coquille « BVORDEAUX » et la marque à la devise « SVPERA VT CONVEXA REVISAT », prise de *l'Énéide* (VI, 750). Sur l'œuvre, voir Claude-Gilbert DUBOIS, « *L'Erreur populaire de la papesse Jeanne* (1587). Circonstances de rédaction et évolution éditoriale (1587-1613) », *Revue française d'histoire du livre* 110-111, 2001, p. 21-47.

<sup>66</sup> Sur cette publication, voir Anna BETTONI, « Arnaud du Ferrier et les Français de Venise à l'époque de la peste de 1576 », dans Jean BALSAMO et Chiara LASTRAIOLI (dir.), *Chemins de l'exil, havres de paix. Migrations d'hommes et d'idées au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2010, p. 262-288, en part. p. 277-288.

<sup>67</sup> « L'imprimeur au lecteur », dans Laurent JOUBERT, *Erreurs populaires au fait de la médecine*, Bordeaux, Millanges, 1578, cité par A. BETTONI, art. cit. [n. 66], p. 278.

<sup>68</sup> Voir Geoffroy ATKINSON, *La Littérature géographique française de la Renaissance*, Paris, Picard, 1927, p. 394-395, n° 501.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 343-344, n° 433 ; certains exemplaires portent l'adresse de Laurent Sonnus, à Paris.

une véritable « politique éditoriale » cohérente, à son initiative. Le choix des ouvrages les plus importants qu'il imprimait, le *Pimandre*, les *Essais*, les *Commentaires*, ne lui incombait pas. Les livres de Foix-Candale et de Monluc portent sur le titre non pas la marque de l'imprimeur mais l'emblème ou les armoiries de l'auteur, de même que les œuvres de Ræmond qui, à l'exception de l'édition originale de *La Papesse Jane*, portent une sphère armillaire. Dans la plupart des cas, Millanges a joué le rôle d'un intermédiaire technique, capable d'assurer la publication d'un ouvrage sur lequel il n'avait aucune autorité. Dans plusieurs cas, les ouvrages imprimés par lui servirent de point d'appui pour des carrières éditoriales parisiennes, celle de Montaigne en premier, suivi de Brach et de Ræmond, tous les trois publiés par le libraire parisien Abel L'Angelier<sup>70</sup>. La *Sagesse* de Charron, dont l'édition originale fut imprimée par Millanges, fut rééditée à Paris sur la base de conventions qui sont bien documentées ; elles sont toutes à l'avantage de l'auteur<sup>71</sup>.

Tous les livres imprimés par Millanges n'étaient pas pour autant destinés à répondre aux seuls besoins locaux et voués à une circulation limitée. Certains d'entre eux connaissaient une diffusion élargie, dans le cadre d'accords et de partenariats commerciaux. Des cent cinquante exemplaires imprimés du *Pimandre*, le contrat passé avec François de Foix prévoyait que cent quarante seraient vendus à Lyon et à Paris<sup>72</sup>. C'est sans doute par ce biais que le poète de la cour, Desportes, acquit son exemplaire<sup>73</sup>. Le volume des *Imitations* de Pierre de Brach, imprimé par Millanges en 1584-1585, fut mis en vente la même année chez L'Angelier,

---

<sup>70</sup> Voir Jean BALSAMO et Michel SIMONIN (†), *Abel L'Angelier et Françoise de Louvain (1574-1620)*, Genève, Droz, 2002, en particulier p. 57-59.

<sup>71</sup> Voir Jean BALSAMO, « Un succès éditorial à l'aube de l'Âge classique : *La Sagesse* de Pierre Charron », *Corpus. Revue de philosophie* 50, 2008, p. 9-33.

<sup>72</sup> Voir D<sup>r</sup> A.-A. CHABÉ, « Le *Pimandre* de *Mercurius Trismégiste* ; de la philosophie chrétienne par François de Foix, Évêque d'Aire. Un contrat de librairie à Bordeaux au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne* 48, 1948, p. 93-102 ; BALSAMO et SIMONIN, *op. cit.* [n. 70], p. 223-224, n<sup>o</sup> 175.

<sup>73</sup> L'exemplaire est conservé à la Houghton Library de Harvard, voir Isabelle de CONIHOUT, « Du nouveau sur la bibliothèque de Desportes », dans J. BALSAMO (dir.), *Philippe Desportes (1546-1606). Un poète presque parfait entre Renaissance et Classicisme*, Paris, Klincksieck, 2000, p. 149, n<sup>o</sup> 162. On ne recense aucun autre livre édité par Millanges ayant appartenu au poète.

sous un titre renouvelé mais qui précisait son origine<sup>74</sup>. Une partie du tirage de l'édition in-folio des *Commentaires* de Monluc, publiée en 1592, fit l'objet d'une remise en vente en 1596 à l'adresse de Robert Fouet à Paris.

La correspondance de Claude Dupuy avec l'érudit padouan Gian Vincenzo Pinelli permet d'établir une liste des livres de Millanges dont la notoriété avait dépassé les limites locales. Dès 1573, Dupuy mentionne l'envoi de quelques volumes accompagnés de l'indication de leur prix, parmi lesquels figure le *Narbonensium votum et aræ dedicatio*, de Vinet. Il précise que l'exemplaire porte une « inscription pour le Sr Alde Manuce »<sup>75</sup>. Six ans plus tard, en 1579, il évoque à la fois les livres qu'il avait envoyés à son correspondant, ceux qu'il avait fait acheter pour lui à la foire de Francfort et ceux dont la parution est récente. La plupart de ces ouvrages sont d'origine parisienne, mais il mentionne aussi *La première et la seconde partie des Erreurs populaires* de Joubert, sans préciser le lieu d'impression, et parmi les autres, les commentaires sur le *Pimandre* par François de Foix ainsi que l'édition d'Ausone par Vinet et le commentaire de celui-ci sur le *Songe de Scipion*<sup>76</sup>. Dans une autre lettre, datée du 15 septembre 1584, l'érudit annonce un envoi de livres par l'intermédiaire du libraire parisien Nivelles et le correspondant de celui-ci à Venise, Francesco Ziletti. Parmi ceux-ci figurent les *Essais* de Montaigne imprimés à Bordeaux, ainsi que le *Pimandre*<sup>77</sup>. Il indique aussi, parmi les livres envoyés à Francfort, plusieurs ouvrages de Vinet, *l'Antiquité de la ville de Saintes* et l'édition du *De architectura* de Palladius<sup>78</sup>. Cet ouvrage, dont les exemplaires sont aujourd'hui rarissimes, est encore souvent attribué à l'architecte padouan Andrea Palladio, dont les *Quattro libri di architettura* avaient été publiés à Venise à partir de 1570. Cette attribution pourrait faire croire à un intérêt de Vinet et de ses protecteurs

---

<sup>74</sup> BALSAMO et SIMONIN, *op. cit.* [n. 70], p. 187, n° 100 et p. 203, n° 131.

<sup>75</sup> Gian Vincenzo PINELLI et Claude DUPUY, *Une correspondance entre deux humanistes*, éd. Anna Maria RAUGEL, Florence, L. S. Olschki, 2001, p. 69.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 273-284.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>78</sup> *Liber de architectura nunc primis formis editus*, Bordeaux, Millanges, 1580. À l'exemplaire de la BnF s'ajoute un exemplaire conservé à la BNC de Florence (Landau Finaly 532.718); voir Fernando MARIAS, « Palladio o Palladius? Mario Cettio Faventino: sobre la supuesta edicion francesa di Andrea Palladio de 1580 », *Annali di architettura* 21, 2009, p. 91-98.

bordelais pour la modernité architecturale d'origine italienne. Elle est inexacte. Il s'agit en réalité d'un résumé du *De architectura* de Vitruve Pollion par M. Cetus Faventinus, publié sous le nom de Palladius Rutilius Taurus Æmilianus, lui-même connu pour être l'auteur du *De rustica*. À tous ces ouvrages, Dupuy ajoutait un exemplaire de la *Schola Aquitania*, qu'il accompagnait d'un éloge du collègue de Guyenne : « De ce college de Guienne sont issus des tresgrands personnages, entre autres Govean, Buchanan, Gruchius, Gelida, Vinet »<sup>79</sup>. Tous les livres mentionnés par Dupuy ont bien été enregistrés dans la bibliothèque de Pinelli. Si l'activité de Millanges restait pour sa plus grande part dans une sphère régionale, quelques uns de ses ouvrages bénéficiant du prestige de certains auteurs, Vinet, François de Foix, Montaigne, contribuaient à sa réputation européenne d'imprimeur savant, à l'instar des meilleurs de ses confrères parisiens.

### 3. La vie intellectuelle à Bordeaux et ses acteurs

Les livres permettent d'identifier les objets de la vie intellectuelle bordelaise, ses productions et ses auteurs. Un dépouillement systématique des ouvrages composés par des auteurs bordelais et imprimés à Bordeaux permettra d'élargir la prosopographie des lettrés bordelais dont la liste des noms mentionnés par La Croix du Maine en 1584 constituait l'esquisse. Les recueils poétiques sont particulièrement intéressants pour la constitution d'un tel répertoire. Ils contiennent un grand nombre de noms, outre ceux des auteurs, ceux d'auteurs de pièces encomiastiques ou « en réponse », et parfois ceux de dédicataires et de destinataires. Les *Epigrammata* (Bordeaux, Morpain, 1563) de Maurice Marcis<sup>80</sup>, centrées autour d'une pièce « *Ad urbem Burdigalam* », nomment ainsi l'archevêque Antoine Prévost de Sansac, Christophe de Roffignac, à qui le volume était dédié, le président Nicolas Bohier, les conseillers Joseph de La Chassigne, Joseph de Valier, Étienne de La Boétie, destinataire d'une épigramme « Sur une Vénus de marbre du même Michel-Ange », Jean de Rignac, Antoine Gouvéa, Rodolphe Dubert, Élie Vinet. En 1576, les *Poemes* de Pierre de Brach révèlent une cinquantaine de personnages, réunis autour de la famille de Foix et du

---

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>80</sup> Voir Paul COURTEAULT, « Poésies latines de Maurice de Marcis, avocat au parlement de Bordeaux », *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne* 69-70, 1959, p. 3-32.

Parlement<sup>81</sup>. Les *Tombeaux* collectifs ne sont moins riches. Publié à Lyon en 1565, alors que Bordeaux ne disposait pas encore des ressources typographiques suffisantes, le *Tumulus* élevé par Joseph de La Chassigne en l'honneur du président Arnoul de Ferron, joint aux *Consuetudinum Burdigalensium Commentarii*, contient des pièces d'Étienne et Pierre de Cruseau, Maurice et Charles de Marcis, Pierre Paschal, maître des requêtes du roi de Navarre et homonyme de l'historiographe de Henri II, Emmanuel du Mirail, Gabriel de Lurbe, Étienne de La Maisonneuve, Martial de Thibault, Joseph de Lauvergnac, Simon de Lanfranque, Pierre de Métivier, Geoffroy de La Chassigne l'aîné, Jean Deniset, professeur au collège de Guyenne, François Moncaud, Jean du Chemin, Geoffroy de Malvyn. Montaigne, alors conseiller au Parlement, n'avait pas participé à cette célébration collective. Un autre *Tumulus*, qui suit la *Vita Eliæ Vineti* publiée en 1590 dans l'édition des *Opera* d'Ausone, recueille des pièces de Martial Monier, Étienne Maniald, Jean de Saint-Martin, un avocat au Parlement, originaire de Dax, Jean Daurat, Étienne de Cruseau, Jean de Tallet, Pierre Paschal, Le Clerc, Antoine de Vault, Pierre Guyonnet<sup>82</sup>. Imprimés par Millanges, le *Tombeau* de Monluc (1592) et celui de Sponde, publié à la suite de la *Response au traicté des marques de l'Église* (1595) du même auteur, édité par Florimond de Ræmond, contiennent en particulier des pièces de Laugier de Porchères et Malvyn de Cessac, ainsi que d'une Bordelaise « d'alliance », Marie de Gournay.

Certains exemplaires de ces livres révèlent les noms de leurs lecteurs, connus par des envois, des ex-dono ou des mentions de provenance. Certains sont Bordelais et doivent, en tant que tels, figurer dans la prosopographie. Un exemplaire de la première édition des *Essais* porte un envoi de Millanges à Antoine Talet, « Antonio Taletio Millangius ipse Compater et amicus intimus D.M. »<sup>83</sup>. On trouvera aussi les noms de lecteurs bordelais sur des livres d'autre origine. L'unique exemplaire connu de la traduction de *l'Enfantement de la Vierge* de Sannazar (Paris, L'Angelier, 1582) a appartenu à M. Bertin, chanoine et official de Saint-André, connu

---

<sup>81</sup> Voir J. P. BARBIER-MUELLER, *Ma Bibliothèque poétique*, op. cit. [n. 42], t. IV/1, p. 312-324.

<sup>82</sup> AUSONE, *Opera*, Bordeaux, Millanges, 1590, f. 3D2-3E3 ; voir L. DESGRAVES, *Louis Vinet*, op. cit. [n. 29], p. 29.

<sup>83</sup> BnF (Grande Réserve Payen 1) ; l'exemplaire, dans une reliure de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une porte une mention d'appartenance à « la demoiselle de Montaigne ».

pour être l'auteur d'un *Traicté de la liberté de conscience*, publié chez Millanges en 1586. Outre celle de Vinet<sup>84</sup>, les bibliothèques bordelaises sont assez bien connues, par des études particulières ou dans une approche collective<sup>85</sup>. À défaut d'un inventaire de la bibliothèque de Montaigne, on conserve une centaine de volumes portant la marque d'appartenance de l'écrivain. S'il n'y a parmi ceux-ci qu'une seule édition bordelaise<sup>86</sup>, leur histoire n'est pas moins intéressante pour la reconstitution des dynamiques des échanges et des transmissions. La provenance de ces volumes ne s'établit pas seulement à partir de Montaigne, mais aussi jusqu'à lui, en amont, et elle peut parfois révéler les noms d'autres lettrés bordelais, ainsi Étienne de La Maisonneuve, dont l'ex-libris figure sur l'exemplaire du *De Usu astrolabi* (Paris, 1546) de Poblacion, que Montaigne avait acquis par la suite<sup>87</sup>. Dans cette transmission, le rôle des libraires bordelais demanderait à être mis en lumière. Jean Laurens dans les années 1540, et au cours de la décennie suivante Étienne Thoulouze, lié aux libraires lyonnais<sup>88</sup>, ont pu être les intermédiaires auprès desquels se fournissait le jeune Eyquem, élève du collège de Guyenne.

La bibliophilie contribue pour sa part à la connaissance de ces lecteurs et de leurs goûts. Une collection quasi inconnue, celle des Martin de La Rocque, une famille liée au Parlement, vient de réapparaître sur le marché<sup>89</sup>. Constituée de livres d'histoire et de poésie, elle confirme la généralisation d'une culture que Montaigne revendiquait pour lui-même. Elle témoigne aussi, par l'homogénéité et la qualité des reliures armoriées, dues à un atelier local qui reste à identifier, d'un souci de distinction bibliophilique

---

<sup>84</sup> L. DESGRAVES, *Louis Vinet, op. cit.* [n. 29], p. 153-172.

<sup>85</sup> Claude GRENET-DELISLE, « Une bibliothèque bordelaise au XVII<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque de Pontac », *Revue française d'histoire du livre* 132, 2011, p. 203-230 ; Evelien CHAYES, « Bibliothèques bordelaises à l'époque de Montaigne », *Revue française d'histoire du livre* 138, 2017, p. 53-77. Les bibliothèques étudiées sont celles des Métivier, de Jean de Lasserre, de Jean de Malvyn.

<sup>86</sup> Pierre PICHOT, *De animorum natura*, Bordeaux, Millanges, 1575 ; B. PISTILLI & M. SGATTONI, *La Biblioteca di Montaigne, op. cit.* [n. 38], n° 72.

<sup>87</sup> *Ibid.*, n° 74.

<sup>88</sup> Voir Françoise GITEAU, « Inventaire du libraire Étienne Thoulouze (1552) », *Bulletin et mémoires de la société archéologique de Bordeaux* 61, 1957-1959 [1962], p. 49-82.

<sup>89</sup> Bibliothèque du château de Marcellus, vente du 14 décembre 2016, Paris, Hôtel Drouot.

auquel Montaigne en revanche était indifférent, mais qui commençait à s'imposer sur le modèle de la Grande robe parisienne, celui d'un De Thou, qu'imitait au même moment le président de Rignac à Montpellier.

L'élargissement de la prosopographie aux lecteurs permet de cerner au plus près les acteurs de la vie intellectuelle bordelaise. Il n'est pas sûr qu'il faille la grossir du nom de tous les lettrés d'origine bordelaise dont la carrière et les publications ne se rattachaient pas à Bordeaux : René Bertault de La Grise, secrétaire du cardinal de Grammont, traducteur de Guevara en 1531, Lancelot de Carle<sup>90</sup>, Jérôme L'Huillier de Maisonfleur, des amis de Ronsard. On retiendra ceux qui avaient gardé des liens avec les milieux lettrés de la cité : l'historiographe Bernard Girard du Haillan (1535-1610), un parent de Pierre de Brach, le jésuite Fronton du Duc (1559-1624), correspondant de Juste-Lipse comme De Brach, établi à Pont-à-Mouson, mais qui publia plusieurs ouvrages chez Millanges, de même que son confrère Jean de Bordes « Bourdelois ». Bordes avait fait paraître chez Millanges, en 1598, un ouvrage de controverse, *Les vrais abus*. Il enseignait au collège d'Agen, où il traduisit les *Nouveaux avis de la Chine* qu'il publia à Paris en 1602, « sur la copie imprimée à Agen », ainsi qu'une longue relation du Japon due au P. Froes, publiée en 1604. Bordes était lié à Du Jarric, et il avait peut-être été aux origines de la publication à Bordeaux des *Histoires des choses plus mémorables*.

La liste des noms qui apparaissent dans les livres publiés par Millanges recoupe en grande partie celle des élites sociales bordelaises, celle des parlementaires et des « gens de parlement »<sup>91</sup>. Outre les auteurs et leurs lecteurs connus, la prosopographie des acteurs de la vie intellectuelle s'ouvrira naturellement aux médiateurs de la culture lettrée, les enseignants des deux collèges bordelais, même s'ils n'ont rien publié, et à leurs élèves, pour autant que ceux-ci sont connus, sans négliger les maîtres de l'école d'écriture, dirigée par Mathurin Croizet et son neveu Antoine de Bonnemère<sup>92</sup>. Elle s'élargira aux réseaux de correspondants

---

<sup>90</sup> Voir Lewis C. HAMER, « Lancelot de Carle », *Humanisme et Renaissance* 6, 1939, p. 443-474, et *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 7, 1945, p. 95-117.

<sup>91</sup> Voir Ph. DESAN, *Montaigne. Une biographie politique*, op. cit. [n. 51], p. 92-93, d'après Olivier LOUSSOUARN, *Les Milieux parlementaires bordelais 1520-1550*, thèse inédite, Université Bordeaux-III, 1996.

<sup>92</sup> L. DESGRAVES, *Louis Vinet*, op. cit. [n. 29], p. 146.

que les lettrés avaient tissés au cours de leurs années d'étude, en France, souvent à Toulouse et à Orléans, et parfois en Italie. Du Bartas pourra être inscrit dans cette prosopographie, non pas en raison de son origine gasconne, en dépit de l'allégation de La Croix du Maine qui faisait de l'Armagnac la banlieue de Bordeaux, mais en tant qu'auteur publié par Millanges<sup>93</sup> et surtout en raison de ses liens d'amitié avec Pierre de Brach, qu'il avait connu au cours de ses études à Toulouse, et avec Florimond de Ræmond. Dans un poème, De Brach le nommait, en l'associant à Ræmond et à Jacques Peletier du Mans<sup>94</sup>. Ce sont ces mêmes amis qui favorisèrent la publication de la *Muse chrestienne* chez Millanges en 1574. Et plus tard, en 1577, on retrouve le nom de Du Bartas parmi les auteurs de pièces liminaires, avec Pierre de Brach et Jean de La Fargue dans *L'Apologie pour les Chrestiens*, dédiée au chancelier Pibrac.

Dans les années 1550, Arnoul de Ferron avait été intimement lié à Jules César Scaliger. Dans ses *Poemata*, Scaliger célébrait deux autres parlementaires lettrés, Guy Galard de Brassac et surtout La Boétie, à qui il adressa des vers particulièrement élogieux, et il consacra un beau poème à Bordeaux, « *Oceani tumidas furioso percita Cauro...* », dans le cadre d'une célébration des villes à la manière d'Ausone<sup>95</sup>. Parmi les correspondants de Vinet figure le fils de Scaliger, Joseph Juste, qui avait été éduqué au collège de Guyenne entre 1552 et 1555 avec ses frères<sup>96</sup>. Au cours de sa carrière, il fit plusieurs séjours à Bordeaux et y noua les fils d'un réseau lettré, qui associait aussi Pressac, le beau-frère de Montaigne. Dans une lettre adressée à Claude Dupuy, il indiquait que Pressac lui avait écrit pour lui donner des nouvelles du « bon home Vinet [...] enserré dans son collègue », au moment de la grande peste<sup>97</sup>. C'est également lui qui informa Dupuy que Pressac avait décliné l'invitation qui lui avait été faite de traduire en français *l'Histoire de la Chine* de

---

<sup>93</sup> Voir YVONNE BELLENGER, « Du Bartas et ses libraires », dans *Les Poètes français de la Renaissance et leurs « libraires »*, op. cit. [n. 59], p. 421-433.

<sup>94</sup> P. DE BRACH, *Les Poemes*, op. cit. [n. 37], f. 147.

<sup>95</sup> J. C. SCALIGER, « *Urbes* », in *Poemata*, s.l.n.n. [Genève, Stoer], 1574, p. 596.

<sup>96</sup> L. DESGRAVES, *Louis Vinet*, op. cit. [n. 29], p. 25-31.

<sup>97</sup> Juste Joseph SCALIGER, Lettre du 9 octobre 1585, dans *The Correspondance of Joseph Justus Scaliger*, éd. Paul BOTLEY et Dick VAN MIERT, Genève, Droz, 2012, p. 481.

Gonsalez de Mendoza<sup>98</sup>. Enfin, dans une lettre adressée à Jacques-Auguste de Thou, dans laquelle il demandait à son correspondant de bien vouloir aider Pressac dans une question de succession, il célébrait les liens savants qui les unissaient tous les trois : « Vous estes le patron et Mæcenas des Muses et bonnes lettres, esquelles ledit Sieur de Pressac a très bonne part, comme vous mesmes le savez très bien »<sup>99</sup>. Joseph Juste Scaliger évoqua également les liens entre Vinet et Juste Lipse. Dans une autre lettre<sup>100</sup>, il annonçait que ce dernier lui avait envoyé son traité des *Amphitheatralia* (Leyde, 1584). Montaigne, qui entretenait des relations avec Lipse, fit plusieurs emprunts à ce traité dans les *Essais*<sup>101</sup>. Pierre de Brach était lui aussi lié à Juste Lipse, qu'il invita à s'associer au *Tombeau* pour Aymée, et il correspondait avec Anthony Bacon<sup>102</sup>.

Les noms des grands officiers royaux, en particulier ceux des lieutenants-généraux, tels Biron ou le maréchal de Matignon, nommé en 1581, ceux des prélats et des supérieurs des maisons religieuses, ceux de certains membres des familles de la haute noblesse apparaissent dans des dédicaces. Montaigne dédia une section des œuvres de La Boétie à Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, ancien maire de Bordeaux, en 1556, et ami du défunt. Une génération plus tôt, Vinet avait dédié au même personnage son édition de la *Vie de Charlemagne* d'Eginhard (Poitiers, 1546). Le pédagogue eut pour élève au collège de Guyenne son fils, Guy de Lansac, qui assumait les fonctions de maire de Bordeaux durant deux mandats, entre 1567 et 1571<sup>103</sup>. Plus tard, en 1600, c'est au maréchal d'Ornano, lieutenant du roi en Guyenne, que Scipion Duplex, un autre ancien élève du collège de Guyenne, dédia sa *Physique*<sup>104</sup>.

---

<sup>98</sup> Lettre du 25 août 1587, *ibid.*, p. 603.

<sup>99</sup> Lettre du 30 avril 1586, *ibid.*, p. 508.

<sup>100</sup> Lettre du 13 avril 1585, *ibid.*, p. 461.

<sup>101</sup> Voir Michel MAGNIEN, « Montaigne et Juste Lipse, une double méprise ? », dans Christian MOUCHEL (dir.), *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*, Paris, Champion, 1996, p. 423-452.

<sup>102</sup> Voir Warren BOUTCHER, « Montaigne et Anthony Bacon : la *familia* et la fonction des lettres », *Montaigne Studies* 13, 2001, p. 241-276.

<sup>103</sup> Sur ce personnage, voir Nicolas LE ROUX, « Guerre civile, entreprises maritimes et identité nobiliaire. Les imaginations de Guy de Lansac (1544-1622) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 65, 2003, p. 529-569.

<sup>104</sup> Voir Violaine GIACOMOTTO-CHARRA, *La Philosophie naturelle en langue française*, Genève, Droz, 2020, p. 211.

Certaines Dames bordelaises ont joué un rôle dans la vie intellectuelle, à la mesure de leur rang et de l'éducation qu'elles avaient reçue. La sœur de Montaigne, Jeanne de Lestonnac, célébrée par Marie de Gournay comme une Minerve, avait une excellente maîtrise du grec, si l'on en croit les chroniqueurs<sup>105</sup>. Reste à identifier la mystérieuse Dame de Péguilin, que Marie de Gournay associait au souvenir de Montaigne, et qui, selon elle, incarnait de la façon la plus remarquable la conjonction de la noblesse et des lettres :

Quand tu ne reluirois de science et d'esprit,  
Et n'auerois la noblesse aux bonnes mœurs compagne,  
Au sommet d'Hélicon ton nom doit estre inscrit,  
Pour estre d'alliance unie au grand Montaigne<sup>106</sup>.

Dans ce contexte, la maison de Foix joua un rôle de premier plan. Diane de Foix (1542-1587) fut la dédicataire du chapitre « De l'institution des enfans » des *Essais*. Pierre de Brach composa pour elle, à qui il avait dédié son recueil de *Poemes*, une mascarade, qui fut représentée dans la demeure bordelaise du trésorier de France, Jean de Pontac, et dans laquelle il mentionnait les dames de son entourage<sup>107</sup>. On connaît moins bien le personnage le plus savant

---

<sup>105</sup> Marie de GOURNAY, *Le Proumenoir de Monsieur de Montaigne*, Paris, L'Angelier, 1594, f. R8 ; voir Jean BALSAMO, « Marie de Gournay et la famille de Montaigne : les poèmes du *Proumenoir* et l'édition des *Essais* (1594-1599) », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies* 25/3, 1995, p. 434-445. La pratique du grec par Jeanne de Montaigne (1536-après 1597) est attestée par le chroniqueur Jean de GAUFRETEAU, *Chronique Bordeloise (1240-1638)*, éd. Jules DELPIT, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1876-1878, p. 238.

<sup>106</sup> Marie de GOURNAY, *ibid.* ; J. BALSAMO, « Marie de Gournay... », art. cit. [n. 105], p. 441.

<sup>107</sup> P. de BRACH, *La Masquerade du triomphe de Diane*, éd. Concetta CAVALLINI, Paris, Hermann, 2012. Les dames mentionnées sont la Dame douairière de Candalle, Françoise de La Rochefoucauld, mère de Diane de Foix, M<sup>me</sup> de Monlieu [Marie de Rochechouart, épouse de Léonor Chabot de Jarnac, comte de Montlieu, Cavallini, p. 223], Marie de Villeneuve [fille de Jean Louppes de Villeneuve, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Marie Potier ; *ibid.*, p. 241], de Camiran [fille probable de François Gautier de Camiran, conseiller au Parlement, et de Bertrande de Gasq, *ibid.*, p. 242], de Puibaran [Catherine de Pins de Puybaran, fille de Jean IV de Pins et de Catherine de Faugas, dame de Vidaillac ; elle épousa François de Morville en 1583 ; *ibid.*, p. 242] ; Sylvie de Carle [fille de Pierre de Carles, président au Parlement, et d'Isabeau de Ferron ; *ibid.*, p. 243], Jeanne de Pontac [fille de Jean de Pontac, trésorier de France ; *ibid.*, p. 243], Catherine de Saint-Salvador [fille d'Antoine de Saint-Salvador, de Tulle, lieutenant général en la Sénéchaussée de Guyenne ; *ibid.*, p. 59].

de l'illustre famille : François de Foix-Candale<sup>108</sup>, l'auteur du *Pimandre*, dédié à Marguerite de Valois<sup>109</sup>. Montaigne avait célébré le personnage dans ses *Essais*, tout en dirigeant contre le *Pimandre* certains arguments de l'« Apologie de Raymond Sebond »<sup>110</sup>. Dans son château de Cadillac, François de Foix avait établi un cabinet, décrit par Agrippa d'Aubigné<sup>111</sup>. Il y poursuivait des travaux de physique, de mécanique et il s'occupait aussi d'alchimie, témoignant d'une curiosité qui semble avoir été plus largement partagée à Bordeaux, en particulier par le président d'Espagnet. Cette tradition lettrée se prolongea sous une forme plus modeste à la génération suivante, chez le fils de Diane de Foix, pour lequel Montaigne avait composé son petit traité d'éducation, dans lequel il récusait toute formation trop livresque<sup>112</sup>.

Même si Bordeaux, à la différence de Lyon ou de Toulouse, ne semble pas avoir été un grand centre d'innovation et de création, les artistes, musiciens, peintres, architectes trouveront leur place dans une telle prosopographie, ne serait-ce qu'en raison de leurs liens avec les milieux lettrés et leurs protecteurs. Pierre de Brach avait adressé un sonnet à « un excellent Peintre Flamand » :

Puis que ma plume peint comme peint ton pinceau,  
Qui represente au vif toute chose mortelle,  
Buekler, je veux tirer ta portraiture telle  
Qu'elle t'arrachera tout vif hors du tumbau<sup>113</sup>.

Le poème développe un *paragone*, une comparaison entre le poète et le peintre, que Pierre de Brach reprend de Vasari, en relation

---

<sup>108</sup> Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle*, évêques d'Aire, Bordeaux, C. Lefebvre, 1877.

<sup>109</sup> Voir V. GIACOMOTTO-CHARRA, « Le commentaire au *Pimandre* de François de Foix-Candale : l'image d'une reine-philosophe en question », dans *La Cour de Nérac*, op. cit. [n. 24], p. 207-224. Un exemplaire du *Pimandre* ayant appartenu à la nièce de l'auteur, Françoise de Foix-Candale est décrit dans le catalogue de la Librairie Paul Jammes, 132, *Presses provinciales*, n° 109.

<sup>110</sup> *Les Essais*, I, 25, éd. cit., p. 154. Sur la polémique contre le *Pimandre*, *ibid.*, p. 1559.

<sup>111</sup> Agrippa d'AUBIGNÉ, *Sa Vie à ses enfants*, éd. Gilbert SCHRENCK, Paris, STFM, 2001, p. 121-122.

<sup>112</sup> Voir Eugénie GARDEAU, « La bibliothèque du marquis de Trans et de son petit-fils Frédéric », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* 20, 1970, p. 51-61.

<sup>113</sup> P. DE BRACH, *Les Poemes*, op. cit. [n. 37], f. 175.

à un sonnet de Pétrarque : la célébration du peintre permet en réalité de mettre en évidence la supériorité du poète, seul à même de donner l'immortalité à ses œuvres. Mais, outre la connaissance de la *trattatistica* italienne qu'il révèle, ce poème est intéressant parce qu'il offre une des rares mentions d'un artiste contemporain dans un texte français de l'époque et tout particulièrement bordelais, à l'exception de Michel-Ange, déjà cité par Marcis. Il nomme en l'occurrence Huybrecht Beuckelaer (c. 1535- après 1605), originaire d'Anvers. Ce peintre, qui s'était spécialisé en portraits et en scènes de marché, séjourna à Bordeaux en 1574. Dans une lettre à sa mère, il écrivait qu'il y gagnait mieux sa vie qu'à Anvers<sup>114</sup>. On pourra supposer qu'il avait fait des portraits des notables bordelais, parmi lesquels celui de De Brach, qui contribua à sa réputation locale. Il y avait peut-être aussi vendu de tableaux d'autres genres, dont il serait intéressant de retrouver les traces dans les inventaires après-décès. De son côté, en 1584, Montaigne était en relation avec le peintre Jacques Gaultier, avec lequel il passa contrat pour la ville<sup>115</sup>. En revanche, les noms des artistes à qui il avait confié la décoration de son château et celui des sculpteurs qui réalisèrent son tombeau ne sont pas connus. Enfin, c'est avec l'architecte Louis de Foix que Montaigne signa le contrat du phare de Cordouan, associé à Ogier de Gourgues, président au bureau des trésoriers des finances de Guyenne. Et celui-ci fit appel au même architecte pour moderniser son propre château, à Vayre, en de précises références à Serlio<sup>116</sup>.

\* \*  
\*

Élaborée à partir d'une tradition locale, l'histoire de la vie intellectuelle à Bordeaux a pu contribuer aux mythes de la célébration urbaine. Le collège de Guyenne, réuni autour de Vinet,

---

<sup>114</sup> Voir Josua BRUYN, « Een portrait van Pieter Artsen en de Amsterdamse portretschild kunst 1550-1600, met een postscriptum over Huybrecht Beuckelaer », *Oud Holland* 113, 1999, p. 107-136.

<sup>115</sup> *Archives historiques de la Gironde* 22, 1887, n° cxlvii, p. 369.

<sup>116</sup> Voir Paul COURTEAULT, « Le château de Vayres », *Revue philomatique de Bordeaux et du Sud-ouest*, juillet 1927, p. 118-134 ; sur le jardin, voir Philippe MAFFRE, « Mobilier et statuaire de jardins italiens et italianisants en Bordelais », *Architecture et jardins*, actes du colloque, la Garenne Lemot, 1992, Nantes, Éditions du Conseil général, 1995, p. 20.

son principal pendant trente ans, et de certains maîtres de stature européenne, André Gouvéa ou George Buchanan, a été érigé au rang de « lieu de mémoire », sur la base de l'évocation qu'en fit Montaigne, le plus célèbre de ses élèves<sup>117</sup>. Or la réalité, examinée sur un temps plus long, semble avoir été plus nuancée, ainsi que le déplora De Brach dans son *Hymne de Bordeaux*<sup>118</sup>. De Thou lui-même notait la décadence de l'établissement :

Vinet, qui avait connu son collège florissant et souffrait de le voir éclipsé par un autre, ouvert grâce à la générosité de Baulon, et dont l'administration avait été confiée aux Jésuites, aimait à dire, non sans indignation, qu'on avait pris un bon établissement pour en fabriquer deux mauvais<sup>119</sup>.

En constatant un échec qui assombrissait le soir de sa vie, Vinet révélait aussi l'action d'autres personnages qui contribuaient à la vie intellectuelle bordelaise : François de Baulon, un conseiller au Parlement, et derrière lui les jésuites, dont le collège connaissait un grand développement, au point, selon certaines sources, d'atteindre l'effectif de mille élèves en 1603. À travers le ressentiment lié à une rivalité pédagogique, il révélait une ligne de fracture plus profonde, entre l'ancienne tradition humaniste de sympathie réformée, en voie d'épuisement, et une nouvelle instance vouée à la formation des élites, sur la base de la *ratio studiorum*, dans le cadre de la réforme catholique et d'un nouvel « âge de l'éloquence ». La tradition municipale laïque a longtemps valorisé la première. La seconde, qui n'appartient pas moins à l'époque de Montaigne et qui n'est pas moins inscrite dans les *Essais*, demande aussi à être prise en considération par l'historien. En son temps, l'imprimeur Millanges avait assumé efficacement la continuité entre les deux âges.

La prosopographie des lettrés bordelais s'élargit à la description des milieux dans lesquels ceux-ci ont pu exercer leur activité et au catalogue détaillé des œuvres de toute nature, élaborées à Bordeaux. C'est aussi sur ces bases que peut être abordée à la fois

---

<sup>117</sup> Voir Rosanna GORRIS CAMOS, « "Toujours il a frayé avec des hommes de cette farine". André de Gouvéa, principal du Collège de Guyenne et ses "Bordaleses" », *Montaigne Studies* 13, 2001, p. 13-45.

<sup>118</sup> P. DE BRACH, *Les Poemes*, op. cit. [n. 37], f. 68-89.

<sup>119</sup> Jacques-Auguste DE THOU, *La Vie*, II, iv, éd. Anne TEISSIER-ENSMINGER, Paris, Champion, 2007, p. 419.

la question d'une définition globale de la vie intellectuelle bordelaise, à travers les lignes de fracture et les oppositions qui s'y lisent, et celle de son originalité éventuelle, à l'intérieur de formes et de savoirs qui constituaient la culture de l'époque dans son ensemble. Les juristes sauront dire s'il y a eu une pratique du droit propre à Bordeaux, les historiens de la littérature, quelle a été la contribution des parlementaires bordelais à la constitution d'une grande éloquence judiciaire, alors que ses monuments ont été publiés tardivement et ailleurs qu'à Bordeaux : les discours d'Antoine Loisel dans le cadre de la Chambre de justice, publiés à Paris, ou les *Remonstrances, ouvertures de palais et arrestz prononcés en Robes rouges* d'André de Nesmond, président au Parlement de Bordeaux, publié en 1617 à Poitiers. Les historiens de l'art mettront en évidence des formes idiomatiques et les adaptations, en architecture ou pour l'art des jardins<sup>120</sup>. Le travail reste à faire pour les autres savoirs, la médecine comme les mathématiques.

C'est à travers les réseaux que révèlent dédicaces, envois, correspondance, que pourront être mis en évidence les points d'opposition ou de rencontre des différentes formes de culture, humaniste, savante, mondaine des élites bordelaises. En tout cas, les formes qui, aujourd'hui, peuvent nous apparaître comme les plus codifiées, les disciplines enseignées dans les collèges, la pratique judiciaire, la poésie néolatine, propre à l'ensemble des milieux de Robe en France, la polémique religieuse, se sont développées à Bordeaux, en même temps que les *Essais*. Loin de faire obstacle à l'élaboration et à la publication d'une œuvre originale, elles ont peut-être été un terreau très fertile, créant les conditions d'une subtile alchimie culturelle :

comme disent aucuns jardiniers, que les roses et violettes naissent plus odoriférantes près des aulx et des oignons, d'autant qu'ils sucent et tirent à eux, ce qu'il y a de mauvaise odeur en la terre<sup>121</sup>.

---

<sup>120</sup> Voir Ph. MAFFRE, « Mobilier et statuaire... », art. cit. [n. 117], p. 111-117.

<sup>121</sup> *Les Essais*, III, 9, éd. cit., p. 1017.

## APPENDICE

Liste des lettrés bordelais ou actifs à Bordeaux mentionnés dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine (Paris, L'Angelier, 1584).

- BARRAUD (Jean de), « Bourdelois, religieux de l'ordre de l'observance de S. François », p. 203.
- BRACH (Pierre de), « natif de Bordeaux en Gascogne », p. 388.
- CARLE (Lancelot de), « gentilhomme Bourdelois », p. 282.
- CHANTELOUVE (François de), « gentilhomme Bourdelois, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem », p. 93.
- DES BORDES (Guillaume), « gentilhomme Bourdelois, docteur ès droits et professeur, de mathématiques », p. 141.
- DU BOIS, dit *de Bosco* (Jean), « prestre et secretain en l'Eglise parochiale de S. Michel à Bordeaux l'an 1478 », p. 206.
- DU BARTAS (Guillaume), « gentilhomme natif dudict lieu, près Bordeaux en Gascogne [...] il florist cette année. En son pays de Bordeaux », p. 154-155.
- FOIX (François de), « Le *Pymandre* [...] imprimé à Bordeaux par Symon de Milanges l'an 1579 », p. 96.
- GIRARD DU HAILLAN (Bernard de), « gentil-homme natif de Bordeaux en Gascogne », p. 30.
- LA BOÉTIE (Étienne), « Conseiller du Roy au Parlement de Bordeaux l'an 1560. ou environ », p. 76.
- LA CHASSAIGNE (Geoffroy de), seigneur de Pressac, « natif de la ville de Bordeaux [...] son père s'appelloit Isaac de La Chassagne l'un des plus doctes et renommez entre les conseillers dudit Parlement de Bordeaux en Guienne », p. 124.
- LA GUILLOTIÈRE (François de), « natif de Bordeaux, comme luy mesme me l'a asseuré [...] il florist à Paris ceste année 1584 », p. 98.
- L'ESPINAY (Pierre de), « bachelier en theologie [...] sous-prieur de l'Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux en Gascongne », p. 402.
- MAINALD (Étienne), « professeur de medecine à Bordeaux », p. 79.
- MONTAIGNE (Michel Eyquem de), « Maire et gouverneur de Bordeaux [...] il florist à Bordeaux cette année 1584. », p. 328-329.

- PICHON (Richard), « natif de Bordeaux, Clerc de ville en ladite ville de Bordeaux. Il a escrit quelque chose des antiquitez de Bordeaux [...] », p. 441.
- RANCONNET (Emar), « natif de Bordeaux, President au Parlement de Paris », p. 73.
- ROFFIGNAC (Christophe), « Chevalier, natif de Lymosin, President à Bordeaux », p. 52.
- REULIN (Dominique), « natif de Bordeaux et medecin en laditte ville », p. 70.
- TRUN (Acopart de Trun), « Mathematicien [...] estudioit à Bordeaux au college de Buval l'an 1552 », p. 2.
- VINCENT (Guillaume), « premier huissier au Parlement de Bordeaux [...] il vivoit en l'an 1480 ou environ », p. 158.
- VINET (Élie), « natif de Barbezieux en Xaintonge [...] principal du College d'Aquitaine à Bordeaux [...] il florist à Bordeaux ceste année 1584. », p. 72.

**Delphine TRÉBOSC\***

(delphine.trebosc@univ-pau.fr)

## **« En veüë de tout le monde » : le caractère public des collections d'antiques dans les villes méridionales, des derniers Valois à Henri IV**

**RÉSUMÉ.** – Le présent article entend faire le point sur la dimension publique des collections d'antiques présentes dans les villes méridionales du royaume de France, à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de repérer les manifestations de leur caractère public, entendu dans les deux acceptions du terme : au sens strict – qui dépend de l'État – et au sens large – qui concerne la communauté. L'étude des collections municipales insistera sur la volonté du corps de ville de les rendre accessibles au plus grand nombre. Nous examinerons également le rapport des collections privées à la sphère publique, aussi bien en termes d'accès, de diffusion que de marché.

**ABSTRACT.** – This article intends to review the public dimension of the antiquities collections in the towns of Southern France, between the end of the sixteenth century and the beginning of the seventeenth century. Its aim is to identify the manifestations of their public character, understood in both senses of the word: in the strict sense – depending on the State – and in a broader sense – concerning the community. A close look at the municipal collections shows the town-administrators' wish to make them accessible to the public. Furthermore, a survey of private collections reveals their relationship to the public sphere, in terms of access, circulation and marketing of antiquities.

Le présent article entend faire le point sur la dimension publique des collections d'antiques présentes dans les villes méridionales du royaume de France, à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de repérer les manifestations de leur caractère public, entendu dans les deux acceptions du terme : au sens strict – qui dépend de l'État – et au sens large – qui concerne la communauté. L'étude des collections municipales insistera sur la volonté du corps de ville de les rendre accessibles au plus grand nombre. Nous examinerons également le rapport des collections privées à la sphère publique, aussi bien en termes d'accès, de diffusion que de marché.

Si les sources datant des règnes de François I<sup>er</sup> et d'Henri II révèlent des faits marquants quant au caractère public des

---

\* Maître de conférences en histoire de l'art moderne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, E2S UPPA, ITEM, Pau, France.

collections d'antiques dans les villes de Lyon et de Nîmes<sup>1</sup>, les documents postérieurs montrent que la dimension publique des collections d'antiques se manifesta tout particulièrement en Gascogne à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, à Lectoure et à Bordeaux, et en Provence, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, à Aix-en-Provence et à Arles.

## 1. En Gascogne

### *L'exposition de la collection municipale d'antiques à Bordeaux*

L'institution d'un collectionnisme antiquaire municipal ou civique s'observe à Bordeaux à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Sur décision du maire et des jurats, des vestiges du passé antique de la cité sont exposés dans la Maison commune. Les édiles semblent y avoir été incités par plusieurs faits antérieurs témoignant d'une prise de conscience de la valeur de ces artefacts.

Ainsi, un relief funéraire gallo-romain avait été inséré dans un mur extérieur de l'hôtel de ville, au niveau de la porte Saint-Éloi. La date de cette mise en œuvre n'est pas documentée ; le témoignage d'un voyageur étranger permet de la savoir antérieure à 1526<sup>3</sup>. Par ailleurs, la présence à Bordeaux de l'humaniste saintongeois Élie Vinet, à partir de 1539, et le travail qu'il mena sur l'histoire de la ville semblent à l'origine du processus qui a abouti à une exposition permanente de certains vestiges antiques à l'hôtel de ville. Élie Vinet ambitionnait de découvrir la « vraie » origine de la ville ; la méthode historico-philologique, issue de l'humanisme italien, qu'il met en œuvre le conduit à confronter les sources écrites antiques aux inscriptions présentes sur des pièces lapidaires éparses. Sa quête le mena devant un autel de marbre gallo-romain, déposé dans une écurie du château Trompette, dont l'inscription portait les « antiens noms des Bordelois » : *Bituriges vibisci*. Vinet œuvra sur le champ à une prise de conscience

---

<sup>1</sup> Delphine TRÉBOSC, « Les collections de raretés des techniciens du droit dans la France méridionale de François I<sup>er</sup> et d'Henri II », à paraître aux *Annales du Midi*.

<sup>2</sup> Le contexte et les modalités de la constitution de cette collection ont été étudiés par Camille JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, Bordeaux, G. Gounouilhoulou, 1887, t. I, p. 93-94 ; Richard COOPER, « Histoire et archéologie de la Gascogne antique au xvi<sup>e</sup> siècle », dans Danièle BOHLER et Catherine MAGNIEN-SIMONIN (dir.), *Écritures de l'histoire (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle)*, Genève, Droz, 2005, p. 146-166 et Florence BARUTEL, *Au fil de l'histoire des musées de Bordeaux : des premiers antiques au musée d'Aquitaine*, Saint-Quentin-de-Baron, Éditions de l'Entre-deux-Mers, 2015, p. 20-25.

<sup>3</sup> Il s'agit du palatin Hubert-Thomas Leodius, voir R. COOPER, art. cit. [n. 2], p. 146.

collective de la valeur de ce témoignage de l'origine ancienne de la ville : « [je] priai le Capitaine, que pour l'amour de la ville de Bourdeaux, et reverance de l'antiquité, il ne laissast là gaster ceste pierre, ains la fist oster, et eslever sur quelque mur en veuë de tout le monde »<sup>4</sup>. L'humaniste, qui connaissait par ailleurs le relief funéraire inséré dans le mur de l'hôtel de ville, savait que son action avait un précédent à Bordeaux : « Ainsi qu'on est entré en la maison commune [...] i a une pierre, que desja long temps a, quelques studieus d'antiquité fit apporter de quelque part, et mettre là pour estre gardée en vueuë de tout le monde »<sup>5</sup>. Vinet est d'autant plus sensible à cette marque d'intérêt qu'il reconnaît sur cette inscription, comme sur celle du château Trompette, la désignation ancienne des habitants de la ville.

Élie Vinet rendit publique son étude – non seulement ses résultats, mais aussi sa méthode – dans un livre intitulé *L'Antiquité de Bourdeaux*. L'achèvement de ce travail coïncidant avec l'étape aquitaine du tour de France royal au printemps 1565, Vinet en offrit le manuscrit à Charles IX. La dédicace rédigée à cette occasion montre une fois de plus la clairvoyance de l'humaniste, conscient que l'examen des preuves de l'antiquité des villes du royaume constituait un des objectifs du voyage des souverains : « en vous pourmenant par vostre Roiaume, sire, vous avés eu bonne envie de vous enquerir, et entendre de l'antiquité de vos villes »<sup>6</sup>.

La démarche d'Élie Vinet trouva une première actualisation en 1590 lorsque les autorités municipales décidèrent d'exposer dans la cour de l'hôtel de ville, près de la chapelle, l'autel de marbre du château Trompette. Le juriste et historien Gabriel de Lurbe, syndic et procureur de la ville, apparaît comme la cheville ouvrière de cette entreprise revenant à considérer, à l'appui du travail de Vinet, cette pièce lapidaire antique comme un bien municipal requérant une présentation permanente dans un espace public :

Comme les devanciers Jurats eussent, en memoire du nom ancien des Bourdelois, appelez Vivisces, faict dresser à l'entrée de la maison de ville une ancienne statue [*i. e. le relief funéraire inséré dans la porte Saint-Éloi*] ou ces mots sont escrits,

---

<sup>4</sup> ÉLIE VINET, *L'Antiquité de Bourdeaux, présentée au Roy le treziesme jour d'avril, l'an mille cinq cens soixante cinq*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1565, f. Biiiv<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> *Ibid.*, f. Biiiii<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> *Ibid.*, « Au roy Charles IX ».

D. M.  
TARQUINIÆ FASTI  
NÆ. M. CALVENT.  
SABINIANUS. VIV.  
SIBI ET CONIUGI.

Les Jurats de ceste année ont estimé de leur devoir, de retirer du chasteau Troupeite un grand marbre gris, tout couvert de poussiere, lequel cy-devant a esté décrit par Vinet, et l'inscription duquel est recommandée par toute l'Europe<sup>7</sup>. Ce qu'ayant fait, ils l'ont eslevé en ladicté maison de ville pres la chapelle, contenant ladicté inscription,

AUGUSTO SACRUM  
ET GENIO CIVITATIS  
BIT.VIV<sup>8</sup>.

La relation de Gabriel de Lurbe fait néanmoins l'éloge des jurats comme les principaux acteurs de cette décision, en soulignant la continuité de leur action, mue par leur savoir antiquaire et leur « devoir ». Il semble que ce dernier terme renvoie plutôt à une obligation morale que légale. Implicitement, c'est la question de la propriété de cet autel qui est en jeu, puisque celui-ci est « retiré » du château royal. Il se peut que l'intervention de Jacques II de Matignon, alors gouverneur de Guyenne et maire de Bordeaux, ait facilité la cession de ce vestige à la ville. Enfin, les raisons qui ont présidé au choix de son emplacement sont tuées par Gabriel de Lurbe. À la différence du relief funéraire, encastré dans un mur extérieur de la maison commune, l'autel en marbre fut logé au sein de l'hôtel de ville (*vide infra*). Une plaque célébrant les acteurs de sa sauvegarde et de sa mise en exposition lui fut associée :

Et au pies dudict marbre est adjousté en Latin,  
*Hoc annosum marmor in arce Tropeita pulvere et sordibus obsitum, impetrarunt à fac. Matignono Franciæ Mareschallo, & civitatis maiore, Gr. Mulet, F. Bonalgues, P. Desaignes, Io. Thalet, I. Guichener, & Ioan. Labat, Jurati Burdig. Præfectique urbis, & Gab. D Lurbe, et R. Pichon Syndicus et Scriba civitatis: & hic in memoriam antiquitatis, & Vivisci nominis locandum curarunt*<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Grâce au recueil d'inscriptions de Petrus Apianus publié en 1534, voir R. COOPER, art. cit. [n. 2], p. 146.

<sup>8</sup> Gabriel DE LURBE, *Burdigalensium rerum, chronicon*, Bordeaux, Simon Millanges, 1590, f. 28r<sup>o</sup> ; Gabriel DE LURBE, *Chronique bourdeloise composée cy devant en latin par Gabriel de Lurbe, advocat en la cour, procureur et syndic de la ville de Bourdeaux*, Bordeaux, Simon Millanges, 1594, f. 51r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

<sup>9</sup> *Ibid.*

La découverte fortuite d'un ensemble de vestiges gallo-romains, à l'occasion de travaux menés en 1594 sur un terrain privé situé en dehors des limites de la ville<sup>10</sup>, fournit à l'élite municipale bordelaise une nouvelle occasion d'exercer son autorité en matière d'antiquités locales. Gabriel de Lurbe enregistra ces hauts faits dans la nouvelle édition de sa *Chronique Bourdeloise* :

De façon que le tout ayant esté recueilly avec grand soing et curiosité par messieurs les Maires et Jurats gouverneurs de la ville, et porté en l'hostel d'icelle, ayans jugé que la garde de telles pièces leur appartenoit plustost, qu'à un particulier, ils auroient en memoire de l'antiquité et grandeur de ceste diste ville fait dresser lesdictes statues en lieu eminent avec lesdictes inscriptions en la forme et estat qu'elles auroient esté trouvées.

Le corps de ville a ainsi statué sur la propriété des trois pièces découvertes et l'obligation de les rendre visibles à tous,

en la maison de ville dans des niches richement élaborées, avec les armoiries du Roy et de ladite ville, estant escrit au dessous en un marbre, ce que s'ensuit,

M. S.

*Statuas Drusi Cæs. Claudii Imp. & Messalinæ Gothorum injuria mutilas, è ruderibus collis Judaïci, M. Donzeau supp. Aquitaniæ, propre sacellum D. Martini extra muros, cum superi. inscriptionibus, anno christi 1594. erutas, Iac. De Matignon Franc. Maresch. Aquitaniæ prorex, et maior civitatis, F. de Girard de Haillan scutifer. M. Thibaut Advoc. F. Fouques, P. de Fortage scutifer, I. de Guerin Advoc. & I. de Guichener Jurati Burdigalenses, præs. Urbis, G. de Lurbe et R. de Pichon Advoc. & sc. Scynd. & scr. Civitatis hïc in memoriam antiquitatis & ad Burdigaliæ gloriam ponendas curarunt.*

CIO d. XCIII

*Multa renascentur.*

Et en un autre marbre,

*Hoc opus à prioribus Iuratis prudenter institutum, novi istius anni jurati, R. du Burg, quæst. Reg. Ger. Testoris Proc. & Math. Salomon, cum reliquis ad Umbilicum duxerunt. Imperante Henrico III. Franc. & Navar. Rege Christianissimo. Calend. Decemb. 1594<sup>11</sup>.*

---

<sup>10</sup> Pour un état et une analyse des sources relatives à cette découverte voir Milagros NAVARRO CABALLERO, « Du nouveau sur Burdigala : les hommages à la famille julio-claudienne », dans Alain BOUET (dir.), *D'Orient et d'Occident. Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Pessac, Ausonius éditions, 2008, p. 197-208.

<sup>11</sup> G. DE LURBE, *op. cit.* [n. 8], f. 54r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

Le dispositif d'exposition retenu était donc plus complexe que celui précédemment mis en œuvre pour présenter l'autel « retiré » du château Trompette, puisque les statues furent nichées et associées à des armoiries et à des inscriptions commémoratives. Le seul précédent connu de ce type de scénographie au sein d'un hôtel de ville se rencontre à Lyon en 1530 pour l'exposition de la Table claudienne<sup>12</sup>. La réalisation de l'ordonnance architecturale et des inscriptions fut confiée à Louis Baradier, « maître des œuvres du Roy » associé à trois autres maîtres maçons. Le marché, établi avec soin, précise l'emplacement du dispositif :

à main droite, entrant à la grande salle de [...] la maison commune, pres du pillier de l'enticquité d'Auguste [*c'est-à-dire de l'autel du château Trompette*], tirant le long de la muraille vers la chapelle, a vingt piedz de long ou environ et de mesme hauteur, ou telle qui sera necessaire<sup>13</sup>.

Un dessin d'Herman van der Hem datant de 1638-1639 [Fig. 1] permet d'en observer l'aspect<sup>14</sup>.

La scénographie créée prenait place entre le mur de façade de la grande salle et l'autel provenant du château Trompette (qui était présenté sur un piédestal), le tout formant un ensemble cohérent. S'appuyant sur le nombre impair des statues, le dispositif était composé d'une alternance de trois niches et de deux trumeaux (portant chacun des armoiries et deux inscriptions, une moderne et une antique). Les niches, régnautes, étaient ménagées dans la partie haute de la paroi (à plus de 3 m du sol). De taille identique, elles étaient voûtées en cul-de-four. Une hiérarchisation était néanmoins présente, la niche centrale, seule à abriter une statue possédant sa tête, créant une symétrie axiale. L'effet produit, particulièrement ostentatoire, convenait à l'exceptionnelle rareté des artefacts antiques découverts dans le sol de la ville. Les statues antiques étaient en effet principalement possédées par la

---

<sup>12</sup> Voir D. TRÉBOSC, art. cit. [n. 1].

<sup>13</sup> Le contrat signé par les jurats le 30 juillet 1594 est transcrit dans C. JULIAN, *op. cit.* [n. 2], p. 93.

<sup>14</sup> Emmanuelle DEMONT et Marc FAVREAU, *Herman van der Hem (1619-1649). Un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au XVII<sup>e</sup> siècle. Catalogue raisonné des dessins*, Camiac-et-Saint-Denis, Éd. de l'Entre-deux-Mers, 2006, n<sup>os</sup> 24 et 25.

couronne, la famille royale et par quelques grands du royaume, et provenaient en grande majorité d'Italie<sup>15</sup>.

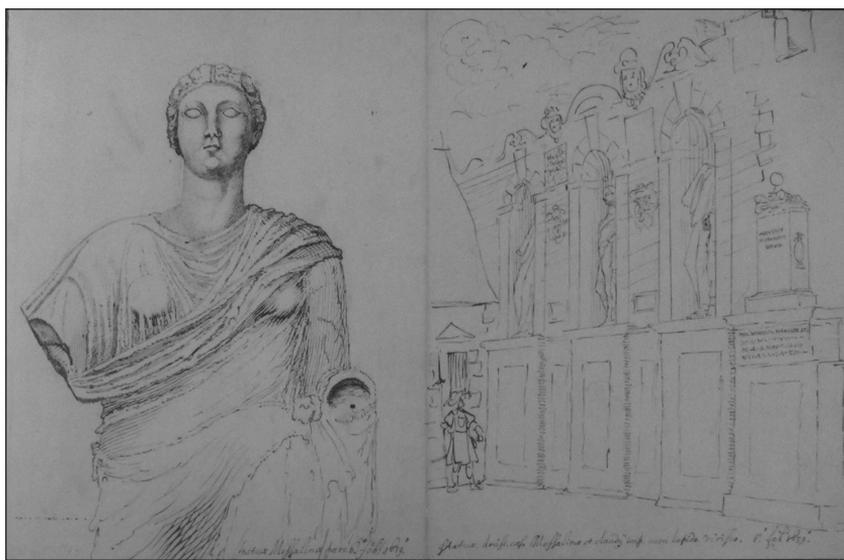


Fig. 1. Herman van der Hem, *La statue de Messaline et Les statues de Drusus Caesar, Messaline et l'empereur Claude, avec la pierre des Visvisques*, datés du 6 février 1639, dessin à la plume, encre brune, 22 x 33 cm, Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Kartensammlung Globenmuseum, *Atlas Blaeu*, 05 :14[14], f°31.

Les statues furent présentées dans ces niches sans restauration préalable et à côté des inscriptions anciennes avec lesquelles elles avaient été trouvées, de manière à préserver leur caractère « archéologique ». La mémoire du rapport au sol de la ville de ces grandes antiquités était également conservée par l'inscription commémorative. La nécessité de rendre publiques les circonstances de leur découverte incita Gabriel de Lurbe à rédiger un opuscule consacré à la description, datation et interprétation

<sup>15</sup> Voir Delphine TRÉBOSC, « Les collections royales de raretés sous François I<sup>er</sup> et Henri II », *Journal of the History of Collections* 32/1, 2020, p. 5-6 et EAD., « “Colloquées dedans des nyches” : le rôle des architectes dans l'exposition de la statuaire antique de François I<sup>er</sup> à Henri III », dans Delphine CARRANGEOT (dir.), *Artistes et collections royales et princières. France XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, à paraître.

des objets mis au jour<sup>16</sup>. Le texte de l'historien bordelais s'achève par un excursus à propos de la collection de Florimond de Ræmond dans lequel il précise pour chaque pièce la localisation exacte de sa découverte. La digression n'est qu'apparente : cette collection privée était alors sans doute le plus grand rassemblement d'antiquités locales de la ville.

#### *La collection d'antiques de Florimond de Ræmond*

Florimond de Ræmond, conseiller au parlement de Bordeaux en 1570, possédait un ensemble de morceaux lapidaires antiques composé de rondes-bosses, de reliefs et d'inscriptions<sup>17</sup>. Il s'agissait de grandes antiquités locales rassemblées par les soins du magistrat, dont une « trouvée en les fondements de sa maison » et d'autres provenant de la collection de Joseph de La Chassigne, beau-père de Montaigne<sup>18</sup>. À partir de 1580, semble-t-il, Florimond de Ræmond acquit des maisons et des terrains dans le quartier Saint-Christoly<sup>19</sup>. Il y fit construire de 1590 à 1592 un hôtel entre

---

<sup>16</sup> Gabriel DE LURBE, *Discours sur les antiquitez trouvées pres le prieuré S. Martin les Bourdeaus en Juillet 1594. Avec les portraits des statues et principales medailles trouvées audict lieu*, Bordeaux, Simon Millanges, 1594.

<sup>17</sup> Le contenu et la disposition de cette collection ont été reconstitués par Camille JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, Bordeaux, G. Gounouilhoul, 1890, t. II, p. 334-336 d'après les descriptions de Gabriel de Lurbe et de Justus Zinzerling que nous mentionnerons ci-après, la liste d'inscriptions dressée par L. Saloutio dit Clevalerio (Bibliothèque nationale de France, *ms* latin 17575), dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle (voir M. NAVARRO CABALLERO, art. cit. [n. 10], p. 205) et les notes manuscrites de Claude Perrault qui la visita en 1669 (*vide infra*) et celles de Barbot, président de l'Académie, en 1743 (reproduites par C. JULLIAN, *op. cit.* [n. 2], n<sup>os</sup> 50-51). Voir également Aurélie PLAUT, « L'hôtel particulier et la collection d'antiques de Florimond de Ræmond (1540?-1601) : un exemple du paraître bordelais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », *Apparence(s)* 3, 2009, en ligne : <https://journals.openedition.org/apparences/1122>. Cette étude utilise notamment une source datant du XIX<sup>e</sup> siècle (les notes manuscrites de Bernadeau, avocat au Parlement, contenues dans l'exemplaire de l'*Itinerarium Gallia* de Justus Zinzerling conservé aux Archives municipales de Bordeaux, *Ms.* 73) faisant état d'une porte, donnant accès à la « cour » de l'hôtel depuis la rue des Treilles, où étaient enchâssées des inscriptions. Mais ces informations sont difficiles à mettre en relation avec ce que nous savons de l'hôtel de Florimond de Ræmond à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (voir Jean-François FOURNIER, « L'hôtel de Raymond, rue du Temple à Bordeaux : une représentation inédite », *Revue archéologique de Bordeaux* 105, 2014, p. 237-240).

<sup>18</sup> G. DE LURBE, *op. cit.* n. 16, p. 12-13 et Florimond DE RÆMOND, *L'Anti-Christ*, Lyon, Jean Pillehotte, 1597, p. 356 (consulté dans l'édition de Paris, A. L'Angelier, 1607).

<sup>19</sup> Voir Véronique LARCADE, « Fortune et infortunes de Florimond de Raimond (v.1540-1601), vues de l'étude de son notaire », cité dans A. PLAUT, art. cit. [n. 17], p. 2-4.

rue et jardin comprenant un corps de logis et un « pavillon »<sup>20</sup>. Gabriel de Lurbe précise que les pièces de sa collection étaient « eslevé[e]s en sa maison », mais ne décrit pas leur présentation.

En 1612, plus de dix ans après le décès de Florimond de Ræmond, le voyageur allemand Justus Zinzerling eut accès au jardin. S'il connaissait l'opuscule de Gabriel de Lurbe, qui lui sert de guide, les indications topographiques qu'il donne dans sa relation montrent qu'il s'est rendu sur place<sup>21</sup>. L'exposition des morceaux lapidaires était organisée au sein du jardin, la majeure partie étant insérée dans la façade sur jardin de l'hôtel, donc invisible depuis la rue du Temple<sup>22</sup>. L'architecte Claude Perrault, qui visita le jardin en 1669, en nota plus précisément la disposition : « la plupart [*i. e. des figures antiques*] sont dans des niches en la face du bâtiment qui regarde sur le jardin » ; il mentionne un « bas-relief [...] enchâssé dans la clé de la porte, et il a à ses deux côtés deux têtes de plein relief enchâssées dans le mur » et un buste de femme présenté « au-dessus de la porte dans une petite niche » et des statues<sup>23</sup>.

Justus Zinzerling décrit en outre un monument non mentionné par Gabriel de Lurbe. Érigé au milieu du jardin, il était composé d'une pierre cylindrique ornée d'un bas-relief sur laquelle était placée une colonne de marbre dont le piédestal portait l'inscription commémorative suivante :

*Clemente VIII Reip. Christianæ immensam molem sustinente, Enrico IV, Gal et Nau. Rege post suum ad auita sacra quasi postliminio reditum, Iac. Mantignono [sic] Fr. Marescallo in Aqui. prou. vices regis obtinente Flor. Ræmundus senburd. hanc teretem prophytetici [sic] marmoris columnnam basi ostriatæ ac rictu iocoso tripudiantes veterum DEOS referenti superpositam, et adiecto familiæ Remundæ gentilitio stemmate in acutum acumen fastigiatam, vt sacras venerandæ antiquitatis reliquias, è situ et puluere in lucem reponi curavit. An 1594*<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> J.-F. FOURNIER, art. cit. [n. 17].

<sup>21</sup> JUSTUS ZINZERLING, *Itinerarium Galliæ cum Appendix de Burdigala*, Lyon, Jacques Du Creux alias Molliard, 1616, p. 380, 390-391 (consulté dans l'éd. de Genève, Pierre Chouët, 1627).

<sup>22</sup> Du temps de Florimond de Ræmond, ce jardin était vraisemblablement clos (voir J.-F. FOURNIER, art. cit. [n. 17]).

<sup>23</sup> *Mémoires de ma vie par Charles Perrault. Voyage à Bordeaux (1669) par Claude Perrault*, éd. par Paul Bonnefon, Paris, H. Laurens, 1909, p. 216.

<sup>24</sup> J. ZINZERLING, *op. cit.* [n. 21], p. 391. « Sous le pontificat de Clément VII, qui porte le fardeau immense de la République chrétienne ; sous Henri IV, roi de France et de Navarre, après être retourné à sa religion ancestrale initiale ;

Si l'on en croit cette inscription, ce double *monumentum* de l'Antiquité et de la *gens Remunda* a été élevé par Florimond de Ræmond en 1594<sup>25</sup> : la vénération de la mémoire des anciens y est associée à celle des ancêtres de la famille. Les groupes à l'ablatif placés en tête de l'inscription célèbrent également le temps de paix où ce monument a vu le jour. Pendant les guerres civiles, Florimond de Ræmond avait combattu l'hérésie par de virulents écrits pour lesquels il reçut le soutien du pape<sup>26</sup>. Après l'avènement d'Henri IV, les parlementaires bordelais refusèrent de se soumettre à l'autorité et d'utiliser le sceau d'un roi protestant. Jacques II de Matignon, maréchal de France, qui occupait la charge de lieutenant général de Guyenne depuis 1580 en raison de sa position modérée et de ses qualités diplomatiques, les y contraignit. La conversion du roi, le 25 juillet 1593, ramena la concorde civile à Bordeaux<sup>27</sup>. Par ce monument, Florimond de Ræmond signifiait la connexité de ses devoirs moraux de défense de la renommée familiale, de l'Antiquité et du Catholicisme romain. Il liait la valeur publique émanant de son office (qui prend place à la suite des dignités éminentes du pape, du roi et de son représentant dans la province) au caractère patrimonial des vestiges antiques. Il est peu probable que les destinataires de ce monument aient appartenu à un cercle strictement privé. La portée du discours, la tournure même de l'adresse rappellent celles des inscriptions – forgées la même année – accompagnant les statues exposées à l'hôtel de ville. Comme chez Florimond de Ræmond,

---

sous Jacques de Matignon, Maréchal, lieutenant du roi en Aquitaine, Florimond de Raymond, sénateur bordelais, a veillé à ce que cette colonne de marbre porphyre poli soit placée sur un piédestal orné d'un motif à écailles et d'une scène représentant les dieux des anciens dansant joyeusement et qu'elle soit subtilement surmontée par l'arbre généalogique de la famille Raymond, pour que les reliques de l'Antiquité, qui mérite d'être vénérée, soient replacées à la lumière et sortent de l'oubli et de la poussière. Année 1594 ».

<sup>25</sup> Ce monument ne figure pas dans la description de la collection de Florimond de Ræmond publiée par Gabriel de Lurbe dans l'opuscule de 1594, alors que l'auteur mentionne la scénographie de l'hôtel de ville achevée en décembre 1594. Justus Zinzerling est le premier à en faire état en 1612.

<sup>26</sup> Voir Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*, Paris, Aubry, 1867 et Aurélie PLAUT, *De l'ethos « préalable » à l'ethos « discursif » : la construction de la figure du polémiste catholique dans les ouvrages de Florimond de Ræmond (1540 ?-1601)*, thèse de l'université de Tours, 2009.

<sup>27</sup> Voir Jacqueline BOUCHER, « Jacques de Matignon », dans Arlette JOUANA *et al.* (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de Religions*, Paris, R. Laffont, 1998, *ad vocem* (d'après R. TAIT, *The Kings Lieutenants in Guyenne (1580-1610)*, thèse dactylographiée, Oxford, 1977).

la scénographie mise en place dans la maison commune, où les armoiries du « roi très chrétien » et celles de la ville alternaient avec les statues, associait la vénération des antiques à la concorde civile retrouvée. Ainsi est-il vraisemblable que du vivant même de son fondateur, l'accès à ce jardin d'antiques était public, Florimond de Ræmond offrant sa collection à la jouissance de visiteurs érudits ou peut-être même de tous ceux qui souhaitaient voir ces preuves de l'ancienneté de la ville.

*L'exposition publique des autels tauroboliques à Lectoure*

À peu près au même moment où la jurade bordelaise décidait d'exposer publiquement des antiques locaux jugés majeurs, le corps de ville de Lectoure s'attacha à la préservation et à la présentation publique de plusieurs autels tauroboliques redécouverts dans le chœur de la cathédrale, à l'occasion de travaux effectués en 1540, et dans les ruines de l'église Saint-Thomas<sup>28</sup>. Cet ensemble fut, dans un premier temps, exposé (?) ou entreposé « sur le perron de la geôle de l'officialité de Saint-Thomas »<sup>29</sup>, et suscita plusieurs visites de savants dans les années 1550-1560 : outre François de Belleforest et Pierre Gilles, « Bartholomeo Alesio ou Aresio » (peut-être Bartolomeo Arese l'Ancien) en copia les inscriptions, assurant à ces vestiges une diffusion européenne auprès des collectionneurs d'épigraphes<sup>30</sup>.

Redécouverts dans des édifices religieux et « exposés » devant un tribunal ecclésiastique, ces vestiges étaient peut-être considérés comme des biens de l'Église. Par la suite, seize autels figurent dans l'inventaire des biens meubles de la Maison Commune de Lectoure dressé en 1580-1581<sup>31</sup>. Lorsque Jacques-Auguste de Thou fut reçu par le gouverneur de Gascogne à Lectoure en 1582, on lui montra « plusieurs Inscriptions [*i. e. tauroboliques*], qu'on voyoit

---

<sup>28</sup> Sur ces vestiges archéologiques et leur histoire voir Georges FABRE et Pierre SILLIÈRES, *Inscriptions latines d'Aquitaine. Lectoure*, Pessac, Ausonius éditions, 2000, p. 59-68.

<sup>29</sup> François DE BELLEFOREST, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, 1575, I, p. 375-376 (2<sup>de</sup> pagination) : l'auteur écrit qu'il les y vit « il y a plus de 22 ans », soit avant 1553.

<sup>30</sup> Voir *Corpus Inscriptionum Latinarum*, éd. par O. Hirschfeld, Berlin, 1888 et 1899, XII, p. 523, I ; XIII. i, p. 65-66.

<sup>31</sup> *Livre Blanc*, Archives municipales de Lectoure, DD 2, f°237 cité par G. FABRE, *op. cit.* [n. 28], p. 60.

encore gravées sur les pierres d'un Temple, que la barbarie de nos dernières Guerres avoit ruiné, et dont on prétendoit se servir pour en rebâtir un autre »<sup>32</sup>. S'il s'agit bien des autels appartenant à la municipalité, la relation du magistrat parisien montre qu'on réfléchissait à leur emploi ou à leur destination futurs. Les autels tauroboliques ne semblent pas avoir été présentés au public avant 1590, année durant laquelle les jurats de Lectoure ordonnèrent « d'enchasser deux pierres d'Antiquité à la muraille de la salle de la Maison de ville »<sup>33</sup>. Les autres autels furent présentés dans la nouvelle halle, construite en 1592 en avant de la maison commune. Le voyageur bourguignon L. Sanloutio dit Clevalerio, qui se rendit à Lectoure et à Bordeaux dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, en copia les inscriptions : il en distingue deux, peut-être insérées sur la façade de la maison commune et vraisemblablement associées à une inscription moderne commémorant la décision des jurats, avant d'en lister dix-neuf autres qu'il situe dans les piliers de la halle (*in columna*)<sup>34</sup>. Il est possible que les autels aient servi de bases à ces supports ou bien qu'ils y aient été encastrés<sup>35</sup>.

## 2. En Provence

Les villes méditerranéennes telles que Nîmes et peut-être Narbonne avaient bien avant les municipalités de Lectoure et de Bordeaux exposé dans l'espace public des vestiges antiques appartenant à la communauté. De même, dans cette première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, certaines collections nîmoises étaient accessibles aux visiteurs<sup>36</sup>. Le fait marquant dans cette aire géographique à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle est plutôt constitué par

---

<sup>32</sup> Jacques-Auguste DE THOU, *Mémoires. 1553-1601*, trad. française de l'original latin, Amsterdam, 1711, p. 71-72.

<sup>33</sup> Pièce du 4 octobre 1590 relative à des travaux (Archives municipales de Lectoure, Attestations de travaux, 1584-1591) citée par Pierre FÉRAL, « Lectoure au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire de Lectoure*, Auch, Bouquet, 1972, p. 94.

<sup>34</sup> *Inscriptiones veteres collectæ a L. Sanloutio, dicto Clevalerio*, Bibliothèque nationale de France, ms latin 17575, f. 195<sup>r</sup> : « Lactoræ in Vasconia in foro ante aedes publicas quæ restauratæ sunt anno Dni. 1592 [*deux inscriptions*]. In columna [*dix-neuf inscriptions*] ». Comme il le fait lorsqu'il copie les inscriptions de l'hôtel de ville de Bordeaux, le voyageur relève les informations liées à la mise en exposition des vestiges qu'il voit sans doute sur une plaque commémorative.

<sup>35</sup> L'ancienne halle aux grains de Lectoure, détruite en 1842, est peu documentée.

<sup>36</sup> Pour un état de la question, voir D. TRÉBOSC, art. cit. [n. 1].

l'essor des collections privées d'antiques en Provence. Certains de ces collectionneurs donnèrent une dimension publique à leur activité et contribuèrent à la refondation des collections de la couronne.

### *Aix-en-Provence et la collection royale d'antiques*

Sous François I<sup>er</sup> et Henri II, Rome fut le principal foyer d'approvisionnement de la collection royale d'antiques<sup>37</sup>. Lorsqu'Henri IV et Sully entreprirent de refonder les collections royales de raretés<sup>38</sup>, c'est majoritairement vers les ressources du royaume qu'ils se tournèrent. Il se peut qu'Aix-en-Provence ait déjà fourni à la collection royale d'antiques avant les guerres de religion, mais les sources ne permettent pas de l'établir clairement<sup>39</sup>. Ainsi, Henri IV chargea l'avocat et antiquaire aixois Antoine Rascas de Bagarris de dresser et conserver le cabinet des antiques du roi. Plus précisément, il devint, le 22 mars 1602, « cimeliarche » royal, c'est-à-dire garde des « petites et pretieuses antiquités » du roi. Rascas de Bagarris laisse entendre que plusieurs pièces de sa collection personnelle rejoignirent le cabinet royal à sa nomination<sup>40</sup>. Le nouveau « cimeliarche » royal dirigea une importante campagne d'acquisitions : un « abrégé d'inventaire » rend compte des négociations qu'il mena auprès d'un collectionneur suisse et de plusieurs sujets du

---

<sup>37</sup> Pour un état de la question sur la collection royale d'antiques à cette époque, voir D. TRÉBOSC, art. cit. [n. 15].

<sup>38</sup> Voir Delphine TRÉBOSC, « Les fonctions politiques des collections royales sous Henri IV », dans Colette NATIVEL (dir.), *Henri IV. Art et pouvoir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes – Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2016, p. 41-52.

<sup>39</sup> D'après Honoré BOUCHE, *La Chorographie ou description de Provence*, Aix-en-Provence, C. David, 1664, t. I, p. 248 : « Jules Raimond de Soliers en son manuscrit des antiquités de cette Province [...] dit que du temps du Roy François I. l'on trouva en cette ville la statuë d'un Soldat de pierre noire et tres-dure, de sept pieds de longueur ayant un baudrier avec une épée au côté gauche et un poignard au droit [...]. Cette statuë fut puis apres portée à Fontainebleau ». La source mentionnée est sans doute une partie perdue des *Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae Commentarii*. Par ailleurs, le 26 octobre 1564, lors de l'entrée de Charles IX, c'étaient des médailles d'or et d'argent que la ville d'Aix-en-Provence offrait « à la Reine » : ces médailles n'ont pas été spécialement réalisées pour l'occasion, mais achetées à un notaire (voir Maurice RAIMBAULT, *Inventaire sommaire des archives communales d'Aix-en-Provence antérieures à 1790*, Marseille, Archives départementales, 1948, p. 134) ; il s'agit probablement de médailles commémoratives modernes ou de monnaies antiques.

<sup>40</sup> Antoine RASCAS DE BAGARRIS, *La Necessite de l'usage des medailles dans les monoyes [...]*, Paris, J. Berjon, 1611, p. 9-10.

royaume, dont le possesseur d'« un cabinet complet en Provence de la suite de tout l'empire romain en grandes médailles et médaillons de cuivre, beaux, nets, choisis et bien conservés : Plusieurs de chasque empereur et tous de differans reves, et de plusieurs autres pièces »<sup>41</sup>.

Si l'on ignore le résultat de ces premières démarches, il est en revanche assuré qu'une partie de la collection de François Du Périer, qui fut consul d'Aix-en-Provence en 1592, vint enrichir la collection royale. Quatre exemplaires d'une liste imprimée du contenu de sa collection sont connus<sup>42</sup>. Du Périer y est dit *gentilhomme*, ce qui en situe la réalisation après qu'il a été fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1607. Dans les pièces manuscrites datées de 1608 relatives à la vente de cette collection, l'opération se présente initialement comme un « marché, fait par Monsieur de Bagarris par le commandement de Sa Majesté ». Néanmoins, c'est Gaspard de Forbin de Saint-Cannat, premier consul d'Aix-en-Provence en 1607, et dit « procureur du pays de Provence », c'est-à-dire mandataire des états de Provence, qui apparaît comme le principal agent de la vente, le roi étant clairement désigné comme son destinataire. Tout porte

---

<sup>41</sup> L'« Abrégé d'inventaire des pièces que le sieur de Bagarris a en main pour dresser un cabinet à Sa Majesté de toutes sortes d'antiquités, suivant le commandement donné audit sieur Bagarris par sa dite Majesté, tant de Bouche que par lettre du 22 mars 1602 » est transcrit dans *Les Correspondants de Peiresc. Lettres inédites*, éd. par Philippe Tamizey de Larroque, t. I, Genève, 1972 (réimpr. des éd. de Paris, Agen, Marseille et Aix, 1879-1897), p. 818-822.

<sup>42</sup> Edmond Bonnaffé a recensé quatre exemplaires de cet opuscule intitulé *Roolle des medalles et autres antiquitez du cabinet de Monsieur Du Perier, gentilhomme de la ville d'Aix en Provence* (Edmond BONNAFFÉ, *Dictionnaire des amateurs français du xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Quantin, 1884, p. 93). Bonnaffé dit en avoir possédé un comprenant la liste imprimée et des pièces manuscrites relatives à la vente. La Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras conserve le catalogue imprimé de huit pages et une pièce manuscrite dans les papiers de Peiresc (*ms* 2095 (M 365) f. 215-218 et f. 220 : « Rolle des pieces que je mestois reservées »). Les papiers de Peiresc de la Bibliothèque nationale de France contiennent une copie manuscrite du catalogue (*ms* fr 9534 f. 30) ; le titre est augmenté de la mention « qui fut vendu en 1622 [sic.] aux présidents du pays qui en firent un présent au Roy ». Un exemplaire imprimé se trouve dans les papiers de Peiresc conservés à la Bibliothèque de La Haye (Peiresc, s. d., II, p. 441). Enfin, la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence possède (sous la cote *ms* (626) 1198) l'imprimé de huit pages relié avec quatorze feuillets manuscrits concernant la vente de la collection. Ces documents notariés comprennent l'acte de vente daté de février 1608 et l'attestation de l'envoi des quatre caisses à Paris daté du mois d'avril. Leur contenu correspond à celui des documents transcrits dans E. BONNAFFÉ, « Le catalogue de du Périer », *Revue de Marseille et de la Provence*, 1887, p. 21-22.

ainsi à croire que les états de Provence firent présent à Henri IV de cet important fonds, comprenant plusieurs centaines d'objets (médailles impériales et consulaires, gemmes, médaillons, sculptures de marbres, « figures » et instruments de bronze), « vases et autres instruments de terre antiques ») et issu « de six les plus rares Cabinets de la France », afin de reconstituer la collection royale de petites antiquités dispersée pendant les guerres de religion<sup>43</sup>.

*Arles : le cabinet d'Antoine Agard*

Antoine Agard, orfèvre et antiquaire arlésien, appartient à l'élite marchande d'Arles représentée au Conseil de ville. Il forma à la fin du xvi<sup>e</sup> et au début du xvii<sup>e</sup> siècle un cabinet de raretés dont il publia le catalogue, intitulé :

*Discours et roole des medailles et autres antiquitez tant en pierreries, graveures, qu'en relief, et autres pierres naturelles admirables, plusieurs figures et statues de bronze antiques, avec autres statues de terre cuites à l'Egyptienne, et plusieurs rares antiquitez qui ont esté recueillies, et à present rangees dans le Cabinet du Sieur Antoine Agard, maistre Orfèvre et Antiquaire de la ville d'Arles en Provence*<sup>44</sup>.

Publié à compte d'auteur à Paris en 1611, ce texte est le premier du genre. Le titre, le choix du dédicataire et les motivations livrées dans l'avis au lecteur visent à inscrire la collection hétérogène d'Antoine Agard dans la tradition des collections d'antiques formées par les juristes provençaux à partir du début du xvi<sup>e</sup> siècle. La place d'honneur accordée aux « médailles » et aux pierres gravées dans le titre du catalogue annonce leur longue description absorbant la majorité des pages du recueil. La dédicace à Guillaume Du Vair, alors premier président au parlement de Provence, rattache l'activité d'Antoine Agard à celle du grand magistrat et moraliste stoïcien qui nourrissait un vif intérêt pour l'érudition antique, partagé avec son ami et protégé

---

<sup>43</sup> A. RASCAS DE BAGARRIS, *op. cit.* [n. 40], p. 20-24 attribue expressément la dispersion ou destruction du cabinet royal à la guerre civile.

<sup>44</sup> Sur ce collectionneur voir Dominique SERENA-ALLIER, « Le cabinet d'Antoine Agard » et Annie-France LAURENS, « Antoine Agard dans le monde des collectionneurs méridionaux ou description d'une « jouissance » dans *Le Goût de l'antique. Quatre siècles d'archéologie arlésienne*, Espace Van-Gogh, Arles, 20 octobre 1990-6 janvier 1991, 1990, p. 15-23 et Antoine AGARD, *Discours et roole des medailles et autres antiquitez...*, (Paris, 1611), texte établi, présenté et annoté par Delphine Trébosc, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Enfin, si le style ampoulé des poèmes liminaires et de la dédicace recourt aux lieux communs associés aux cabinets de raretés, l'ambition de rassembler les merveilles de l'art et de la nature s'efface dans l'avis au lecteur où elle pourrait nuire à l'affirmation de la qualité d'antiquaire du collectionneur<sup>45</sup>. Par une comparaison tirée de son métier, l'orfèvre arlésien assigne à l'hétérogénéité de sa collection une fonction annexe : les raretés viennent comme des « chatons » orner le « corps des antiques ». C'est que l'avis au lecteur doit nous éclairer sur les vraies motivations d'Antoine Agard. Son collectionnisme aurait pour principale justification la connaissance de l'Antiquité et de ses hommes illustres. Comme il ne manque pas de le préciser, son activité répond en outre à la nécessité de sauvegarder le patrimoine antique arlésien : une partie de la collection provient de ses propres ramassages « archéologiques » menés dans la cité. Si ce catalogue entend porter à la connaissance du public la valeur et l'intérêt de cette collection et l'invite à la visiter, il ne semble pas pour autant étranger à une démarche commerciale.

Antoine Agard était maître orfèvre et donc probablement marchand. Si ce catalogue ne lui sert pas à promouvoir son métier, il semble néanmoins favoriser sa profession, au sens où la vente – partielle et réitérée – de la collection regroupée participe de l'activité d'antiquaire, comme ce fut le cas pour Antoine Rascas de Bagarris et François Du Périer (*vide supra*). La diffusion du catalogue du cabinet d'Antoine Agard sous la forme d'une ou plusieurs listes manuscrites antérieurement à son impression est probable et fut sans doute motivée par des raisons commerciales, comme paraît en témoigner l'indication donnée à propos des « médailles » contenues dans le « Cabinet de Venise » : « Nota que dans ledit cabinet il y a plusieurs autres medailles de toutes qualités, n'estant encores descriptes pour la haste du porteur »<sup>46</sup>. En outre, il existe dans les papiers de Peiresc une liste intitulée « Catalogue des choses antiques d'Arles achetées à Agarro orfèvre au mois de mai 1610 » recensant une trentaine de pièces<sup>47</sup>. Cet achat est donc antérieur à la publication du catalogue imprimé. Peiresc n'indique pas s'il est consécutif à une consultation de

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 52-53, 58-59.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>47</sup> Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, *De Nummis Graecorum, Romanorum et Judaeorum* (La Haye, musée Meermannno-Westreenianum, mss n° 10 C 30-31), t. II, p. 489-492.

descriptifs ou à une visite du cabinet ; il aurait néanmoins passé quelques jours à Arles en mai 1610<sup>48</sup>. Par ailleurs, la publication du catalogue imprimé du cabinet, implicitement associée à une activité commerciale, fut sans doute stimulée par la toute récente acquisition du cabinet de François Du Périer par les états de Provence et le rôle joué par les antiquaires provençaux dans la refondation des collections royales.

Quoi qu'il en soit, Antoine Agard donna volontairement une dimension publique à sa collection qu'il justifie explicitement par sa valeur patrimoniale, au sens communautaire du terme, palliant l'absence d'une institution municipale dont les balbutiements aillaient bientôt se produire, puisque les quatre consuls d'Arles entreprirent à partir de 1614 la fondation d'une collection publique d'antiques à l'hôtel de ville<sup>49</sup>.

Il est frappant de constater que l'exposition des grandes antiquités s'est faite dans des espaces extérieurs. L'ostension de ces vestiges et son efficace symbolique le requéraient en dépit des mauvaises conditions de conservation induites. Dès lors qu'elles étaient ainsi exposées, ces collections relevaient de la représentation du pouvoir. À la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, la compétence antiquaire, qui s'était manifestée en premier lieu parmi les gens de justice, s'étendit plus largement à l'élite municipale et affirma son rôle dans les relations entre le pouvoir municipal ou territorial et le pouvoir royal<sup>50</sup>. De manière sous-jacente se dessinent ainsi les prémices de la constitution d'un patrimoine public, qu'il soit local ou royal, auquel les collections privées ont également contribué.

---

<sup>48</sup> Voir Pierre GASSENDI, *Viri illustris Nicolai Claudi Fabricii de Peiresc... Vita*, Paris, S. Cramoisy, 1641, p. 112 (consulté dans la trad. de R. Lassalle et A. Bresson, Paris, Belin, 1992).

<sup>49</sup> Voir sur ce point Dominique SERENA-ALLIER, « Les collections de l'hôtel de ville », dans *Le Goût de l'antique...*, *op. cit.* [n. 44], p. 39-41.

<sup>50</sup> Sur les vestiges antiques comme enjeu de pouvoir, voir notamment Frédérique LEMERLE, *La Renaissance et les antiquités de la Gaule*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 54-56 et Gérard CAILLAT, « La place des monuments antiques dans l'espace public à l'époque moderne », dans *Nîmes et ses Antiquités. Un passé présent xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècle*, éd. par V. Krings et F. Pugnière, Pessac, Ausonius éditions, 2013, p. 35-51.



**Evelien CHAYES\***  
(evelienchayes@gmail.com)

## **Confronter les librairies bordelaises Quelle place pour une boutique réformée (1550-1571) ?**

RÉSUMÉ. – Cette contribution met en question quelques présupposés de l'historiographie moderne à propos de la vie du livre et notamment du livre protestant à Bordeaux au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle confronte différentes sources archivistiques et leur réception avec une étude sommaire du contenu d'une des boutiques de libraires bordelais des années 1550-1571.

ABSTRACT. – This contribution puts into question a set of historiographical biases about book culture and especially, protestant book-ownership and circulation in sixteenth-century Bordeaux. It confronts several archival sources and their modern reception with a succinct study of one of the bookshops that thrived in Bordeaux during the decades 1550-1571.

En marge des études s'interrogeant sur la constitution de la *librairie* de Montaigne, on évoque souvent l'offre considérable en livres juridiques des libraires bordelais, installés à proximité du siège du parlement et du collège de Guyenne. Toutefois, dans un article de 2012, Paul Nelles a souligné le rôle capital que jouaient, dans la collection d'Étienne Thoulouze (m. 1552), les livres dévotionnels et ecclésiastiques pour la prospérité de sa boutique<sup>1</sup>. Les recherches de Paul Roudié et Louis Desgraves sont fondamentales en ce qu'elles ont permis d'identifier et de publier

---

\* Chercheur-enseignant, Radboud University Nijmegen/ CNRS-IRHT.

<sup>1</sup> Paul NELLES, « Stocking a Library: Montaigne, the Market, and the Diffusion of Print », dans Philipp FORD et Neil KENNY (dir.), *La Librairie de Montaigne. Proceedings of the Tenth Cambridge French Renaissance Colloquium, 2-4 September 2008*, Cambridge, Cambridge French Colloquia, 2021, p. 1-24, ici à la p. 9 : « Thoulouze's boutique on the Place de l'Ombrière. Thoulouze evidently catered to niche markets – to the professors of the Collège perhaps, to learned officials of the law courts and Parlement such as Montaigne, to educated members of the rural aristocracy intent on improving their estates. » Les études principales, mettant en lumière les sources primaires (archivistiques) sont Paul ROUDIÉ et Louis DESGRAVES, « Relations entre les imprimeurs et les libraires de Bordeaux et de Lyon aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans Roger CHARTIER et al. (dir.), *Nouvelles études lyonnaises*, Genève, Droz, 1969, p. 65-77 ; Paul ROUDIÉ et Louis DESGRAVES, « Actes notariés concernant les imprimeurs et libraires de Bordeaux dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne* 77, 1963, p. 1-26 ; Françoise GITEAU, « Inventaire

une grande partie des sources archivistiques qui mettent l'historien à même de mieux connaître la vie du livre en Aquitaine, dont l'offre des libraires. D'autres études, plus récentes celles-ci, ont mis en lumière des documents des archives du parlement de Bordeaux relatifs à la circulation des textes protestants prohibés, et, surtout, aux restrictions et aux punitions qui en suivaient.

Ainsi, dès les années 1530-1540, les arrêts du parlement de Bordeaux révèlent que, dans la région, la dissémination des textes d'empreinte luthérienne s'était amplifiée rapidement : le parlement exerce désormais une censure sur les livres en 1534 et en 1541 et « cette police des livres se fait plus stricte encore »<sup>2</sup>. On évoque aussi le fait que, juste avant l'édit de 1562, vite voué à l'échec (il donnait officiellement la liberté de conscience aux protestants), les parlements mettent en vigueur une politique renforcée de surveillance, de censure et de pénalisation. Un autre arrêt du parlement, d'avril 1561, rapporte un mouvement de livres de Genève à Bordeaux que l'on surveille – des colporteurs furent arrêtés, comme Jacques Leblanc en 1561<sup>3</sup>. Les autorités enlèvent aux « imprimeurs, vendeurs, semeurs de placartz et libelles diffamatoires » le droit d'imprimer, vendre et afficher des textes, comme l'ordonnera également un arrêt du 26 mars 1562<sup>4</sup>. Les libraires étaient installés principalement autour de la rue Saint James, près du Palais de l'Ombrière, ce qui aurait facilité la tâche du parlement d'exercer un contrôle rigoureux sur la publication des textes, lus par le parlement auparavant, tout comme sur les ventes.

Néanmoins, Louis Desgraves, dans son *Livre en Aquitaine* (1998) observe de manière générale que « malgré les efforts du pouvoir royal, il ne fut jamais mis fin à ce trafic concernant surtout les pamphlets politiques, ouvrages religieux, protestants ou jansénistes, des livres jugés contraires à la morale » (p. 95). D'autre part, il met en avant la violence de la censure à Bordeaux,

---

du libraire Etienne Thoulouze », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Bordeaux* 61, 1962, p. 47-86.

<sup>2</sup> Élise FRÉLON, *Le Parlement de Bordeaux et la « Loi » (1451-1547)*, Paris, De Boccard, 2011, p. 261.

<sup>3</sup> Grégory CHAMPEAUD, *Le Parlement de Bordeaux et les paix de religion (1563-1600)*, Bouloc, Éditions d'Albret, 2008, p. 108, cite Archives départementales de la Gironde (ADG), 1B228.179, arrêt du 28 avril 1561 : Clavet Puisson embarque une grande quantité de livres depuis Genève.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 108, cite ADG, 1B 243.

où le parlement, en juillet 1552, fait un procès au libraire François Morpain qui avait imprimé des lettres missives sans permission de la Cour ; où, l'année suivante, « à la suite de la destruction, dans l'église Saint-James, d'images de Notre-Dame, de saint Joseph et autres », le parlement interdit à toute personne la possession de livres figurant sur l'Index de Paris, sous « peyne d'estre punys comme heretiques », aux libraires de « tenir en publicq et lieu plus apparent de leurs boutiques » cet Index sous peine de « mille livres et d'amende arbitraire » ; où, en 1559, les livres protestants retrouvés dans la boutique de Guillaume Boulanger furent brûlés ; où, en 1561, le libraire Antoine Bilhon, est accusé d'avoir vendu livres protestants et est « condamné à l'amende honorable et au bannissement à perpétuité de la sénéchaussée de Guyenne » et ses livres sont brûlés<sup>5</sup>. Ou encore à Toulouse, à la suite des troubles de mai 1562, « l'imprimeur protestant Guyon Boudeville fut pendu le 20 mai, lors de la répression sanglante qui suivit la "Délivrance", et son matériel passa aux mains du catholique Jacques Colomiez le 6 juillet suivant », passage que l'historien met en effet miroir avec l'engagement de Simon Millanges en 1573, de ne pas « éditer des textes prohibés »<sup>6</sup>. Ces procès semblent avoir eu un effet de terreur à perpétuité et ils ont mué, au-delà de leur temps, en spécimens rhétorico-apotropaïques pour raconter une histoire d'oppositions politiques et religieuses tout aussi extrêmes que rigoureuses.

À partir de 1562, le parlement de Bordeaux est lui-même déchiré de manière croissante par un schisme entre magistrats catholiques et protestants. À en croire les archives parlementaires, les restrictions concernant le livre protestant deviennent de plus en plus serrées et la vente et la possession en aurait été très compliquées voire impossibles. Fin 1572, Simon Millanges est soutenu, par la ville, pour l'installation de sa presse et de sa boutique rue Saint-James, au lendemain de la « Saint-Barthélemy bordelaise », pour renforcer le militantisme du livre catholique<sup>7</sup>. La raison principale en aura été tout d'abord la quasi-disparition,

---

<sup>5</sup> Louis DESGRAVES, *Le Livre en Aquitaine, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Biarritz, Atlantica/ Centre régional des lettres d'Aquitaine, 1998, p. 95.

<sup>6</sup> Éric SUIRE, « Le livre religieux dans le Midi aquitain à l'épreuve de la professionnalisation (fin xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles) », dans Muriel HOAREAU, Didier POTON DE XAINTRAILLES et Luis-Gilles PAIRAULT (dir.), *Libraires et imprimeurs protestants de la France atlantique, xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 133-147, ici aux p. 133-134.

<sup>7</sup> L. DESGRAVES, *Le Livre en Aquitaine*, op. cit. [n. 5], p. 89.

après une présence déjà très maigre, d'imprimeurs dans la ville, entre 1568 et 1571 (des années qui produisirent seulement cinq imprimés bordelais)<sup>8</sup>. En fait, comme le note Éric Suire, au lendemain de l'édit de Châteaubriant (1551), qui visait l'abolition de la production et circulation du livre interdit et la dénonciation des imprimeurs, la réalité de l'imprimerie du Sud-Ouest de la France, « où les ateliers étaient mobiles », échappa à ces exigences. Ce n'est qu'à partir de l'Édit de Nantes (1598), avec la permission de la production et vente du livre protestant dans les villes réformées, que les sources offrent une visibilité plus directe et claire sur ce secteur du commerce du livre. Ceci explique le fait que les historiens se concentrent en majorité sur la période après 1598.

Un an avant l'installation de Simon Millanges comme imprimeur-libraire, l'inventaire après-décès du maître libraire bordelais Vincent Réau (actif depuis au moins 1543) enregistrait pour la postérité le comble du stock après vingt et un ans de commerce du livre. Réau tint boutique depuis août 1550 jusqu'à sa mort en juin 1571. Son inventaire après-décès nous permet de prendre connaissance d'une partie de l'offre des livres à Bordeaux dans cette période particulièrement mouvementée de l'histoire religieuse et politique, mais peu étudiée pour ce qui concerne la vie du livre à Bordeaux. Le document nous renseigne sur les titres que les lecteurs pouvaient se procurer chez Vincent Réau et sur un marché présupposé fertile de par la réalité commerciale.

Bien évidemment, les libraires « se montr[ant] plus avide[s] de nouveauté »<sup>9</sup>, ces données ne peuvent pas se prêter à une projection *ex æquo* sur les bibliothèques privées ou sur les goûts de lecture du milieu bordelais de l'époque, mais reflètent néanmoins une ambiance intellectuelle, une partie significative de la vie du livre en Aquitaine. Parmi les couches qu'elle révèle, et au-delà de la « photographie » archivistique ou numérique de ces rayons

---

<sup>8</sup> P. NELLES, art. cit. [n. 1], p. 12 : « Bordeaux wanted or needed a major press. »

<sup>9</sup> Louis TRENARD, « De l'histoire des bibliothèques... », dans Louis TRENARD (dir.), *Les Bibliothèques au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1989, p. 7-55, à la p. 15 ; nous renvoyons le lecteur à cet article pour un clair aperçu de ce qui distingue les différents types de sources dont l'historien dispose pour l'étude de la « vie du livre [qui] est ainsi une aventure complexe liée à la conjoncture culturelle, intellectuelle, livresque mais aussi aux fluctuations économiques, aux structures sociales, à la législation, aux techniques [et] au génie individuel » (p. 14).

que nous pouvons extraire de cette source<sup>10</sup>, la liste de titres de la librairie de Réau offre à l'historien l'occasion de porter un regard kaléidoscopique sur la vie culturelle où s'insérait, parmi d'autres, Michel de Montaigne, qui, s'il ne la fréquentait peut-être pas (nous n'en savons rien), a régulièrement dû passer devant cette librairie lors de son mandat de conseiller au parlement (1557-1569).

Une brève présentation de la boutique de Vincent Réau pourra donner une idée cohérente de son offre de livres, sans pour autant reproduire une édition complète de l'inventaire et dans l'attente également d'une étude comparative satisfaisante des inventaires de bibliothèques privées et de librairies de l'époque que nous avons moissonnés jusqu'à présent<sup>11</sup>. Cette présentation nous permettra d'interroger l'image jusqu'ici retenue par l'historiographie moderne, de corriger éventuellement dans l'avenir les idées concernant le degré de clandestinité et de la dispersion du livre protestant dans la région, de la chronologie de son intensité, de l'ampleur des restrictions imposées par le Parlement et de son accessibilité à Bordeaux, entre 1550 et 1571.

## **1. La boutique de Vincent Réau à vol d'oiseau**

Les premiers à avoir signalé sommairement les documents concernant Vincent Réau et sa boutique ont été Paul Roudié et Louis Desgraves en 1963, éléments repris par Louis Desgraves en 1995<sup>12</sup>. Au-delà des références archivistiques et des repères biographiques<sup>13</sup>, d'où l'on reprend le fait du rachat à 123 livres tournois

---

<sup>10</sup> Pour une réflexion critique sur une fixation sur des documents d'archives et leur utilisation vulgarisatrice, voir Ernst VAN ALPHEN, *Staging the Archives. Art and Photography in the Age of the New Media*, Londres, Reaktion Books, 2014.

<sup>11</sup> Le lecteur consultera les études mentionnées par Jean BALSAMO dans son introduction à ce dossier.

<sup>12</sup> P. ROUDIÉ et L. DESGRAVES, « Actes notariés », art. cit. [n. 1]; Louis DESGRAVES, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et relieurs de Bordeaux et de la Gironde (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Baden-Baden & Bouxwiller, Éditions Valentin Koerner, 1995, p. 248.

<sup>13</sup> « Le 12 août 1543, Vincent Réau, libraire, épouse Catherine Hébrand, veuve, qui lui apporte 100 livres en dot [ADG, 3E 6656]. Libraire, paroisse Saint-Eloi, il doit à la veuve et aux fils de Loys Rostelin 123 livres tournois pour la vente de 238 *Missels* à usage de Bordeaux, le 12 mars 1550 [3E 6677]. La même année, le 23 août, il achète, pour 800 francs, une maison, rue Saint-James [3E 9844, fol. 769] et, le 15 novembre prend un libraire en apprentissage [3E 6288]. Le 25 avril 1552, il signe une reconnaissance de dette [ADG, G 1718, fol. 82]. Son inventaire après décès est du 29 juin 1571 [ADG 3E 10024] », L. DESGRAVES, *Dictionnaire des imprimeurs, op. cit.* [n. 12], *loc. cit.*

aux héritiers Rostelin de deux cent trente-huit missels à usage de Bordeaux, le 12 mars 1550<sup>14</sup>, aucun historien n'a revisité les archives pour en faire une étude approfondie, exigeant des investissements considérables.

L'inventaire répertorie environ 2560 *items*, étalés sur cent soixante rectos et versos de folios, représentant environ cinq mille livres, avec un grand nombre de titres en plusieurs exemplaires, des doublures mentionnées dans les marges à gauche (pour ce qui concerne les livres religieux), sinon enregistrés plusieurs fois au cours de la liste. Confrontons ces chiffres à ceux qui nous ont été transmis pour deux autres libraires bordelais, l'un exerçant pendant les décennies précédant et l'autre pendant les décennies suivant la carrière de Réau. D'une part, l'inventaire de la librairie d'Étienne Thoulouze (m. 1552) rapporte la présence de 661 *items*, remontant à 1359 volumes (avec beaucoup de doublures ou multiplications des mêmes titres)<sup>15</sup>. D'autre part, à sa mort en 1623, Simon Millanges laisserait environ 97000 volumes à Bordeaux, dont environ 77000 textes sortis des presses de Bordeaux, presque tous de celles de Millanges lui-même, ce qui laisserait donc environ 20000 livres issus d'autres presses, destinés à la vente au détail à Bordeaux ou au commerce ou échange avec d'autres imprimeurs ou libraires<sup>16</sup>.

L'inventaire fait le parcours des meubles de la demeure et de la marchandise de la boutique de Vincent Réau, en

toute icelle maison situee en rue saint James paroisse saint esloy de bourdeaux confrontant dung cousté a la maison des Jesuites de feu Maistre Jacques Raoul en son vivans juge [...] et dautre cousté à la maison des Jesuites de feu m.e Jacques boucquet[.] dung bout par le deuant a ladicte rue et dautre bout a vue plasse vuyde desdicts Jesuites dudict feu Raoul.

Est-il possible d'y découvrir une cohérence dans l'organisation des livres d'une part et d'autre part, dans les matières offertes ? Réau avait-il tenu une boutique avec un profil de goûts et d'intérêts intellectuels prononcés ?

Le libraire qui a dressé l'inventaire nous renseigne parfois sur le format du livre (in-folio, in-quarto, in-octavo), en de rares cas

---

<sup>14</sup> P. NELLES, art. cit. [n. 1], p. 8.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 21.

sur la to maison, et toujours sur le prix attribué à chaque item. Sont donc absents les lieux de publication, les noms des imprimeurs et les dates. Dans le cas des bibles et livres dévotionnels, le scribe note *in margine* le nombre d'exemplaires. Si le document suit l'organisation des livres tels qu'ils étaient disposés dans l'espace de la boutique et si cette organisation de la marchandise correspond à celle qui régnait lors du vivant du libraire, force est de constater que le magasin souffrait tantinet de désordre. Il y a des sections avec une séquence de livres in-folio ou de livres d'un seul genre (par exemple, théologiques et religieux), mais la séquence ne se poursuit jamais au-delà d'une dizaine de titres et une telle « poche » est souvent parsemée de livres d'un autre format ou appartenant à un autre domaine. Les genres principaux vendus par Réau sont, en ordre d'importance décroissante :

1. Religion, Théologie ;
2. Rhétorique, Dialectique ; auteurs latins (manuels et littérature pour le *trivium*) ;
3. Droit civil ;
4. Philosophie et Sciences naturelles ; Histoire.

MENTION INVENTAIRE	ÉDITION
1 Medicina Joanis Fernelli	Lyon, C. Farina, 1564.
2 Les hystoires de Justini historien	<i>Sur les hystoires de Troge Pompée... traduiczk de Latin en Francoys,</i> Paris, D. Janot : A. et Ch. l'Angelier, 1540 ?
3 Calvinus In Jeremiam predicationes	Lyon, C. Senneton, 1565.
4 Bullinger in Marcum In folio	Zurich, Ch. Froschauer, 1554.
5 Bullinger In Acta Apostolorum In folio	Zurich, Ch. Froschauer, 1556.
6 Joannem In folio	de Bullinger, à Zurich, Ch. Froschauer, 1556 ?
7 Tiraquellus De prescriptionibus	Bâle, H. Froben, N. Episcopus, 1561.
8 Epifanius grec In folio	Bâle, J. Hervagen, 1544.
9 Ecollampadius In esayam	Bâle, J. Parcum, 1548.
10 Opera Joesphi In folio	Bâle, Froben, 1544.

MENTION INVENTAIRE	ÉDITION
11 L'architecture de Lion Baptyste deux livres In folio	Paris, J. Kerver, 1553.
12 Opera Tiraquellii en eung volume In folio	Peut-être : <i>Commentarii de nobilitate...</i> , Paris, J. Gemet : J. Kerver, 1548-1549.
13 Historia stirpium figure In folio	L. Fuchs, <i>De historia stirpium...</i> , Bâle, Isingrin, 1542.
14 Repetitio Gulielmy Benedicti In folio deulx volumes	Lyon, s.n., 1526 ?
15 Annalles de Bourgongne	de Guillaume Paradin de Cuyseaux, à Lyon, A. Gryphius, 1566.
16 Harmonie de Calvin deulx In folio	Genève, J. Bourgeois, 1562.
17 Platonis Opera	Lyon, A. Vincent & B. Arnoullet, 1557.
18 Euzebij Opera	Bâle, H. Petrus, 1542.
19 Dessiziones Boerii In folio	Lyon, C. Farina, 1566.
20 Theologia mistica deulx thomes	Henricus Herpius, <i>Theologia mistica cum speculativa</i> , Cologne, M. von Neuß, 1545 ?
21 Oeumenius In Epistolas Pauli	
22 Martinus Borrahus In Josuam In folio	Bâle, J. Oporin, 1557.
23 Histoire ecclesiastique de Nicefore In folio	Paris, J. de Marnef & G. Cavellat, 1567.
24 Hippocratis Opera In folio	Bâle, A. Cratander, 1526 ou Venise, haer. A. Manuzio & A. Torresano, 1526 ?
25 Commentarius in quatuor libros aristotollis meteo-ro logicorum	de Francisco Vimercati, à Paris, M. de Vascosan, 1556.
26 Opera Josephi latine in folio	Bâle, Froben, 1544.
27 Concordantiae bibliae In folio	Bâle, J. Herwagen, 1552.
28 Tractatus de actionibus In folio	de Joannes Bergerius, à Lyon, J. Giunta, 1568.
29 Josephus De bello Judaico	Augsburg, J. Schüssler, 1470 ou Venise, A. Vercellensis pour les héritiers d'O. Scotus, 1499.
30 [?] Opera in folio	

MENTION INVENTAIRE	ÉDITION
31 Catalogo des armories des chacelliers de France In folio	de Jean Le Féron, à Paris, M. de Vascosan, 1553-1555.
32 Corasius De Justicia In folio	Lyon, A. Vincentius, 1558.
33 Petrus Martir Ad romanos In folio	Pierre Martyre, <i>In Epistolam S. Pauli Apostoli ar Romanos</i> , Bâle, P. Perna, 1568.
34 La bible en francoys enrichie	
35 Autre bible en francois Lion reglee et doree	Lyon
36 Biblia en Latin par Castellio	Bâle, J. Oporin, 1551.
37 Autre Bible de l'imprimerie de Pierre Michel a Lion In folio	
38 Cosmographia Munsterii latin In folio	Bâle, H. Petri, 1552 (ou 1552).
39 Lazius De migrationibus In folio	Bâle, J. Oporin, 1557.
40 ? In Genesim In folio	
41 Le grand coustumier de France	Paris, P. Vidoue pour G. du Pré, 1536.
42 Deulx grands tresors latin et francois In folio	
43 Borahus In Amos	Johann Brenz, <i>Annotaciones in Amos</i> , Bâle, A. Cratander, 1530 ?
44 Borrhaus In Ecclesiastis In folio	Bâle, P. Perna, 1564.
45 Exposition de Calvin sur les douze petits profetes	Lyon, S. Honorat, 1563.
46 Calvinus In acta apostolorum In folio	Genève, Crispinus, 1554.
47 Institution Calvin latin	Genève, A. Reboul, 1561 ou Genève, F. Perrin, 1569

**Colonne de gauche : mentions issues de l'inventaire après-décès de Vincent Réau, 29 juin 1571 [Archives départementales de la Gironde, 3E 10024]. Les éditions attribuées aux titres sont le résultat des recherches de l'auteur.**

## 2. Présentation d'une tranche de la librairie

À défaut d'une édition complète de cet inventaire, le tableau ci-dessus rend compte des items des trois premières pages, suivis de l'identification des éditions les plus probables. Ce tableau donne une image représentative du contenu de la librairie de Vincent Réau, à cette précision près que, ici, le deuxième genre – les livres destinés aux élèves suivant le cycle du *trivium* – sont quasiment absents. D'autre part, nous constatons que la catégorie qui domine est celle de la littérature dévotionnelle et théologique : bibles, psaumes (pas dans les trois pages ici transcrites mais très présents ailleurs dans l'inventaire), commentaires bibliques, traités théologiques. Le fragment ici transcrit compte en tout quarante-sept titres : si nous comptons les *Opera* de Platon dans cette catégorie de la littérature dévotionnelle et théologique (ce qui se justifie en raison de la façon dont on lisait Platon à la Renaissance), nous arrivons à vingt-quatre titres appartenant à ce genre, c'est-à-dire plus de la moitié des livres (53,19 %). Les sciences et le droit civil sont représentés chacun par sept titres, deux fois 14,89 % des quarante-sept items, suivis par histoire (six titres) : 12,77 %. Le manuel latin et français : un item, soit 2,13 %, égalé par un titre non identifié.

L'orientation nettement théologique de cette librairie – qui a pu se maintenir, notons-le bien, vingt ans sans poursuites ou incriminations pour autant que nous le sachions aujourd'hui – confirme en outre un intérêt très prononcé pour les auteurs réformés : cinq titres de Calvin dans cette liste des trois premières pages, trois titres de Bullinger, accompagnés par des titres d'Écolampade, Borrhaus et Pierre Martyre. Ces auteurs réapparaissent ailleurs dans l'inventaire, accompagnés de Luther, des traités d'Érasme prohibés par Paris, d'Augustin Marlorat qui connut une fin si cruelle en 1562 en raison de l'expression de ses idées réformées, et du poète protestant André de Rivaudeau, pour ne mentionner que les noms les plus saillants. Nous signalons du reste une grande quantité de titres de Heinrich Bullinger : apparemment, les écrits de ce Zurichois imprégné des prêches de Zwingli se vendaient bien à Bordeaux dans ces années<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Un reflet de cette popularité des ouvrages de Heinrich Bullinger chez les Bordelais se trouve dans la présence de dix-huit traités de sa main imprimés au xvi<sup>e</sup> siècle conservé dans les magasins des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale de Bordeaux Mériadeck.

Ainsi, il n'est guère étonnant que la plupart de ces quarante-sept titres soient en provenance de Suisse : vingt-deux, en provenance de Bâle, Genève et Zurich, avec un doute sur un seul titre, possiblement d'impression vénitienne. Dix titres lyonnais ici identifiés sont suivis par sept issus de presses parisiennes et de deux allemandes, à condition que l'un de ces derniers exemplaires ne soit pas de facture vénitienne<sup>18</sup>.

\* \*  
\*

Tandis que, dans la première partie de notre contribution, nous avons posé les problèmes de représentation historiographique des libertés et restrictions concernant la lecture et la possession des livres pendant la deuxième moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, à l'aube de la grande opération de la Contre-Réforme, notre étude de cas, fût-elle sommaire, témoigne de la vivacité très palpable du livre protestant à Bordeaux, au moins jusqu'en 1571. Elle nous porte à croire que la vie du livre en Aquitaine, telle que nous la révèlent les inventaires après-décès de ces années, se caractérisait par une résilience remarquable. Elle met en évidence une liberté qui, si elle n'était pas accordée par la majorité des autorités, était au moins vécue par des libraires et lecteurs tels Vincent Réau et ses clients. Cette réalité recèle des pans encore largement inconnus de la vie intellectuelle de Bordeaux, sur lesquels les archives du parlement sont muettes.

---

<sup>18</sup> P. ROUDIÉ et L. DESGRAVES, « Relations entre les imprimeurs », art. cit. [n. 1].



**Alicia C. MONTOYA\***

(Alicia.Montoya@ru.nl)

## **La dispersion du livre aquitain en Europe : lecteurs et bibliothèques privées (1665-1830)\*\***

RÉSUMÉ. – Quelle fut la diffusion du livre français régional et du livre aquitain dans les bibliothèques européennes ? Quels titres y trouve-t-on, et d'où proviennent-ils ? Nous répondons à ces questions en nous servant d'une base de données hébergeant 600 catalogues de bibliothèques privées vendues entre 1665 et 1830, *MEDIATE (Measuring Enlightenment: Disseminating Ideas, Authors, and Texts in Europe)*. À partir d'une comparaison de la place du livre régional dans les bibliothèques françaises, aquitaines et européennes, nous montrons que le livre régional français est quasiment absent des petites bibliothèques européennes de notre corpus. Néanmoins, un certain nombre de tendances se laisse entrevoir : une teinte d'exotisme liée aux éditions aquitaines, voire bordelaises, le succès à l'étranger des commentaires de Robert Balfour et Foix-Candale, enfin le rôle clé joué par l'« internationale protestante » dans la diffusion européenne des livres issus des presses régionales françaises.

ABSTRACT. – What was the diffusion of regional French imprints, and books from Aquitaine, in European private libraries? Which titles did these libraries report, and where did they come from? This essay addresses these questions by drawing on a database aggregating data from 600 catalogues of private libraries sold between 1665 and 1830, *MEDIATE (Measuring Enlightenment: Disseminating Ideas, Authors, and Texts in Europe)*. An analysis of the place of regional imprints in French, Aquitanian and European libraries shows that regional imprints are virtually absent in the smaller non-French libraries making up the *MEDIATE* corpus. Nonetheless, some trends emerge. These range from the exoticism apparently associated with books printed in Aquitaine or Bordeaux, to the commercial success of commentaries by Aquitaine-based scholars Robert Balfour and Foix-Candale, and above all, the key role played by the "Protestant international" in the European diffusion of books issuing from regional French presses.

Lorsqu'en avril 1668, le libraire hollandais Petrus Hackius dresse le catalogue de vente de la bibliothèque du pasteur de

---

\* Professeur de littérature française, Radboud University.

\*\* Ce projet a bénéficié d'une subvention du Conseil européen de la recherche (ERC) dans le cadre du programme de recherche et innovation de l'Union européenne Horizon 2020 sous la convention n° 682022. Voir aussi le site du projet : [www.mediate18.nl](http://www.mediate18.nl). Nous tenons à remercier les autres membres de l'équipe, car la construction de la base de données et la collecte des données ont été un travail collectif : Helwi Blom, Anna de Wilde, Evelien Chayes, Micha Hulsbosch, Rindert Jagersma, Juliette Reboul et Joanna Rozendaal.

campagne Johannes van Otten, récemment décédé dans le petit village de Beets, les titres qu'il note révèlent un lecteur particulièrement engagé dans les controverses religieuses de son époque. En effet, van Otten s'était montré un membre assidu de l'administration calviniste, ou la « classis », d'Edam, lors d'une longue carrière dans la paroisse de Beets-Oudendijk<sup>1</sup>. Le catalogue de sa bibliothèque d'environ 1480 livres comprend de nombreux ouvrages polémiques par des auteurs comme André Rivet, Pierre du Moulin, Moïse Amyraut, ou encore Matthias Flaccius Illyricus<sup>2</sup>. L'auteur le plus souvent cité est Jean Daillé, avec vingt-et-un titres. Mais la bibliothèque témoigne aussi d'une certaine ouverture d'esprit, avec des livres en latin, néerlandais, français, italien, voire – ce qui est rare à cette époque – en anglais. Dans le domaine politique et religieux de la collection figurent le *Conciliador* du rabbin Manasse ben Israël (en espagnol) ainsi que des ouvrages controversés de Fausto Socin, des frères Pieter et Johan de La Court, et de Spinoza<sup>3</sup>, tous des auteurs relevant du soi-disant mouvement des « Lumières radicales »<sup>4</sup>.

L'un des titres que note le marchand-libraire Hackius est « Le Vœu de Jacob par Gilbert primerose 4 voll. bergerac ». Il s'agit d'un ouvrage du médecin devenu pasteur calviniste de Bordeaux, lui-même d'origine écossaise, Gilbert Primrose, *Le vœu*

---

<sup>1</sup> Sur cette carrière, voir notamment Elisabeth GEUDEKE, *De classis Edam, 1572-1650: Opbouw van een nieuwe kerk in een verdeelde samenleving*, thèse de doctorat, Vrije Universiteit Amsterdam, 2008, p. 170.

<sup>2</sup> Le catalogue comprend 1466 lots. Il est impossible d'établir le nombre exact de titres à cause de la présence dans le catalogue de plusieurs recueils possiblement factices, ou de lots faisant mention de « plusieurs » volumes.

<sup>3</sup> Seul le nom de Spinoza figure dans le catalogue, sans spécification de titres ; voir le lot : « Varii Tractatus Philosophici Velthusii, Spinoza, Voetii, Schuleri & Bartholini » *Catalogus Variorum & Insignium Librorum, Tam Theologorum quam Miscellaneorum. Viri Reverendi D. Johannis ab Otten, Ecclesiae ter Beets dum viveret Pastoris fidelissimi*, Leyde, Petrus Hackius, 1668, p. 12. Les catalogues néerlandais cités dans le présent article sont aussi accessibles sous forme de scans dans la base de données conçue par Bert VAN SELM, J.A. GRUYS et H.W. de KOOKER, continuée par Karel BOSTOEN, Otto LANKHORST, Alicia C. MONTOYA et Marieke VAN DELFT (dir.), *Book sales catalogues online : Book auctioning in the Dutch Republic (ca. 1500-ca. 1800)*, édition numérique, Leyde, Brill, 2005 : <https://primarysources.brillonline.com/browse/book-sales-catalogues-online>.

<sup>4</sup> Selon la thèse de Jonathan I. Israel, *Radical Enlightenment. Philosophy and the making of modernity 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001. Hackius avait lui-même publié des ouvrages des frères La Court. Paul G. HOFTIJZER, « Sic transit gloria... The end of the Officina Hackiana », *Quaerendo* 26/4, 1996, p. 258-273.

de *Jacob opposé aux vœux des moines*, publié d'abord à Bergerac chez Gilbert Vernoy en quatre parties en 1610-1611, puis traduit en anglais en 1617. Otten lisait couramment le français, à en juger par le nombre de livres en français dans sa bibliothèque : 326 (dont quinze de Calvin), soit 22 % du total. Bien que l'ouvrage de Primrose ne surprenne peut-être pas dans ce type de collection à empreinte solidement protestante, on peut néanmoins se demander comment Johannes van Otten, simple pasteur dans la petite bourgade de Beets, dans le nord de la Hollande, a eu accès à ce titre<sup>5</sup>. La présence de ce livre dans la bibliothèque d'un pasteur de campagne nous invite effectivement à penser la diffusion du livre français régional dans les bibliothèques européennes bien au-delà des frontières du royaume. S'agit-il dans le cas de cet exemplaire du *Vœu de Jacob* dans la bibliothèque de Otten d'un cas d'exception, ou cette présence témoigne-t-elle d'un phénomène plus répandu ? Quel type de titres issus des presses régionales françaises trouve-t-on dans les bibliothèques européennes, et d'où, en France, proviennent-ils ? Et comment comprendre, plus spécifiquement, le rôle des ouvrages produits dans cette région particulièrement éloignée des Provinces-Unies qu'est l'Aquitaine, où avait paru, un demi-siècle avant la mort de Johannes van Otten, le livre de Primrose ?

### **1. Le corpus MEDIATE**

Depuis quelques années, la construction d'une base de données numérique hébergeant des données extraites d'un corpus important de catalogues de vente de bibliothèques privées nous permet d'apporter un début de réponse à ces questions. Créée dans le cadre du projet MEDIATE (*Measuring Enlightenment: Disseminating Ideas, Authors, and Texts in Europe*), financé par le Conseil européen de la recherche à l'université Radboud (Nimègue, Pays-Bas), elle a pour objectif de permettre aux chercheurs d'étudier la circulation des livres en Europe entre 1665 et 1830, prenant appui sur un matériau comprenant plus d'un demi-million de livres répertoriés dans quelques centaines de catalogues de vente – majoritairement des ventes aux enchères – provenant des Provinces-Unies, France, Royaume-Uni et Italie. Tout en restant conscient des difficultés que

---

<sup>5</sup> Le catalogue de la bibliothèque cite aussi un ouvrage du fils de Gilbert Primrose, David, également pasteur, et un ouvrage de son fils James, médecin.

présente le maniement de cette source<sup>6</sup>, le projet postule que si l'on veut comprendre de façon adéquate la diffusion des livres et des idées pendant la période 1665-1830, une approche relationnelle s'impose. Livres et auteurs, en effet, sont intégrés à des réseaux plus vastes les reliant à d'autres livres et auteurs, constituant un véritable système littéraire ou « république mondiale des lettres », et impliquant aussi des rapports – pas toujours équitables – entre des textes issus de régions et de contextes linguistiques différents, plus ou moins éloignés des grands centres de pouvoir culturel et économique<sup>7</sup>.

Dans cette perspective comparative, l'étude du rôle des éditions provinciales à l'intérieur du champ littéraire européen constitue l'un des axes d'interrogation fondamentaux du projet *MEDIATE*<sup>8</sup>. Aussi la base de données cherche-t-elle à constituer un corpus comparable pour les trois régions principales qu'elle couvre, à savoir Provinces-Unies, France et Grande Bretagne, dans un bac à sable virtuel – *Sandbox* – de six cents collections<sup>9</sup>. Dans ce corpus, les catalogues de bibliothèque néerlandais sont toutefois surreprésentés pour la période avant 1700, puisque la pratique des ventes aux enchères s'y est établie plus vite qu'ailleurs : cinquante des quatre-vingt collections d'avant 1700 sont néerlandaises. Le corpus de base comprendra dans son état final cent soixante-dix collections néerlandaises, britanniques et françaises datant d'après 1700, et dix catalogues italiens datant d'après 1700. Beaucoup sont des collections qui pourraient être qualifiées de « provinciales », ce qui rend possible une approche comparative qui prenne aussi en compte les différences entre les grandes villes et la province. Ainsi pour la France, mis à part les catalogues parisiens, la base de données renferme un corpus provincial important (28 %), dont une grande partie provenant du nord du pays : trente-quatre collections viennent de Lille, quatre de Saint-

---

<sup>6</sup> Helwi BLOM, Rindert JAGERSMA et Juliette REBOUL, « Printed private library catalogues as a source for the history of reading in seventeenth and eighteenth-century Europe », dans Mary HAMMOND (dir.), *The Edinburgh history of reading: early readers*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2020, p. 249-269.

<sup>7</sup> Pascale CASANOVA, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.

<sup>8</sup> La base de données, comprenant les transcriptions des catalogues et les données que l'équipe *MEDIATE* en a extraites, sera mise à la disposition du public, en libre accès, dès 2022.

<sup>9</sup> Le nombre de catalogues est légèrement inférieur puisqu'un certain nombre décrit le contenu de plusieurs collections.

Omer, quatre de Douai, trois de Tournai, deux de Dunkerque et une d'Arras, soit un total de quarante-huit ou 26 % provenant du nord et de la Flandre française. Le reste du corpus non-parisien comprend des catalogues lyonnais (huit), orléanais (deux) et un seul catalogue des villes de Besançon, Rouen, Sens, Strasbourg et Vendôme. Pour l'Aquitaine spécifiquement, le corpus comprend un catalogue publié peut-être à Bordeaux, et un catalogue publié à Bayonne ; nous y reviendrons.

Le travail de collecte nous a livré jusqu'à présent cinq cent quatre-vingt des six cent collections qui figureront dans le *Sandbox*<sup>10</sup>. La collecte a été axée notamment sur les bibliothèques de taille petite ou moyenne, c'est-à-dire celles dont le catalogue cite moins de mille lots, car celles-ci devraient permettre de cibler des collections dont le but n'était pas de fournir un fond « universel » des connaissances humaines, mais plutôt des lectures personnelles. Plus proches de l'idéal de la « bibliothèque choisie », ces bibliothèques témoignent d'une ambition moindre, d'un point de vue bibliophile, que celles appartenant aux grands collectionneurs renommés<sup>11</sup>. En revanche, leur contenu est susceptible de livrer de précieuses données sur les livres qui ont vraiment su atteindre un certain niveau de reconnaissance européen dès la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque non française la plus petite, comprenant cent seize livres, est celle ayant appartenu à la veuve d'un certain Philip van Dyk, vendue à La Haye en 1763. La plus large est celle du pasteur dissident Samuel Bourn, vendue à Londres en 1771 et comprenant deux mille neuf cent quatre-vingt-douze livres. Ces deux collections sont cependant exceptionnelles, car dix-neuf catalogues à peine – huit du xvii<sup>e</sup> siècle et onze du xviii<sup>e</sup> siècle – dépassent le seuil de deux mille livres. La plus grande partie compte entre cinq cent un et mille livres :

---

<sup>10</sup> Malheureusement, la fermeture des bibliothèques et archives due à la situation sanitaire actuelle nous a empêchés de finir le travail de récolte.

<sup>11</sup> Alicia C. MONTÓYA, « Building the *bibliothèque choisie*, from Jean Le Clerc to Samuel Formey : library manuals, review journals and auction catalogues in the long eighteenth century », dans Arthur der WEDUWEN, Andrew PETTEGREE et Graeme KEMP (dir.), *Early Modern Book Trade Catalogues*, Leiden, Brill, 2021, p. 426-462.

Nombre de livres	Nombre de collections	Pourcentage du total
≤ 500	135	23 %
501 – 1 000	216	37 %
1 001 – 1 500	155	27 %
1 501 – 2 000	55	9 %
2 001 – 2 500	12 <sup>12</sup>	2 %
2 501 – 3 000	6 <sup>13</sup>	0,1 %
3 001 – 3 500	1 <sup>14</sup>	0,02 %

Tableau 1. Taille des collections dans la base de données *MEDIATE*

Parmi les données recensées dans la base de données figurent aussi les lieux d'édition, tels qu'ils ont été enregistrés par les libraires qui ont dressé les catalogues de vente. Malheureusement, comme ces bibliothèques de petite ou moyenne taille renferment souvent des livres de valeur modeste, le lieu de publication n'est pas noté de façon systématique : un tiers des lots environ comporte des précisions à ce sujet. En outre, puisque le travail d'enrichissement des données est toujours en cours, il reste un nombre considérable de livres dont le lieu d'édition doit encore être saisi dans la base de données. Le cas de l'ouvrage cité au début de notre article, le *Vœu de Jacob* de Gilbert Primrose publié en 1610 à Bergerac, laisse entrevoir les implications de ce manque de précisions bibliographiques dans les catalogues de vente. En fait, une recherche plus poussée révèle qu'au moins cinq autres exemplaires de cet ouvrage figurent également dans les catalogues<sup>15</sup>. Il est cité pour la première fois dans le catalogue de vente de la bibliothèque de l'échevin puis maire de Middelbourg Henricus Thibaut, issu d'une famille wallonne, et de sa femme Élisabeth (née de Porrenaer), vendue en 1669. Le catalogue le décrit comme « Voëu de Jacob par Primerose, 3 vol. », sans date ni lieu d'édition. Ensuite, il apparaît dans le catalogue de la bibliothèque du maire de Rotterdam

<sup>12</sup> Dont une collection multiple, c'est-à-dire un catalogue de vente qui a mélangé deux collections différentes, sans distinction.

<sup>13</sup> Dont deux collections multiples.

<sup>14</sup> Dont une collection multiple.

<sup>15</sup> Il paraît vraisemblable que « Le Vœu de Jacob » cité dans le catalogue de la bibliothèque du pasteur Theophilus Copius, vendue en 1691, représente encore un sixième exemplaire de cet ouvrage.

Johan Pesser, vendue aux enchères dans cette ville en 1678. Là encore, aucune date ni lieu d'édition : « Gilbert Primrose de [*sic*] Voëu de Jacob Truxveous [*sic*] des Moines 2. & 4. tome. ». Le livre refait surface en 1685 dans le catalogue de la bibliothèque du prédicateur wallon à Gouda puis Wesel, Philippe de La Fontaine, vendue à Leiden en 1685, cette fois-ci avec une date de publication : « Primerose le Voëu de Jacob. opposé aux vœux des moines, 4. vol. 1610 »<sup>16</sup>. Enfin, le livre est aussi cité dans les catalogues de la bibliothèque du prédicateur calviniste Otto Belcampius, vendue à Amsterdam en 1686 (« G. Primerose voëu de Jacob. 2 voll. »), et dans celui d'un certain Johannes van der Sluys<sup>17</sup>, vendue à Leyde en 1698 (« Primerose, voëu de Jacob, 2 vol. »). Notons en passant que l'ouvrage ne figure dans aucun catalogue britannique ni italien, et qu'il semble ainsi participer d'un engagement exclusivement néerlandais avec la mouvance calviniste. Comme l'indiquent aussi les noms des collectionneurs, il s'agit dans certains cas de huguenots et de membres de la communauté wallonne, comme Thibaut ou La Fontaine, qui auraient de la sorte joué le rôle de passeurs culturels auprès d'un public élargi de lecteurs dans les Provinces-Unies.

Ajoutons finalement à ces occurrences du *Vœu de Jacob* de Gilbert Primrose, pour clore cette petite enquête, quelques autres titres du même auteur, à savoir « La Trompette de Sion, par G. Primerose » cité dans le catalogue de vente de la bibliothèque de l'ex-étudiant en théologie Marinus van Halewyn vander Voort, vendue à Dordrecht en 1691, et « La Trompette de Sion, par G. Primerose. 1610 » évoqué dans le catalogue d'un certain John Coleman, vendue à Londres en 1730. Or, dans tous ces cas, il s'agit très vraisemblablement de livres imprimés à Bergerac, donc des livres en provenance d'Aquitaine, mais sans recherches supplémentaires – impossibles à mener pour l'ensemble des plus de 335.000 livres cités sans lieu d'édition dans le corpus de base MEDIANE – il n'y a pas moyen de le confirmer avec certitude.

Les détails sur le lieu d'impression font plus souvent défaut quand il s'agit de livres religieux, qui font l'objet des tirages les

---

<sup>16</sup> Il s'agit peut-être d'une coquille dans la date de publication, 1619, car je n'ai pu attester aucune édition comportant cette date.

<sup>17</sup> Il s'agit peut-être de Johannes van der Sluys, pasteur calviniste à Lier, qui épousa une Magdalena van Halen à Rotterdam en 1685. Albrandswaard GRA 1/185v, daté du 9 juin, 1703.

plus importants dans la production des petits centres régionaux. Ainsi, dans certains cas, il paraît vraisemblable qu'il s'agit d'éditions publiées en Aquitaine. C'est le cas, par exemple, du « Catechisme d'Agens [*sic*] » qui figure dans le catalogue de vente de la petite bibliothèque (413 livres) d'un certain « Monsieur Bauduin, Prestre & Chapelain de l'Hôpital de Saint Julien », vendue probablement à Lille, en 1740. À Lille également, la bibliothèque du prêtre Charles-François Masson, vendue en 1745, fait mention d'un « Catéchisme d'Agen » figurant dans un lot avec d'autres livres religieux. Dans les deux cas, il s'agit très probablement des *Devoirs du Chrétien, dressez en forme de catechisme, par monseigneur l'illustrissime & reverendissime pere en Dieu Claude Joly, evêque & comte d'Agen*, ouvrage qui connut de nombreuses éditions, aussi bien à Agen (Antoine Bru, 1674 et 1686 ; Jean Bru, 1733) qu'à Paris (Pierre le Petit, 1677 et 1686 ; etc.). Dernièrement, même lorsque les catalogues citent bien un lieu de publication, celui-ci est à manier avec précaution, car dans un certain nombre de cas, il s'agit soit d'une fausse adresse, soit d'une erreur de notation de la part du libraire-priseur. Les fausses adresses interviennent aussi dans l'identification des livres publiés en Aquitaine, par exemple dans le cas du roman d'initiation spinoziste, publié anonymement mais dû au philosophe huguenot Samuel Tyssot de Passot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, dont notre corpus de base compte cinq exemplaires, datés de 1710 et parfois citant Bordeaux comme lieu de publication. Or, malgré les données des catalogues, il s'agit d'une édition probablement imprimée en 1714 à La Haye<sup>18</sup>. Puisque, jusqu'à présent, dans le travail de récolte des données, nous avons privilégié le recensement des lieux de publication tels qu'ils sont cités dans les catalogues, sans vérification supplémentaire, ces fausses adresses sont donc un dernier facteur susceptible de troubler nos statistiques.

## 2. L'édition régionale dans les bibliothèques privées en France

Tout en tenant compte de la nature incomplète ou erronée de nos données sur les lieux de publication, nous avons répertorié jusqu'à présent 619 lieux d'édition dans le corpus MEDiate. Ces données rendent possible une première approche quantitative permettant de saisir la diffusion du livre régional, et plus spécifiquement du livre publié en Aquitaine, au-delà de la région et

---

<sup>18</sup> J. ISRAEL, *Radical Enlightenment*, op. cit., p. 594.

de la France. Établissons d'abord, comme cadre général pour des interrogations plus ponctuelles, la liste des lieux d'édition qui sont cités dans au moins un des cent quatre-vingts catalogues français du corpus de base de *MEDIATE* :

Lieu d'édition cité dans le catalogue	pourcentage des bibliothèques
1 Paris	97 %
2 Amsterdam	91 %
3 Lyon	88 %
4 La Haye	83 %
5 Londres	82 %
6 * <i>sine loco</i>	81 %
7 Bruxelles	78 %
8 Leyde	77 %
9 Cologne	77 %
10 Genève	76 %
11 Rouen	71 %
12 Anvers	63 %
13 Bâle Rotterdam	59 %
15 Liège Venise	50 %
17 Rome	49 %
18 Utrecht	48 %
19 Avignon Dijon	47 %
21 Strasbourg	44 %
22 Leipzig	43 %
23 Toulouse	41 %
24 Lausanne	39 %
25 Berlin	36 %
26 Trévoux	35 %
27 Bordeaux	34 %
28 Nancy	33 %

Tableau 2. Lieux d'édition dans les bibliothèques françaises, 1665-1830.

Il est manifeste que l'édition régionale tient une place honorable dans le classement, et que dans certains cas, elle réussit même à faire une sérieuse concurrence aux grands centres éditoriaux à l'étranger que sont Genève ou Bâle, Venise ou Rome. Mises à part les deux villes dominantes, Paris et Lyon, l'édition française est représentée – dans cet ordre – par Rouen, Avignon, Dijon, Strasbourg, Toulouse, Trévoux, Bordeaux et Nancy. Le seul lieu d'édition aquitain dans ce classement, Bordeaux, apparaît à la 26<sup>e</sup> place : Poitiers suit à la 35<sup>e</sup> place, dans un quart des bibliothèques françaises. Regardons maintenant l'ensemble de la liste, en distinguant les éditions françaises, et en nous limitant aux lieux qui dépassent le seuil de 10 % des bibliothèques :

	<b>Lieu d'édition cité dans le catalogue</b>	<b>pourcentage de bibliothèques</b>
1	Paris	97 %
2	Lyon	88 %
3	Rouen	71 %
4	Avignon Dijon	47 %
6	Strasbourg	44 %
7	Toulouse	41 %
8	Trévoux	35 %
9	Bordeaux	34 %
10	Douai Nancy	33 %
12	Orléans	32 %
13	Lille	28 %
14	Poitiers	25 %
15	Caen	23 %
16	Troyes	20 %
17	Grenoble	18 %
18	Metz	17 %
19	Saumur	16 %
20	Reims	15 %
21	Nîmes	14 %
22	La Rochelle	14 %

Lieu d'édition cité dans le catalogue	pourcentage de bibliothèques
23 Rennes	13 %
24 Marseille	12 %
25 Montpellier	11 %
26 Angers Tours	10 %

Tableau 3. Lieux d'édition français dans les bibliothèques françaises, 1665-1830.

Huit lieux d'édition – Paris, Lyon, Rouen, Avignon, Dijon, Strasbourg, Toulouse et Bordeaux – dépassent le seuil du tiers des bibliothèques, c'est-à-dire que, d'un point de vue quantitatif, on pourrait considérer que leur pénétration au-delà de leur région d'origine est réussie. Il y a cependant de grands contrastes à l'intérieur du groupe entre ces lieux d'édition concurrents. Alors que 97 % des catalogues de bibliothèque français font mention de livres publiés à Paris, ceci ne vaut que pour 47 % des éditions avignonnaises, et pour 41 % des éditions toulousaines, soit moins de la moitié. Les livres imprimés à Poitiers et Orléans se trouvent dans un quart des bibliothèques, mais ceux imprimés à Marseille, dans 12 % seulement, et à Tours, 10 %... S'il n'est donc pas tout à fait juste d'évoquer, à propos de cette vue d'ensemble, cette « anémie provinciale » qu'a décrite Jean Quéniart concernant la production du livre au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces chiffres suscitent bien des interrogations supplémentaires<sup>19</sup>.

Un premier questionnement pourrait porter sur les distances que les éditions régionales réussissent à traverser à l'intérieur du royaume. On pourrait effectivement s'attendre à ce que les éditions régionales restent surtout dans leur région d'origine, d'autant qu'une grande partie de cette production locale – notamment des catéchismes diocésains et des textes de législation locale – n'aurait aucune raison d'intéresser un public au-delà des frontières régionales. Or, la base de données *MEDIATE* héberge deux catalogues susceptibles d'étayer une telle enquête pour le livre aquitain : le premier recense une partie de la bibliothèque ayant

---

<sup>19</sup> Jean QUÉNIART, « L'anémie provinciale », dans Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. II : *Le Livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard-Cercle de la Librairie, 1990, p. 358-373.

appartenu à l'archevêque de Bordeaux François-Honoré Casaubon de Maniban, et le second décrit celle de François De Pohey, maire de Bayonne.

Le catalogue de la bibliothèque du premier de ces collectionneurs, François-Honoré Casaubon de Maniban, archevêque de Bordeaux de 1729 à 1743 et connu notamment pour sa poursuite intransigeante du jansénisme<sup>20</sup>, pose une petite énigme, puisque la page de titre paraît manquer dans l'unique exemplaire conservé à la bibliothèque municipale de Bordeaux<sup>21</sup>. Étant donné que Maniban est mort en juin 1743, et que le livre le plus récent date aussi de 1743 (une « Dissertation sur le Temple Octogone, par M. l'Abbé Jaubert, in 12. à Bordeaux 1743 »), une datation autour de 1743 ou 1744 paraît vraisemblable. L'identité du collectionneur laisse soupçonner qu'il pourrait s'agir d'un catalogue publié à Bordeaux, même si selon Louis Desgraves, le premier et unique catalogue de vente publique connu à Bordeaux – sous forme manuscrite – ne date que de 1781<sup>22</sup>. Un autre lieu d'édition possible serait alors Lyon. Cette bibliothèque, dont mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept titres sont recensés dans le catalogue imprimé (le catalogue fait mention aussi d'un second catalogue, mais manuscrit), se distingue par son contenu largement religieux, marqué par une véritable obsession avec le quesnelisme, et un nombre important de livres en petit format, in-18 ou in-24 (10,1 % du total), souvent laissés de côté, car jugés de valeur limitée, dans les autres catalogues de bibliothèque. Le second collectionneur est François de Pohey, avocat au parlement et maire de Bayonne entre 1758 et 1760, dont la bibliothèque fut vendue par ses héritiers, vraisemblablement vers 1741 ou 1742<sup>23</sup>. Le catalogue est publié à Bayonne, sans date, chez la veuve de Paul Fauvet et

---

<sup>20</sup> Avant cette date, abbé de Sandras et vicaire général et grand archidiacre du diocèse de Toulouse, puis nommé évêque de Mirepoix en 1721.

<sup>21</sup> Bibliothèque municipale, cote H 19146. Le catalogue mentionne aussi un catalogue manuscrit, ainsi que des manuscrits et des volumes non répertoriés dans le catalogue imprimé.

<sup>22</sup> Louis DESGRAVES, *Le Livre en Aquitaine, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Biarritz, Atlantica, 1998, p. 171.

<sup>23</sup> Deux livres dans le catalogue datent de 1741. Le catalogue a été étudié par Louis Desgraves dans « La bibliothèque de François de Pohey ancien maire de Bayonne », *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne* 132, 1976, p. 105-136.

son beau-fils Jean Fauvet<sup>24</sup>. Cette bibliothèque de mille cent cinq livres, composée majoritairement de livres de droit (655 titres ou 59,3 % du total<sup>25</sup>), reflèterait, selon Louis Desgraves, d'une part le capital livresque accumulé par plusieurs générations de juristes, et d'autre part, avec des titres de Voltaire, Fontenelle et d'autres, « la curiosité d'un esprit vivant à l'époque des Lumières »<sup>26</sup>. Or, les lieux d'édition le plus fréquemment cités dans ces deux catalogues « aquitains » sont révélateurs :

Maniban (vers 1743)			Poheynt (vers 1742)		
Lieu d'édition	nombre de livres	% du total	Lieu d'édition	nombre de livres	% du total
1 Paris	713	47 %	1 Paris	627	56 %
2 <i>sine loco</i>	205	13 %	2 Lyon	116	10 %
3 Lyon	128	8 %	3 Amsterdam	40	3 %
4 Toulouse	81	5 %	4 Genève	35	3 %
5 Amsterdam	45	3 %	5 Cologne	34	3 %
6 Bordeaux	28	2 %	6 Toulouse	28	2 %
7 Rouen	27	2 %	7 Bordeaux	18	1 %
8 Cologne	26	1 %	8 Francfort	17	1 %
9 Poitiers	23	1 %	9 Rouen <i>sine loco</i>	16	1 %
10 Anvers	19	1 %	11 La Haye	14	1 %
11 Leyde	18	1 %	12 Anvers Leyde Rotterdam	9	0,8 %
12 La Haye Genève	17	1 %	15 Bruxelles Londres	6	0,5 %
14 Rotterdam	14	1 %	17 Poitiers Rennes Rome Turin	5	0,4 %

<sup>24</sup> La page de titre ne comporte pas de date. L'exemplaire transcrit provient de la bibliothèque municipale de Bordeaux, cote H 19131.

<sup>25</sup> Nos chiffres diffèrent légèrement de ceux de Louis Desgraves car nous comptons comme des titres séparés des titres parfois réunis dans un recueil factice ou dans un seul lot.

<sup>26</sup> DESGRAVES, *Le Livre en Aquitaine, op. cit.*, p. 185.

Maniban (vers 1743)			Poheytt (vers 1742)		
Lieu d'édition	nombre de livres	% du total	Lieu d'édition	nombre de livres	% du total
15 Bruxelles	13	1 %	21 Bourges Dijon Grenoble Venise	4	0,3 %
16 Avignon	12	1 %	25 Bâle Nantes Trévoux Utrecht	3	0,2 %
17 Mons Rome	9	0,6 %	29 Lille Luxembourg Montauban Saintes	2	0,2 %

Tableau 4. Lieux d'édition dans deux bibliothèques aquitaines (Bordeaux, Bayonne).

Au total sont cités dans le catalogue de Maniban soixante-sept lieux d'édition, dont trente-sept plus d'une fois. Chez Poheytt, il s'agit de soixante-quatre lieux d'édition, dont trente-deux cités plus d'une fois. Le caractère régional des deux collections se lit dans la place relativement élevée qu'occupent Bordeaux, Toulouse et Poitiers, et chez Poheytt Montauban et Saintes, dans le classement des lieux d'édition. Alors que dans les collections françaises prises dans leur ensemble, Bordeaux figure à la 27<sup>e</sup> place dans le classement des lieux d'édition, chez Maniban la ville occupe la 6<sup>e</sup> place, et chez Poheytt la 7<sup>e</sup>. Poitiers, en 35<sup>e</sup> place dans le classement global, monte à la 9<sup>e</sup> place chez Maniban, et à la 17<sup>e</sup> place chez Poheytt. L'écart est légèrement moins spectaculaire dans le cas de Toulouse, qui passe de la 23<sup>e</sup> place à la 4<sup>e</sup> chez Maniban et à la 6<sup>e</sup> place chez Poheytt.

Hormis l'importance relative des livres publiés en Aquitaine, par rapport à leur classement dans les autres catalogues français, ces deux bibliothèques témoignent aussi de leur implantation régionale par leur contenu. Ainsi, le catalogue de bibliothèque de Poheytt fait mention de titres tels la *Notitia Utriusque Vasconiae* de l'historien et poète basque Arnauld Oyhénard (dans une édition parisienne de 1638) et surtout du grand classique basque d'Axular (de son nom de naissance, Pedro Agerre Azpilcueta), le *Gero, bi partetan partitua eta berezia*, publié à Bordeaux en 1643, en langue

basque. Même si chez Maniban – comme chez Poheytt – la majorité des livres est en français (70,6 %) et en latin (27,7 %), le catalogue mentionne aussi deux livres en occitan, « Le Tableau de la Bido del parfet Christia, en bersses, in 8o. Toul. 1703 »<sup>27</sup> et un « Recueil des Poètes Gascons, & de Goudelin, 2. vol. in 12 ». Il est peut-être ironique que dans ce dernier cas, il s'agisse vraisemblablement d'un titre sorti non pas d'une presse aquitaine, mais des ateliers d'un marchand-libraire français qui s'était établi à Amsterdam, à savoir Daniel Pain, ancien pasteur à Fontenay-le-Comte, réfugié depuis 1686 aux Pays-Bas, et devenu pasteur de la seconde église wallonne d'Amsterdam<sup>28</sup>. La liste d'à peine dix-huit publications produites par Pain en tant que libraire indépendant (après son mariage avec la fille du grand éditeur Henry Desbordes, il travaillera avec son beau-père) inclut trois titres en occitan : les œuvres de Pierre Godelin, de Jean Michel et d'Isaac Despuech (dit Le Sage), réunies dans un *Recueil de poètes gascons*. Ainsi, même si le contenu livresque de ces deux bibliothèques « aquitaines » reste toujours dominé par la production des presses parisiennes, sources de la moitié des titres environ, leur allégeance régionale est également incontestable, avec une présence forte d'éditions et de titres locaux.

### 3. L'édition régionale française en Europe

La couleur locale des bibliothèques de Maniban et de Poheytt, liée aux significations intimes qu'auraient pu revêtir des livres comme le *Gero* ou le *Recueil de poètes gascons* auprès des lecteurs implantés dans la région, pourrait suggérer que l'édition régionale s'efface en France à mesure qu'elle s'éloigne de son lieu original de production. Mais en même temps, la production à Amsterdam justement de ce même *Recueil de poètes gascons* suscite des questionnements sur le succès que rencontrent certains titres provinciaux en France, sur l'évolution de la valeur du concept de province durant le siècle des Lumières – dont on connaît justement la réhabilitation de la couleur locale, en tant que variante

---

<sup>27</sup> Il s'agit sans doute du livre *Le Tableau de la bido del parfet Crestia, que represento l'exercici de la fe [...] Fait per le P. A. N. C. Reg. de l'Ordre de S. Aug.*, Toulouse, Jean et Jacques Boudo, 1673.

<sup>28</sup> Warren LEWIS et Sylvain PIRON, « Chez Daniel Pain, Amsterdam, 1700. Nicolas de Cues et Pierre de Jean Olivi, renforts tardifs du millénarisme huguenot », *Oliviana* 2, 2006, en ligne : <http://journals.openedition.org/oliviana/76>.

de l'exotisme – et la possibilité donc que certains succès provinciaux se reproduisent ailleurs en Europe. Autant d'interrogations, donc, qui pourraient être éclaircies par nos données sur les bibliothèques en dehors de France. Établissons d'abord, en guise de cadre général pour saisir la pénétration européenne du livre régional français, la liste des vingt-cinq lieux d'édition les plus cités dans les trois cent quatre-vingt-douze catalogues de vente de bibliothèques hollandais et britanniques actuellement présents dans la base de données :

Lieu d'édition cité dans le catalogue	pourcentage des bibliothèques
1 Amsterdam	94 %
2 Paris	88 %
3 <i>sine loco</i>	87 %
4 Leyde	85 %
5 Londres	83 %
6 La Haye	80 %
7 Rotterdam	74 %
8 Anvers	73 %
9 Leipzig Utrecht	68 %
11 Genève	65 %
12 Bâle	
13 Cologne Venise	62 %
15 Lyon	61 %
Oxford	
17 Rome Strasbourg	52 %
19 Cambridge	51 %
20 Bruxelles Dordrecht	49 %
22 Francfort	46 %
23 Delft	45 %
24 Hanovre	42 %
25 Hambourg Leeuwarden	40 %

	Lieu d'édition cité dans le catalogue	pourcentage des bibliothèques
27	Édimbourg	39 %
28	Haarlem	38 %
29	Nuremberg	37 %
30	Rouen	35 %
31	Franeker	34 %

Tableau 5. **Lieux d'édition dans les collections hollandaises et britanniques, 1665-1830.**

La plus grande partie de ces lieux de publication, soit dix, se trouvent dans les Provinces-Unies – mais rappelons que ces chiffres sont légèrement biaisés en faveur des éditions hollandaises, étant donné la surreprésentation des catalogues de bibliothèque néerlandais dans la période avant 1700. Six lieux de publication se trouvent en Allemagne, quatre au Royaume-Uni, et deux respectivement en Suisse, en Italie et dans les Pays-Bas autrichiens. Quatre lieux d'édition français à peine figurent dans ce classement d'élite, à savoir Paris (dans 88 % des bibliothèques), Lyon (61 %), Strasbourg (52 %) et Rouen (35 %), tous des lieux dont l'emplacement géographique, au carrefour de différentes régions et zones linguistiques, en fait des partenaires attractifs pour les libraires européens. Du reste, l'édition provinciale française, on serait tenté de dire la « vraie », frappe par son absence dans cette partie du classement.

Afin de mieux comprendre ces chiffres, examinons maintenant la répartition des éditions par pays, en axant nos propos sur les seules publications françaises et en prenant comme seuil très modeste leur présence dans au moins 5 % des deux cent seize bibliothèques néerlandaises et des cent soixante-dix-sept bibliothèques britanniques actuellement dans le *Sandbox* :

Provinces-Unies		Royaume-Uni	
lieu d'édition cité	pourcentage	lieu d'édition cité	pourcentage
1 Paris	86 %	1 Paris	90 %
2 Lyon	59 %	2 Lyon	62 %
3 Strasbourg	56 %	3 Strasbourg	47 %
4 Rouen	29 %	4 Rouen	41 %
5 Saumur	24 %	5 Saumur	29 %

Provinces-Unies			Royaume-Uni		
	lieu d'édition cité	pourcentage		lieu d'édition cité	pourcentage
6	Sedan	12 %	6	Douai	21 %
7	Toulouse	11 %	7	Toulouse	16 %
8	Douai Orléans	9 %	8	Sedan	13 %
10	Avignon Caen La Rochelle	7 %	9	Orléans	12 %
13	Bordeaux Lille	6 %	10	Bordeaux	10 %
15	Charenton	5 %	11	Caen	8 %
16	Dijon	4 %	12	Dijon Trévoux	7 %
17	Troyes	3 %	14	Avignon	6 %
18	Poitiers Trévoux	3 %	15	Reims	5 %

Tableau 6. Lieux d'édition français dans les collections hollandaises et britanniques.

Les résultats de cette première enquête montrent une chute énorme dans l'apport des éditions régionales françaises aux bibliothèques hollandaises et britanniques relativement aux proportions recensées dans les catalogues français. En effet, bien qu'au total quarante-sept lieux d'édition français soient répertoriés dans les catalogues néerlandais, quatorze seulement sont cités dans au moins 5 % des bibliothèques. En Grande-Bretagne, parmi les quarante et un lieux d'édition français cités, quinze seulement réussissent à dépasser le seuil de 5 % des collections. Des livres bordelais figurent dans treize des bibliothèques hollandaises et dix-huit des bibliothèques britanniques, soit respectivement dans 6 % et dans 10 % des collections. Force est donc de constater qu'une fois franchies les frontières du royaume, l'édition provinciale française s'efface très vite dans les bibliothèques européennes, au moins dans ces bibliothèques de taille relativement modeste à l'intérieur du corpus plus large des catalogues imprimés de bibliothèques vendues aux enchères. Même si 86 % des bibliothèques hollandaises mentionnent des livres publiés à Paris, les chiffres baissent vite au-delà, à 59 % pour Lyon, 56 % pour Strasbourg et 29 % pour Rouen. Dans tout le corpus des catalogues de bibliothèques

néerlandaises – c'est-à-dire deux cent seize catalogues comportant un total de cent quatre-vingt-seize mille et cent soixante-dix livres – six à peine font mention d'un livre imprimé à Poitiers, deux d'un livre imprimé à Montauban, et une seule bibliothèque fait mention d'un livre imprimé à Niort ou à Bayonne.

Il y encore d'autres différences par rapport au classement des éditions provinciales en France. La plus importante sans doute concerne l'importance relative des grands foyers d'édition protestants : Saumur, Sedan, La Rochelle, Charenton. Alors que les titres publiés à Saumur figurent dans 16 % des catalogues de bibliothèque français, ils figurent dans 24 % des bibliothèques hollandaises et dans 29 % des britanniques. Certes, il ne faudrait pas minorer dans ces chiffres l'importance des éditions des classiques scolaires publiées à Saumur, dont celles notamment de Tanneguy Le Fèvre, souvent évoqués dans ces catalogues de bibliothèque. Toutefois, ce sont surtout les ouvrages de controverse religieuse qui trouvent un débouché sûr en Hollande. La même remarque vaut pour Sedan, dont les éditions figurent dans 12 % des bibliothèques hollandaises et 13 % des bibliothèques britanniques, *versus* seulement 6 % des bibliothèques françaises. De façon quelque peu analogue, l'importance relative de Reims dans les catalogues britanniques peut être expliquée par la controverse autour du soi-disant « Rhemish Testament » ou « Douay Bible ». Ainsi, le catalogue de la bibliothèque du pasteur calviniste Otten évoquée au début de notre article se révèle bien typique à l'égard de la place qu'y occupent les publications françaises, privilégiant celles qui s'inscrivent dans les grandes controverses religieuses protestantes, ancrées dans des lieux d'édition spécifiques : à part le livre de Primrose publié à Bergerac, son catalogue cite également des ouvrages publiés à Saumur et à La Rochelle, témoignant d'une véritable « internationale » protestante reliant lecteurs et éditeurs à travers l'Europe.

#### **4. La diffusion européenne du livre publié en Aquitaine**

Quelle place alors pour l'Aquitaine dans notre corpus ? Nous avons vu que dans le corpus de base *MEDIATE*, regroupant des catalogues de bibliothèque de relativement petite ou moyenne taille, treize bibliothèques hollandaises seulement, et dix-huit bibliothèques britanniques, citent un titre publié à Bordeaux. Dans cette dernière partie, nous proposons alors d'élargir quelque

peu notre matériau au corpus total de sept cent dix catalogues de bibliothèque actuellement dans la base de données, incluant aussi ceux qui sont en cours de traitement ou qui n'ont pas été retenus dans le corpus *Sandbox* pour plusieurs raisons. Ces catalogues supplémentaires, majoritairement néerlandais, comprennent *grosso modo* trois types : des catalogues de bibliothèques de plus grande envergure, dépassant deux mille ou même trois mille livres ; des catalogues de bibliothèques ayant appartenu au moins en partie à une femme ; et des catalogues établis pour les membres de la communauté juive en Hollande. Dans ce corpus élargi, sont évoqués un certain nombre de lieux de publication en Aquitaine :

	Lieu d'édition	nombre de livres	nombre de bibliothèques	pourcentage
1	Bordeaux	60	41	10 %
2	La Rochelle	33	24	6 %
3	Poitiers	19	16	4 %
4	Niort	3	3	0,7 %
5	Bergerac Montauban	2	2	0,6 %
7	Angoulême Bayonne	1	1	0,2 %

Tableau 7. **Le livre aquitain dans les collections hollandaises et anglaises, 1665-1830.**

Ces résultats ont de quoi décevoir. Au total, nous avons compté cent vingt et un livres aquitains à peine, en provenance de huit lieux de publication, sur un total de quatre cent soixante mille livres environ recensés dans les bibliothèques hollandaises et britanniques dans la base de données. Comme la moitié seulement comporte aussi des lieux d'édition, ces cent vingt et un livres représentent donc environ 0,05 % du total. La seule conclusion qui paraisse admissible, alors, c'est que la diffusion du livre aquitain en Europe – au moins dans ce type de bibliothèques de taille modeste, relativement au corpus de toutes les bibliothèques qui ont fait l'objet d'une vente publique – est pratiquement inexistante. Ces données fournissent en même temps un nouveau contexte pour l'exemplaire du *Vœu de Jacob* évoqué plus haut dans la bibliothèque du pasteur hollandais Johannes van Otten, exemplaire dont le statut paraît maintenant tout à fait exceptionnel et

qui révèle encore plus clairement l'intérêt de cette bibliothèque constituée dans un petit village du nord des Provinces-Unies.

Reste-il alors quelque chose à dire sur la diffusion du livre aquitain en Europe, étant donné cette pénurie presque totale des chiffres ? Finissons par un regard sur les éditions provenant du plus grand fournisseur de livres aquitains en Europe, Bordeaux. Alors que deux cent cinquante titres publiés à Bordeaux sont recensés dans la base de données dans son ensemble, la vaste majorité reste en France. Seuls soixante-deux de ces livres réussissent à franchir les frontières de la France et à trouver une place dans des bibliothèques non françaises. Parmi ces soixante-deux titres, notons toutefois un certain nombre de constantes, tout d'abord en ce qui concerne les auteurs le plus fréquemment cités :

classement	auteur	nombre de livres
1	Ausone, éd. Élie Vinet	10
2	Robert Balfour (éditeur et commentateur)	9
3	Mercure Trismégiste, éd. François de Foix Candale	9
4	Cléomède, éd. Robert Balfour	3
5	Pierre Charron Étienne (Esteban) Daoiz Pierre Gobain Amatus Lusitanus Jean-Joseph Surin	2

Tableau 9. **Auteurs des livres bordelais dans les collections hollandaises et anglaises.**

Le classement des auteurs les plus cités laisse entrevoir des tendances similaires au classement des auteurs dans les catalogues de vente des bibliothèques privées tout court, telles que nous les avons présentées ailleurs. Partout en Europe, en effet, les bibliothèques qui ont fait l'objet d'une vente publique sont dominées par les auteurs classiques, et sont marquées par la faiblesse relative de la pénétration des nouveaux ouvrages des Lumières<sup>29</sup>. La liste des auteurs bordelais cités le plus souvent dans les bibliothèques hollandaises et britanniques, similairement,

<sup>29</sup> A. MONTROYA, « Enlightenment? What Enlightenment? Reflections on half a million books (British, French and Dutch private libraries, 1665-1830) », *Eighteenth-Century Studies* 54/4, 2021, p. 909-934.

est dominée par des auteurs classiques et par leurs éditeurs et commentateurs modernes : dans le cas de Bordeaux, les éditions produites par l'humaniste Robert Balfour au collège de Guyenne. Viennent ensuite, en seconde place, un certain nombre d'auteurs religieux dont les ouvrages connaissent une diffusion importante au-delà de la région à laquelle les rattache leur biographie et leur parcours professionnel – ici, Pierre Charron et Jean-Joseph Surin – ainsi que des ouvrages pratiques comme le *Commerce en son jour ou l'Art d'apprendre en peu de tems à tenir les livres de comptes* de Pierre Gobain, publié en 1702 chez Mathieu Chappuis. On note aussi le classement haut dans cette liste de l'édition de François de Foix, comte de Candale, du *Pimandre* de Mercure Trismégiste, témoignant peut-être d'une certaine teinte d'« exotisme » liée à Bordeaux comme lieu de publication pour ces acheteurs de livres européens.

Suivent finalement, à une distance considérable de ces ouvrages appartenant à un fonds de lecture plus ou moins traditionnel, quelques rares auteurs modernes comme l'archéologue italien, correspondant de Montesquieu, Filippo Venuti, dont les *Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux, avec un traité historique sur les monnaies que les Anglais ont frappées dans cette province*, publié en 1754 chez Jean Chappuis, est cité dans la bibliothèque de l'antiquaire anglais Mark Cephias Tutet (peut-être à cause de l'intérêt que présenterait la seconde partie du livre)<sup>30</sup>. Fait sans doute notable, les éditions bordelaises des *Essais* de Montaigne font totalement défaut parmi les publications bordelaises figurant dans les catalogues de bibliothèque hollandaises et britanniques, malgré la fréquente mention des *Essais* dans ces mêmes catalogues<sup>31</sup>. La liste complète de toutes les éditions bordelaises évoquées dans les catalogues hollandais, enfin, dont nous reproduisons intégralement le texte des notices, fait apparaître le caractère de ces rares acquisitions aquitaines :

---

<sup>30</sup> *A Catalogue of the genuine and valuable collection of printed books and manuscripts of the late Mark Cephias Tutet, Esq. Fellow of the Society of Antiquaries*, Londres, sans éditeur, 1786, p. 15. Sur Venuti, voir Pierre Musitelli, « Filippo Venuti, ami de Montesquieu et collaborateur de l'édition Lucquoise de l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle* 38/1, 2006, p. 429-448.

<sup>31</sup> Ils figurent dans 42 % des catalogues dans notre corpus, ce qui place Montaigne parmi l'élite du 1 % des auteurs les plus cités.

Collectionneur	Date	Auteur	Titre
Johannes Wendbeil	1666	Balfourdi Scoti	comment. in lib. Arist. vol. 2. 1616
		Balforeus	in organ. Log. Arist. 1618
		Mercurii Trismegisti	Pimandras utraque ling. restitutus
Andreas Lansman	1667	Balforaeus	in Organon Aristot. 2. vol. 1616
Hendrik et Elisabeth Thibaut (née de Porrenae)	1669	D'Aoyz	De Jure Pontificio, 2 vol. 1624.
		La Roche Flavin	Des Parlemens de France, 1617
Franciscus Cochius	1670	Petri Garcia Cartero	Disputationes Medicae &c. 1628
Jacobus Coccaeus	1672	Mercurii Trismegisti	Pimandras, 1574.
Gysbert van Hoogenhoeck	1672	Steph: Daoyz	juris Pontificii, 1624.
George Hornius	1673	Mercurii Trismegisti	Pimandras Graec. & Lat. Linguâ restitutus, 1574
Johannes van Nes	1675	Amati Lusitani	curationes Medicae 1670.
Adrianus Moll	1682	Amati Lusitani	Curaciones Medicinales. 1620.
Alexander de Bie	1691	Balfouereus (Rob.)	Comment. in Philosoph. Aristotelis 2 vol. 1616.
Henricus Franken	1696	Balforei Scoti	Comment. in Logic. Aristot 2 vol. 1616
Christ. de Graaff	1699	Balforeus	in Arist. Organum.1616
anonyme (appendice Hermannus van der Hagen)	1715	Du Jarric	Histoire des Indes Orientales, 1608.
David Nunes Torres	1728	Gobain	Le Commerce en sou jour, ou l'art d'apprendre en peu de tems à tenir le Livre de compte, 1702
		Antonio Henriques Gomes	Academias morales, 1642
		Alvarado y alvear	Heroyda ovidiana, 1628

Collectionneur	Date	Auteur	Titre
			[second exemplaire du même livre]
Jean Le Clerc	1735	Mercurii Trismegisti	Pimandras utraque Lingua restitutus industria Frans. Flursatis Condallae, 1574.
		Ausonii	Opera, cura Vineti& aliorum, 1598
Balthasar Boreel	1745	Ausonius	cum Commentariis Eliae Vineti, 1582.
Elisabeth de Wale	1755		Traité de la Devotion & Miracle de Notre Dame, 1630
		H. Castela	Le Saint Voyage de Hierusalem, 1603
			Cantiques Spirituel de l'Amour Divin, 1660
			bis 1678
			Traité des Indulgences & du Jubilé, 1701
Manuel Lopes Suasso	1773	Gobeau	Le Commerce en son jour ou l'Art d'apprendre en peu de tems, a tenir les livres de Comptes, 1702. en veau.
Abraham et C.H. Westerhoff (née van Heemskerck)	1772	P. Desault	Dissertation sur les Maladies Veneriennes, 1723. 3 vol., en veau
Aron de Joseph de Pinto	1785		Histoire des Choses la plus memorables, 1608. Reliés en veau proprement.
Jan Otto Sluiter	1815	Ausonii	Opera E. Vineti, 1591
Jan Izaak de Neufville Brants	1829	P. Mendibil, y M. Silvela	Bibliotheca Selecta de Litteratura Espagnola, 4 vol. 1819, en veau.
		de Guevara	El Diablo Coxuelo, 1817. demi en veau
		Cadalso	Noches Lugubres, 1823. demi en veau.
			La Vida de Lazarillo de Tormes, 1816, demi en veau

Tableau 10. Livres bordelais dans les bibliothèques néerlandaises.

Avec ce petit nombre d'ouvrages – trente-six livres, dont quelques doubles – nous risquons de tomber dans l'anecdotique. Néanmoins, il est toujours possible de découvrir des constantes. D'abord, en ce qui concerne les auteurs. La plupart des ouvrages est due à quatre auteurs seulement : la liste compte six exemplaires des commentaires d'Aristote par Robert Balfour (cinq fois dans une édition de 1616, une fois dans une édition de 1618), deux exemplaires des œuvres de Hermès Trismégiste dans l'édition de Candale (1574 et sans date), deux exemplaires des œuvres d'Ausone, dans l'édition de l'humaniste bordelais Élie Vinet (1582, 1591) et deux exemplaires des œuvres du médecin sépharade Amatus Lusitanus (1620 et 1670)<sup>32</sup>. Le livre religieux reste bien représenté, notamment dans l'énorme bibliothèque (cinq mille sept cent soixante-quatre livres) de la châtelaine catholique Maria Élisabeth de Wale, qui se chargea personnellement de ramener au catholicisme les habitants de son village de Ankeveen, aux alentours d'Amsterdam<sup>33</sup>. Sa bibliothèque est celle qui compte le plus grand nombre de livres imprimés à Bordeaux : cinq, tous s'inscrivant dans une visée de polémique religieuse, mais cette fois-ci catholique, un peu comme l'image inversée des livres français protestants dans la bibliothèque du calviniste Johannes van Otten. Même si aucun éditeur n'est nommé, dans le catalogue de sa bibliothèque comme dans d'autres, il est aisé de les identifier. Ainsi par exemple, les « Cantiques Spirituel de l'Amour Divin à Bourdeau 1660 » sont sans doute les *Cantiques spirituels* de Jean-Joseph Surin, publiés à Bordeaux en 1660 par Guillaume de La Court, puis réimprimés maintes fois à Bordeaux et ailleurs.

Mais le regard porté sur les titres individuels rend aussi visibles de nouveaux phénomènes. L'un est l'importance des livres espagnols comme produit d'exportation des éditeurs bordelais non seulement vers l'Espagne, mais aussi ailleurs, comme en témoignent deux bibliothèques dans notre corpus : celle du *haham* de la communauté juive David Nunes Torres, vendue à La Haye en 1728, et celle du négociant Jan Izaak de Neufville Brants, vendue à Amsterdam en 1829. La présence de livres espagnols dans la bibliothèque de Nunes Torres n'a pas en soi de quoi étonner, car les livres espagnols dans

---

<sup>32</sup> Louis DESGRAVES, *Élie Vinet, humaniste de Bordeaux (1509-1587)*, Genève, Droz, 1977.

<sup>33</sup> Cette bibliothèque est le sujet d'un chapitre de la thèse de doctorat en cours de Joanna ROZENDAAL, *Female book ownership in the eighteenth-century Dutch Republic: Buying books, building libraries*, Université Radboud, Nimègue.

les bibliothèques sépharades sont courants. Mais la date de publication de ces livres, datant d'après l'exode vers les Provinces-Unis et ne faisant donc pas partie d'un héritage patrimonial, les rend remarquables. Or il est intéressant de noter que pour ces nouvelles acquisitions en matière de lecture espagnole, ce collectionneur se soit dirigé de préférence vers des libraires bordelais. La seconde collection hébergeant des livres espagnols est la petite bibliothèque « romantique » de Jan Izaak de Neufville Brants (deux cent quatre-vingt-sept livres à peine)<sup>34</sup>, aussi curieuse du point de vue de l'histoire éditoriale bordelaise. Les quatre livres bordelais dans sa bibliothèque, en effet, sont tous issus des presses de la communauté d'exilés espagnols qui s'était constituée à Bordeaux à la suite de l'invasion napoléonienne : une « Bibliotheca Selecta de Litteratura Espagnola, por P. Mendibil, y M. Silvela, 4 vol. Burdeos 1819, en veau », deux romans picaresques – *El diablo cojuelo* et *Lazarillo de Tormes* – ainsi que le roman noir *Noches lúgubres* de José Cadalso, dans la réédition de 1823 publiée par Lawalle le jeune et Sobrino<sup>35</sup>. Ainsi, sept sur trente-six livres bordelais recensés dans les bibliothèques hollandaises, soit 19 % sont en espagnol, c'est-à-dire un chiffre tout à fait non représentatif de la réelle production éditoriale dans cette ville.

On est bien dans l'anecdote, maintenant, comme on l'était au début de cet article, avec le *Vœu de Jacob* évoqué plus haut. Cependant, ne serait-il pas possible que ces données sur les livres espagnols dans les bibliothèques hollandaises soient révélatrices, en fin de compte, justement de ce que nous avons appelé l'exotisme de Bordeaux comme lieu de publication, ce qui fournit ainsi l'une des conclusions possibles de cette traversée à travers les bibliothèques européennes ? En effet, qu'il s'inscrive dans un discours religieux – « internationale » protestante ou prosélytisme catholique – soit dans une fascination plus générale pour l'autre, c'est l'exceptionnalité même du livre aquitain en Europe qui pourrait bien être la marque la plus distinctive de la dispersion du livre aquitain, bien au-delà de la France, pendant ce long xviii<sup>e</sup> siècle. Les (presque) absences, paraît-il, disent parfois autant que les présences.

---

<sup>34</sup> Elle comporte à part de beaux livres illustrés, des ouvrages de Goethe, Schiller, Chénier, Lamartine, Scott, Byron et d'autres auteurs romantiques.

<sup>35</sup> Le roman avait connu sa première édition bordelaise par les soins de Lawalle en 1818. Des extraits parurent ensuite dans cette même *Biblioteca selecta de literatura española*, éditée par deux autres exilés à Bordeaux, Pablo de Mendibil et Manuel Silvela, que cite aussi le catalogue de Brants.